



GROUPE CM10-CIC
COMPTES CONSOLIDÉS 2011



CM10-CIC

Crédit Mutuel
Centre Est Europe,
Sud-Est, Ile-de-France,
Savoie-Mont Blanc,
Midi-Atlantique,
Dauphiné-Vivarais,
Centre, Loire-Atlantique
et Centre-Ouest, Méditerranéen,
Normandie et CIC

Comptes consolidés 2011

Chiffres clés	3
Rapport de gestion	6
Rapport sur les risques	31
Informations relatives au pilier 3 de Bâle II	55
Etats financiers consolidés	75
Notes annexes aux comptes consolidés	84
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	152

Chiffres clés



Les chiffres clés

(en millions d'euros)

◆ Chiffres consolidés du Groupe CM10-CIC au 31 décembre 2011

	2011	2010	Variation en euros	Variation en %
Activité				
Total du bilan	468 333	434 262	34 071	7,8 %
Crédits nets à la clientèle ¹	263 906	229 304	34 601	3,5 % ³
Épargne totale gérée et conservée ²	459 009	430 394	28 615	- 0,2 % ³
– dont dépôts bancaires de la clientèle ²	193 645	154 477	39 168	10,4 % ³
– dont épargne financière assurance	62 354	61 345	1 009	1,6 %
– dont épargne financière bancaire (y compris conservation)	203 010	214 572	-11 562	- 6,0 % ³
Capitaux propres				
Capitaux propres comptables et TSS	27 882	25 527	2 355	
Ratio tier one	11,0 %	10,8 %		
Effectifs fin de période ⁴	65 174	56 171		
Nombre de points de vente	4 563	4 017		
Nombre de clients	22 908 363	21 617 049		
Compte de résultat consolidé				
Produit net bancaire	11 053	10 889		
Frais généraux	- 6 942	- 6 356		
Résultat brut d'exploitation	4 111	4 533		
Coût du risque	- 1 456	- 1 305		
Résultat d'exploitation	2 656	3 228		
Gains/pertes nets sur autres actifs et mise en équivalence	62	- 3		
Résultat avant impôts	2 718	3 225		
Impôts sur le résultat	- 913	- 884		
Résultat net comptable	1 805	2 341		
Résultat net part du Groupe	1 623	1 961		

Chiffres consolidés des Caisses de Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais et Méditerranéen, de leur Caisse fédérale commune, de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel et de ses principales filiales : ACM, BECM, informatique, CIC, Targobank Allemagne, Cofidis, CIC Iberbanco, Targobank Espagne (ex. Banco Popular Hipotecario), Banque Casino.

1. Y compris le crédit-bail.

2. Les émissions de la SFEF ne sont pas prises en compte dans l'épargne totale et dans les dépôts de la clientèle.

3. Pourcentage d'évolution à périmètre constant, c'est-à-dire hors sociétés entrantes en 2011 : les Fédérations convergentes, la Banque Casino, France Est, Est Républicain et Euro Protection Surveillance.

4. Effectifs des entités sous contrôle du Groupe.





Rapport de gestion



2011 : l'endettement des Etats à l'épreuve des marchés

Après une année 2010 qui avait vu l'activité économique reprendre, l'économie mondiale a en 2011 à nouveau marqué le pas. Le choc né de l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis en 2007 n'aura pas fini de produire des vagues de crises successives : la débâcle des crédits *subprime* et les déséquilibres de financement structurels se sont d'abord étendus au secteur financier avant de gagner l'économie réelle en 2008 et, dernier épisode en date, ont compromis la solvabilité des Etats ayant creusé leurs déficits publics à des niveaux inégalés.

Ainsi, l'année 2011 restera marquée par la succession des différents plans d'aide à la Grèce. Il est rapidement apparu en début d'année que le premier dispositif de soutien décidé en avril 2010 serait insuffisant, débouchant sur un second plan en juillet, puis un autre en octobre, ce dernier reposant sur un effacement volontaire d'une partie de la dette souveraine grecque par les créanciers privés, pour s'achever finalement sur l'officialisation du défaut de paiement de l'Etat hellénique en 2012.

Ce feuilleton à rebondissements aura été la source de vives tensions à répétition en Europe, les marchés se mettant à douter de la capacité de remboursement des Etats jugés les plus fragiles, poussés ainsi dans un cercle vicieux : les taux d'intérêts sur titres de leur dette publique ont périodiquement bondi, aggravant la dégradation de leur situation budgétaire et le poids de l'endettement public. Pour répondre à cette situation, le dernier Conseil européen de 2011 a débouché sur la conclusion d'un pacte de stabilité budgétaire, lequel devrait renforcer le pouvoir d'intervention de Bruxelles dans les budgets nationaux avant qu'ils ne soient votés et pourra imposer des sanctions plus automatiques qu'auparavant en cas de non-respect du pacte de stabilité. Il prévoit également l'adoption d'une "règle d'or" dans toutes les Constitutions européennes, pour forcer les Etats à atteindre l'équilibre budgétaire.

Les Etats européens n'ont pas été les seuls à souffrir de leur situation budgétaire et de craintes sur leur solvabilité : l'endettement public américain a franchi en 2011 le seuil symbolique de 15 000 milliards de dollars, dépassant le PIB annuel du pays. Début août, les Etats-Unis se sont vus retirer leur note d'emprunteur "triple A" par l'agence Standard and Poor's, en raison des indécisions politiques entre démocrates et républicains sur les mesures de rééquilibrage des finances publiques à prendre en vue du relèvement du plafond de la dette.

En Asie, la Chine affiche toujours des indicateurs apparemment en pleine forme, avec une croissance de 9,2 %, des réserves de change de 3 000 milliards de dollars et une dette publique limitée à 27 % du PIB. Néanmoins, le pays présente quelques talons d'Achille qui laissent craindre qu'il ne soit pas complètement à l'abri d'une future crise financière. Stimulés par des taux faibles et une volonté politique, les crédits bancaires ont progressé de 60 % en deux ans après 2008, nourrissant une hausse

des prix de l'immobilier jusqu'à vraisemblablement constituer une bulle spéculative. L'exposition à l'immobilier du secteur bancaire chinois représente désormais plus de 20 % du PIB, et le dégonflement des prix pourrait menacer la stabilité d'un système bancaire jugé fragile.

En zone euro, le contexte économique a renforcé le rôle central de l'Allemagne dans la gouvernance européenne, la France n'ayant vraiment d'autre choix que de s'y plier, compte tenu de ses modestes performances en matière de croissance, de déficits publics et de notation des agences, comparativement à son voisin d'outre-Rhin. Devant le fort ralentissement de la croissance dans l'Hexagone, le gouvernement a dû prendre en urgence des mesures d'économies supplémentaires en cours d'année afin de tenir l'objectif de réduction du déficit à 5,7 % du PIB en 2011 et à 4,5 % en 2012. Après un premier plan de rigueur d'un montant de 12 milliards d'euros en août, le Premier ministre a présenté en novembre un deuxième plan d'économies pour 2012 d'un montant de 7 milliards d'euros. Cet effort restera de l'avis général insuffisant si la croissance tricolore stagne encore, comme le prévoient de nombreux économistes.

Enfin, le bilan de l'année 2011 ne serait pas complet sans évocation de la catastrophe naturelle qui a ébranlé le Japon le 11 mars, jour où le pays a été frappé par un tsunami géant qui a ravagé une grande partie des côtes de l'archipel, provoquant 20 000 morts et la dévastation de zones entières. La centrale atomique de Fukushima a été endommagée par le séisme, entraînant une catastrophe nucléaire dont l'étendue reste toujours incertaine sur la santé des populations et qui a remis le sujet de la sécurité nucléaire au cœur du débat public.

Secteur financier : vers un rationnement des crédits en Europe ?

Les excès de l'industrie financière avaient été désignés comme l'un des facteurs de la crise et le G20 avait demandé au Comité de Bâle des propositions visant à établir un cadre prudentiel et réglementaire plus contraignant pour le secteur bancaire. Ces travaux ont débouché sur un ensemble de dispositions dites "Bâle III". Les débats sur les effets et les conditions de mise en œuvre de ce dispositif se sont intensifiés en 2011 avec la remontée des tensions financières au sein de la zone euro. Ainsi, l'European Banking Authority a bouleversé le calendrier initialement prévu, en demandant le respect dès mi-2012 par les banques des nouveaux ratios de fonds propres à un niveau largement au-delà des exigences minimales de Bâle III.

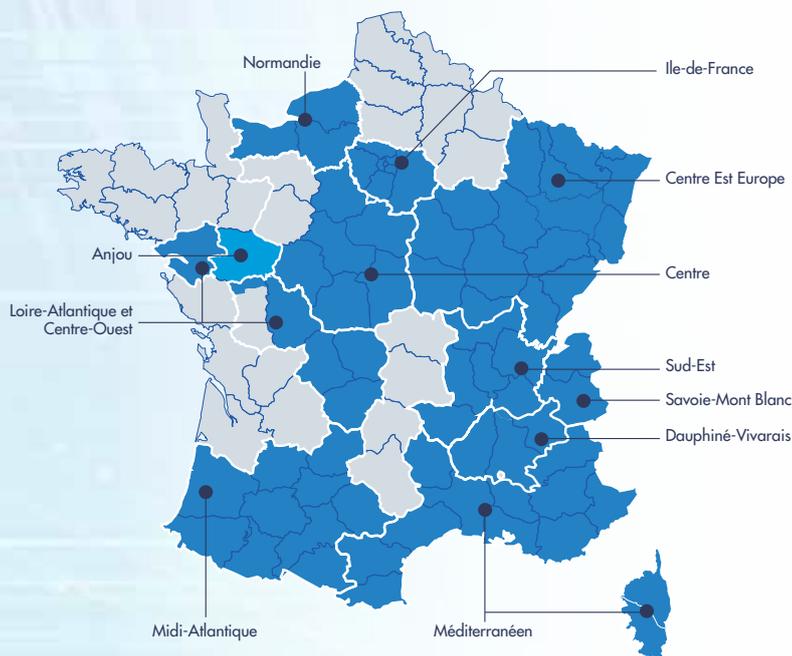
Cette application anticipée ne peut que déboucher sur un ralentissement de la production des crédits, les capacités de mobilisation de nouveaux fonds propres étant par nature limitées à une telle échelle. Pour autant, les banques se trouvent toujours confrontées à des demandes contradictoires et variées de la puissance publique : continuer à financer largement l'économie à long terme avec des taux bas en se refinançant à court terme, tout en renforçant leurs fonds propres, et elles sont de plus incitées par la réglementation à financer les Etats, même si la solvabilité de ces derniers peut apparaître compromise. Ces exigences sont clairement incompatibles entre elles. Il est aussi à craindre que le renforcement de la réglementation focalisé sur les seules banques

ne soit passé à côté des véritables enjeux nés de la crise (le modèle bancaire français ayant plutôt bien résisté) et qu'il confortera, paradoxalement, les mécanismes de systèmes bancaires parallèles non régulés dits "shadow banking", qui restent toujours non réglementés de part et d'autre de l'Atlantique à ce jour, malgré leur rôle central dans l'émergence et la propagation de la crise de 2007/2008.

Groupe CM10-CIC : poursuite du développement avec les nouveaux partenariats en action et confirmation de sa solidité financière

L'organisation simplifiée du Groupe CM10-CIC

- Le Groupe CM10-CIC est constitué :
- du périmètre réglementaire (secteur mutualiste ou Groupe Crédit Mutuel 10 ou Groupe CM10) composé des Fédérations du Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Centre, Dauphiné-Vivarais, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Méditerranéen, Normandie, des Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à leurs Fédérations respectives et de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel (CF de CM) ; cet ensemble détenant la Banque Fédérative du Crédit Mutuel à hauteur de 99 % ;
 - de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM), holding du Groupe, qui détient notamment le Crédit Industriel et Commercial à hauteur de 93 % et qui exerce également des activités de banque de financement et de marché ;
 - du Crédit Industriel et Commercial (CIC), holding du Groupe CIC et banque de tête de réseau, qui est également banque régionale sur l'Ile-de-France et qui exerce les activités d'investissement, de financement et de marché ;
 - d'établissements spécialisés par métier tant en France qu'à l'étranger.



Groupe CM10-CIC

Banque de détail

Réseaux bancaires



Métiers d'appui



Assurances



Banque de financement



Activités de marché



Banque privée



Capital-développement



Logistique et holding



Les activités ¹

2011 est la première année où l'enrichissement de l'association des Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc et Midi-Atlantique par les adhésions de cinq nouvelles Fédérations (Centre, Normandie, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Méditerranéen et Dauphiné-Vivarais) s'est exprimé pleinement. Ces Fédérations partagent un outil financier et technique commun, la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, au service du réseau des Caisses de Crédit Mutuel.

Cette union va encore s'étoffer, puisque le Crédit Mutuel Anjou a rejoint le Groupe au 1^{er} janvier 2012, donnant ainsi naissance au Groupe CM11-CIC. Avec le Crédit Mutuel Anjou, ce sont 158 000 sociétaires, 451 élus et 698 salariés qui viennent renforcer le nouvel ensemble.

Par ailleurs, le Groupe a élargi son activité et son champ d'action en 2011 dans les pays limitrophes, notamment en Espagne, avec la création du réseau Targobank avec Banco Popular. Il a également renforcé ses liens avec la grande distribution par la commercialisation de produits financiers au sein de la Banque Casino, dans le cadre d'un partenariat à parité conclu avec le Groupe Casino.

L'ensemble, dont l'activité de banque de détail constitue le cœur de métier, a poursuivi l'amélioration de la qualité de son réseau qui atteint désormais 4 563 Caisses et agences (dont 543 pour les nouvelles Fédérations adhérentes).

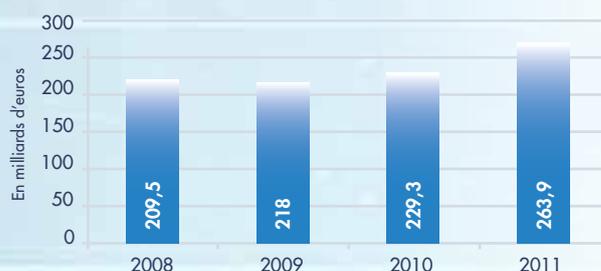
La mobilisation de tous ses collaborateurs, à l'écoute des besoins de ses sociétaires et clients et forts de leur confiance renouvelée, a permis d'accompagner au mieux particuliers, associations, professionnels et entreprises (le Groupe est banquier de plus d'une entreprise sur trois), ce qui s'est traduit par :

- un accroissement du nombre de clients qui atteint 22,9 millions (dont 1,9 million pour les Fédérations nouvelles) ;
- une hausse des encours de crédits à la clientèle de 34,6 milliards d'euros (+ 3,5 % à périmètre constant), à 263,9 milliards d'euros, portés par les crédits d'investissement (+ 10,7 %) et les prêts à l'habitat (+ 3,2 %) ;
- une augmentation des dépôts de 39,1 milliards d'euros (+ 10,4 %) à 193,6 milliards ;
- un gain de 2,43 millions de contrats d'assurance (+ 11,1 %) dont 1,6 million provenant de Cofidis, portant le portefeuille à 24,36 millions.

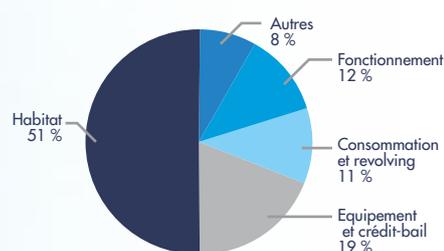
La banque de détail a affiché une progression des encours de prêts à la clientèle de 33,8 milliards d'euros pour un encours total de 240 milliards (+ 3,5 %). Les dépôts

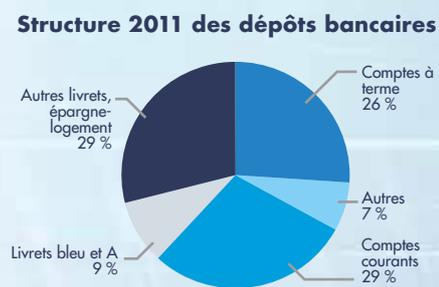
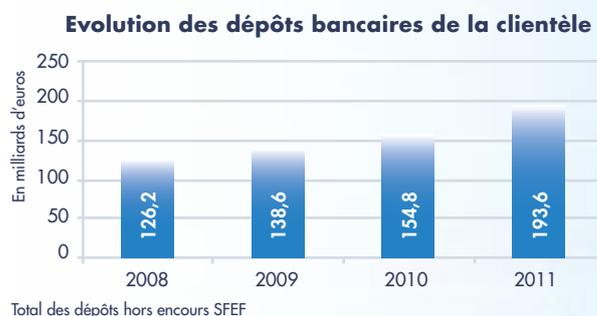
1. Pour les parties suivantes et sauf indication contraire, les chiffres sont issus de la contribution aux comptes consolidés du Groupe CM10-CIC en norme IFRS.

Evolution des encours de crédits nets à la clientèle



Structure 2011 des crédits nets à la clientèle





ont crû de 12,7 % à plus de 170 milliards d'euros. Avec 22,4 milliards d'euros d'encours de crédits bruts, l'activité des nouvelles filiales (Targobank Allemagne, Targobank Espagne, Cofidis et Banque Casino) s'est maintenue malgré les nouvelles contraintes réglementaires et le contexte économique difficile.

L'encours de crédits de la banque de financement s'est élevé à 15,5 milliards d'euros et celui de la banque privée à 7,1 milliards d'euros.

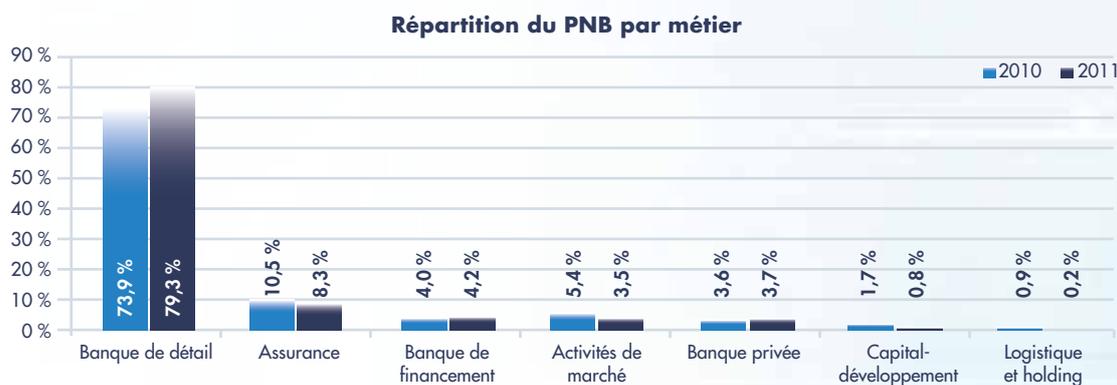
S'appuyant sur toutes ses compétences, notamment technologiques, le Groupe a renforcé sa position dans le domaine de la monétique, de la gestion des flux et dans la téléphonie mobile. Il s'ouvre ainsi de nombreuses et nouvelles perspectives, répondant à des attentes des consommateurs et générant des revenus supplémentaires.

Les résultats financiers

Le produit net bancaire consolidé a atteint le montant de 11 053 millions d'euros contre 10 889 millions d'euros en 2010. Les Fédérations nouvellement adhérentes au Groupe ainsi que les apports en PNB de la Banque Casino (6 mois) et Targobank Espagne ont été de 977 millions d'euros. Les frais généraux sont en baisse de 0,3 % à périmètre constant, l'accroissement de 6 356 millions d'euros à 6 942 millions d'euros provenant exclusivement du changement de périmètre.

Le coût du risque se situe à 1 456 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 1 305 millions en 2010 (+ 6,7 % à périmètre constant). L'accroissement net en valeur absolue de 151 millions d'euros est issu de trois éléments majeurs :

- le provisionnement de notre exposition grecque de 451 millions d'euros ;
- le fort retrait du coût du risque sur notre activité clientèle et plus particulièrement sur l'activité de banque de détail de - 364 millions d'euros ;
- le coût du risque nouveau lié à l'extension du périmètre de 64 millions d'euros.



Avant élimination des réciproques interactivités

Le Groupe CM10-CIC ayant enregistré une charge de 451 millions d'euros sur son portefeuille de titres souverains grecs ainsi qu'une charge d'ajustement de 58 millions d'euros sur les titres grecs en portefeuille de transaction, le coût net après impôt s'élève à 329 millions. Compte tenu des maturités et des caractéristiques respectives des portefeuilles, la dette grecque a été dépréciée à hauteur de 70 % en secteur bancaire (193 millions d'encours nets) et 78 % en secteur assurance (72 millions). Rapporté aux encours de crédits, le coût du risque clientèle s'améliore (0,37 % contre 0,54 % fin 2010) et le ratio de couverture global des créances douteuses est de 66,7 %.

Le résultat net comptable atteint 1 805 millions d'euros contre 2 341 millions en 2010. Le ratio de solvabilité tier one s'établit à 11,0 % et les fonds propres prudentiels tier one atteignent 21,5 milliards d'euros au 31 décembre 2011.

La banque de détail, le métier au cœur du Groupe

La banque de détail est le cœur de métier du Groupe CM10-CIC. Il regroupe le réseau des Caisses de Crédit Mutuel, la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique, le réseau des banques régionales du CIC et du CIC en Ile-de-France, les agences CIC Iberbanco, le réseau Targobank en Allemagne, le réseau Targobank en Espagne, le Groupe Cofidis, la Banque Casino et toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par les réseaux, tels que le crédit-bail mobilier et la location avec option d'achat, le crédit-bail immobilier, le crédit vendeur, l'affacturage, la gestion collective et l'épargne salariale.

Tous les métiers inclus dans ce secteur d'activité ont réalisé de bonnes performances en 2011. En effet, et selon les réseaux, les encours de crédits ont progressé entre 3 % et 4 % tandis que les collectes en dépôts comptables ont constitué le point fort de l'année 2011 avec des croissances de 8 % à 15 % selon les canaux.

Au 31 décembre 2011, le produit net bancaire s'élève à 9 206 millions d'euros contre 8 401 millions en 2010. Les commissions nettes perçues par les réseaux bancaires du Groupe ont représenté 36,6 % du produit net bancaire des banques de réseau. Les

■ Banque de détail, chiffres clés

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation ¹
Produit net bancaire	9 206	8 401	- 2,0 %
Résultat brut d'exploitation	3 722	3 511	- 4,9 %
Résultat avant impôt	2 879	2 388	+ 7,1 %
Résultat net	1 953	1 588	+ 8,0 %

1. Evolution à périmètre constant.

commissions reversées par le secteur des assurances se sont élevées à 700 millions d'euros pour les banques de réseau et 200 millions d'euros pour la société de crédit à la consommation. Avec 203 millions d'euros, les commissions perçues sur les services de banque à distance, de protection surveillance, de transactions immobilières et de téléphonie ont pu enregistrer une performance de 18 % de progression.

Le coût du risque diminue à 879 millions d'euros (- 29,3 %) alors que le taux de couverture des créances douteuses se raffermi à 66,88 %. Le résultat avant impôt ressort à 2 879 millions d'euros contre 2 388 millions en 2010, soit une progression de plus de 7 % à périmètre constant.

Les réseaux bancaires du Groupe CM10-CIC en banque de détail

Groupe Crédit Mutuel 10

Au cours de l'année 2011, le Groupe CM10, constitué des 10 Fédérations de Crédit Mutuel, des Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à leur Fédération respective ainsi que de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, est resté à l'écoute de ses clients particuliers, associations, professionnels et entreprises.

Le dynamisme, la proximité et la qualité de l'offre commerciale ont notamment permis sur un an :

- un accroissement du nombre de clients de 2 000 000 pour atteindre 6 403 000 clients. Les Fédérations du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivaraïs, Méditerranéen nouvellement adhérentes au 1^{er} janvier 2011 ont apporté 1 900 000 clients au nouvel ensemble ainsi constitué ;
- une hausse des encours de crédits à la clientèle de 3,5 % à périmètre constant, ainsi portés à 98,5 milliards d'euros. A périmètre constant, les crédits à l'équipement ont connu la plus importante progression avec 8,3 %. Les Fédérations adhérentes au 1^{er} janvier 2011 ont par ailleurs apporté 26,3 milliards de crédits ;
- une augmentation de 8,10 % des encours de dépôts comptables soit une collecte nouvelle de 3,8 milliards et un apport des Fédérations nouvellement adhérentes de 23,1 milliards, portant les encours à 74,5 milliards d'euros.



Le produit net bancaire du secteur mutualiste a connu une légère baisse en 2011 en raison du pincement des marges, dû notamment au rallongement des durées de refinancement rendu nécessaire par les nouvelles réglementations à venir. Les commissions nettes ont augmenté de 2,4 % à périmètre constant pour représenter un peu plus de 34,4 % du produit net bancaire.

Les frais généraux ont progressé de l'ordre de 5,0 %, en rapport avec la création de 24 nouvelles Caisses de Crédit Mutuel en régions Ile-de-France et Midi-Atlantique. Le coût du risque de la banque de détail des réseaux CM 10 a baissé de 31,6 % et ne représente que 0,10 % des encours de crédits. Le résultat avant impôt du secteur "banque de détail CM 10" ressort à 1 087 millions d'euros.

Groupe CIC – Réseaux bancaires

Les réseaux bancaires du Groupe CIC sont constitués des réseaux des banques régionales du CIC et du CIC Ile-de-France.

L'année 2011 a été marquée par la poursuite de l'acquisition de clientèle, du développement du réseau, de la baisse du coût du risque, de la progression des encours de dépôts et de crédits, du raffermissement du stock de contrats d'assurance et du développement des activités de services.

L'encours de crédits des réseaux bancaires du CIC s'établit à 99,3 milliards d'euros (+ 3,3 % par rapport à 2010), celui des dépôts à 76,7 milliards (+ 14,5 %) et celui des capitaux gérés et conservés à 53,9 milliards (- 5,9 %).

La banque de détail en France constitue le cœur de métier du CIC qui a poursuivi l'amélioration de la qualité de son réseau avec la création de 31 points de vente en 2011. Cette politique de développement des activités de réseau a permis au CIC de gagner encore 100 000 clients supplémentaires pour atteindre près de 4,5 millions de clients.

Le produit net bancaire du secteur a connu une stabilité en 2011 du fait du pincement des marges dû notamment au rallongement des durées de refinancement. Les frais généraux parfaitement maîtrisés sont restés stables à 2 milliards, ce qui a permis de stabiliser le coefficient d'exploitation à 67 %. Le coût du risque de la banque de détail a quant à lui fortement régressé de 106 millions d'euros.

Le résultat avant impôt du réseau bancaire du CIC ressort à 876 millions d'euros contre 782 millions en 2010, soit une progression de 12 %.



Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM)

La BECM est une filiale du Groupe qui, dans le cadre des activités de banque de réseau, intervient en complémentarité avec le réseau des Caisses de Crédit Mutuel et en co-développement avec le réseau du CIC sur quatre grands marchés :

- les grandes et moyennes entreprises,
- le financement de la promotion immobilière, principalement dans le secteur de l'habitat,
- les sociétés foncières ayant pour objet la gestion de parcs locatifs à caractère résidentiel, commercial ou tertiaire,
- la gestion de patrimoine en prolongement des activités d'ingénierie financière au profit des associés et dirigeants d'entreprises clientes de la BECM.

De par son positionnement marché, la BECM pilote également, pour le compte du Groupe CM10-CIC, les activités liées aux professionnels de l'immobilier et aux grands donneurs d'ordres dans le domaine du traitement des flux des entreprises.

L'encours de crédits à la clientèle s'élève à 10,1 milliards d'euros à fin d'année 2011, en progression de 11,2 %. Parallèlement, les ressources totales collectées, traduisant l'amélioration de la situation financière des entreprises, sont en croissance de 10 % à 7,3 milliards d'euros. La croissance forte des ressources comptables (+ 47 %) est le fruit des efforts de collecte du réseau et des actions de réintermédiation de l'épargne financière hors bilan. Un bon développement de la commercialisation de ses prestations et des produits à valeur ajoutée du Groupe ont permis de dégager un produit net bancaire de 207 millions d'euros (+ 1,4 %).

Le coût du risque a été réduit à 0,10 % des encours de crédits. Le résultat net ressort à 90 millions d'euros contre 84 millions en 2010.

CIC Iberbanco

En 2011, dans un contexte économique et financier difficile, CIC Iberbanco a su mettre à profit son intégration dans le Groupe et son positionnement de "banque ouverte sur deux mondes" pour fortement accélérer son développement. Le stock de clients a ainsi progressé de 9,9 %, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 7,5 % et les crédits ont enregistré une progression de 25,7 % sur un an.

CIC Iberbanco dispose d'un réseau de 16 agences grand public (clientèle de particuliers et professionnels) situées en Ile-de-France, dans la région lyonnaise et dans le Sud (Bordeaux, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) ainsi que de quatre agences entreprises et d'une agence de promotion immobilière.

S'agissant des résultats au 31 décembre 2011, le produit net bancaire s'élève à 16,5 millions d'euros (+ 17,7 % par rapport à 2010) et le résultat net à 0,7 million contre 0,1 en 2010.

Targobank Allemagne

Après une année 2010 marquée par le changement de marque (de Citibank vers Targobank) et sa migration sur les plates-formes informatiques du Groupe, l'année 2011 a débuté par de nouvelles campagnes de notoriété permettant notamment aux prêts directs à la consommation de progresser, dans un contexte économique allemand dynamique. Les crédits nets atteignent au total 10,0 milliards d'euros fin décembre et les dépôts comptables 9,6 milliards. Ces derniers ont connu une hausse de 9,4 % de leurs encours par rapport à l'année précédente sans que cette collecte nouvelle soit consécutive à une surenchère de rémunération sur ces produits.

Des synergies nouvelles avec le Groupe sont apparues : pour la première fois, le réseau Targobank Allemagne a participé à la commercialisation auprès de sa clientèle d'un emprunt émis par la BFCM en juin 2011. Par ailleurs, en complément des trois fonds de la Banque de Luxembourg commercialisés depuis décembre 2009, Targobank Allemagne propose depuis septembre 2011 une sélection de trois fonds gérés par CM-CIC Asset Management.

En matière de résultat, la contribution de Targobank Allemagne progresse fortement en atteignant 265 millions d'euros fin 2011 (avant amortissement des écarts d'évaluation issus de l'allocation du prix d'acquisition), soit une hausse de 33,7 % par rapport à l'année 2010.

Targobank Espagne (filiale consolidée par intégration proportionnelle et dont la contribution aux comptes consolidés représente 50 %)

Le réseau de Targobank Espagne, banque généraliste détenue à 50 % par la BFCM, compte 124 agences en Espagne et dénombre à fin 2011 plus de 235 000 clients, dont plus de 80 % sont des particuliers. Targobank Espagne gère un stock de 152 distributeurs automatiques de billets et plus de 125 000 cartes de débit/crédit.

Les encours de crédits s'élèvent à près de 1 milliard d'euros. Les dépôts comptables s'établissent à 766 millions d'euros.

Le compte d'exploitation affiche un produit net bancaire de 41,6 millions d'euros et le résultat net s'établit à 10 millions d'euros.

Les métiers d'appui de la banque de détail

Le crédit à la consommation

Groupe Cofidis Participations

Le Groupe Cofidis Participations conçoit, vend et gère une large gamme de services financiers, tels que crédits à la consommation, solutions de paiement et services bancaires (comptes courants, épargne, Bourse en ligne et placements). Il dispose à cet effet de trois enseignes spécialisées dans la vente de produits et services financiers :

- Cofidis, spécialiste européen du crédit en ligne, implanté en France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal, République tchèque, Hongrie et Slovaquie ;
- Monabanq, la banque en ligne nouvelle génération ;
- Creatis, spécialiste du regroupement de crédits à la consommation.

Le Groupe Cofidis Participations a produit pour plus de 3,2 milliards d'euros de crédits et affiche un encours de crédits nets de plus de 7,6 milliards à fin 2011.

Le produit net bancaire s'établit à 1 142 millions d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 7 % par rapport à l'année 2010. Le résultat d'exploitation et le résultat net s'élèvent respectivement à 623 et 135 millions d'euros.

Face à un contexte législatif et concurrentiel qui évolue, le Groupe Cofidis Participations va continuer d'adapter ses offres et son positionnement commercial pour être en phase avec les attentes des clients sur ces principaux marchés. La maîtrise des risques restera également une priorité dans les mois et années à venir.

Groupe Sofemo

L'activité de la société reste principalement concentrée sur la production du paiement en N fois ainsi que sur le développement du crédit vendeur.

La production de crédits s'est élevée au cours de l'exercice 2011 à 750 millions d'euros. L'encours net des crédits à la clientèle passe de 1,05 en 2010 à 1,16 milliard d'euros en 2011.

S'agissant des résultats, le Groupe Sofemo a dégagé un PNB de 67 millions d'euros (+ 2,4 %). Le résultat net est de 15,1 millions d'euros (+ 15,9 %).

Banque Casino (filiale consolidée par intégration proportionnelle et dont la contribution aux comptes consolidés représente 50 %)

La Banque Casino, détenue à parité avec le Groupe Casino depuis juillet 2011, commercialise des cartes de crédit, des crédits à la consommation et des assurances dans 102 hypermarchés Casino et via le site Cdiscount.

En 2011, la production de crédits s'est élevée à 234 millions d'euros et 63 500 nouvelles cartes ont été distribuées. Au 31 décembre 2011, Banque Casino gère 700 000 clients et un encours de crédits de 268,5 millions d'euros. Le produit net bancaire s'établit à 30,9 millions d'euros.

L'affacturage et la mobilisation de créances

Le rapprochement de FactoCIC et de CM-CIC Laviolette Financement a donné naissance, le 2 janvier 2012, à CM-CIC Factor, centre de métier du Groupe CM10-CIC pour le financement et la gestion du poste clients.

FactoCIC

Centre de métier du Crédit Mutuel et du CIC, FactoCIC intervient dans le financement court terme destiné aux entreprises, en France et à l'international.

Au cours de l'année 2011, le volume de créances achetées s'est élevé à 14,5 milliards d'euros (+ 15,8 %). La production commerciale ressort à près de 3 milliards d'euros et l'encours brut des crédits totalise 2,4 milliards.

Le développement de l'activité avec les banques partenaires, placé au cœur de la réflexion, a permis de reverser 20,2 millions d'euros de commissions.

Le produit net bancaire s'établit à 57,5 millions d'euros et le résultat net à 9,8 millions.

CM-CIC Laviolette Financement

Centre de métier pour la mobilisation de créances professionnelles notifiées, CM-CIC Laviolette Financement a poursuivi son développement avec l'ensemble des banques partenaires.

Avec une bonne maîtrise des risques et une production commerciale maintenue, 2011 s'est soldée par une hausse d'activité de 17,5 % à 1,89 milliard d'euros de flux captés, une progression de 17 % du produit net bancaire à 16,6 millions et une rémunération des banques partenaires à hauteur de 10,5 millions (+ 12 %).

Le résultat net atteint 2,5 millions d'euros contre 1,4 million en 2010.

Le crédit-bail

CM-CIC Bail

Sur un marché du financement dynamique, CM-CIC Bail a connu en 2011 une bonne année, comme en témoigne la hausse de sa production de plus de 20 % en montant. 109 200 dossiers ont été réalisés. A fin 2011, CM-CIC Bail gère un encours de crédits bruts de plus de 6,1 milliards d'euros.

La production des réseaux Crédit Mutuel et CIC, sous l'impulsion des commerciaux spécialisés, a progressé de 17 %.

La fusion avec Sodelem a renforcé les équipes et les compétences, accéléré le développement des différents métiers et étendu la gamme de produits et services.

L'amélioration continue du système d'information et des process met de nouveaux outils à la disposition des commerciaux et optimise la productivité, permettant aussi une plus grande satisfaction du client.

Le produit net bancaire s'est établi à 47,6 millions d'euros et le résultat net a été de 6,9 millions d'euros.

CM-CIC Lease

Le Groupe CM-CIC a, au cours de l'année 2011, continué de développer et d'élargir auprès de ses clients les offres de financement de l'immobilier professionnel par voie de crédit-bail immobilier.

Les nouvelles conventions de financement ont ainsi porté sur 308 immeubles (+ 9,6 % par rapport à 2010) pour un montant de 676 millions d'euros, en croissance de 7,0 % par rapport à l'exercice précédent.

L'amélioration constante de la productivité et de la qualité dans la mise en place des concours est restée la priorité de CM-CIC Lease qui a également entrepris au cours de l'exercice un important plan de formation visant à étendre les capacités d'expertise et l'efficacité de ses équipes.

Le résultat net s'établit à 3,7 millions d'euros.

La gestion collective et l'épargne salariale

CM-CIC Asset Management

CM-CIC Asset Management, centre de métier de gestion d'actifs du Groupe CM-CIC, et 5^e société de gestion de la place, a, comme ses concurrents, souffert d'un contexte de marché difficile. Elle a en outre subi indirectement les incidences de Bâle III et l'alourdissement de la fiscalité sur les placements financiers. La clientèle des particuliers, mais aussi celle des entreprises, a en effet poursuivi sa réorientation vers l'épargne bancaire.

Les encours de CM-CIC Asset Management terminent toutefois l'année en moindre retrait que ceux du marché, hormis la catégorie monétaire. Cette dernière a été particulièrement touchée par le phénomène de décollecte du fait de l'importance historique dans le Groupe d'une clientèle de grandes et moyennes entreprises, institutionnels et associations.

En revanche, la prudence dans le choix des titres et des maturités a permis, en maintenant globalement les performances, de soutenir les encours de la classe obligataire. Celle-ci a été également renforcée par l'élargissement d'une gamme de fonds à échéance, qui se poursuivra en 2012. L'ensemble de la gestion de taux s'est illustré en remportant de nombreux prix en 2011, comme le *Morningstar Fund Awards*, pour le meilleur groupe "gamme large obligations", pour la deuxième année consécutive.

Concernant les actions, qui représentent 9,9 % de l'encours global au 31 décembre 2011, la baisse des encours est restée limitée au regard du marché malgré la désaffection pour cette classe d'actifs. CM-CIC Asset Management dispose dans cette catégorie de fonds spécifiques et attractifs, qui continueront à être mis en valeur en 2012 : fonds relatifs aux "small and mid caps", fonds thématiques, tels Union Europe Growth (fonds de croissance à faible volatilité) ou CM-CIC Or et Mat (fonds international investi sur les mines d'or et les matières premières).

Enfin, les OPCVM diversifiés, qui représentent 14 % du total au 31 décembre 2011, ont connu un faible tassement (- 3,26 %) de leurs encours, en particulier grâce à la souscription de fonds profilés par la clientèle des institutionnels.

La clientèle privilégiée de la société reste celle des réseaux du Groupe CM-CIC, qu'elle relève du grand public, de la banque privée, ou des entreprises. Par ailleurs, la recherche de nouveaux clients institutionnels a été poursuivie avec succès, grâce notamment à de nombreuses victoires lors d'appels d'offre. La diffusion de produits à l'international a démarré dans les filiales étrangères du Groupe, en particulier auprès du réseau Targobank en Allemagne.

Enfin, avec les sociétés du Groupe CM-CIC œuvrant également dans le domaine des titres (CM-CIC Titres, CM-CIC Securities), CM-CIC Asset Management a élaboré une offre intégrée en direction des sociétés de gestion (CM-CIC Investor Services).

A fin 2011, les actifs sous gestion, répartis sur 632 fonds, se sont montés à 51,2 milliards d'euros, en retrait de 12 %. CM-CIC Asset Management est également intervenu en tant que prestataire comptable auprès de 73 sociétés de gestion couvrant 307 OPCVM.

Le produit net bancaire s'est élevé à 50,7 millions d'euros et le résultat net s'est établi à 3,3 millions d'euros.

CM-CIC Epargne Salariale

CM-CIC Epargne Salariale, centre de métier du Crédit Mutuel et du CIC, représentait fin 2011 :

- 5,634 milliards d'euros d'encours gérés (+ 5,3 %), malgré l'impact défavorable des marchés financiers ;
- 58 376 entreprises clientes (+ 11,8 %) ;
- 1 415 595 salariés en gestion.

La collecte de capitaux a été stimulée par l'apport de versements sur de nouveaux contrats et des transferts de la concurrence. La production en capitaux a augmenté de 11 % par rapport à 2010 et celle en nombre de contrats de 14 %.

Le marché de l'entreprise a été dynamique, permettant une amélioration du taux de détention en contrats d'épargne salariale.

L'offre de gestion administrative et financière sur le segment des GME/GE s'est montrée compétitive.

L'exercice a vu la mise à la disposition des épargnants de nouveaux services de suivi des opérations et, pour le réseau commercial, l'extension des fonctionnalités en matière de pilotage de l'activité.

La rémunération liée à l'épargne salariale pour les réseaux du Groupe (commissions de placement et droits d'entrée) a continué de croître. Le produit net bancaire s'est élevé à 23,1 (+ 28,8 %) et le résultat net s'établit à 4,2 millions d'euros contre 1,1 million en 2010.

Autre

Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH

Cette société, anciennement dénommée CM-CIC Covered Bonds SA, a pris le statut de SFH (Société de Financement de l'Habitat) courant 2011 afin de proposer à sa base d'investisseurs ce nouveau standard de qualité et de liquidité.

Depuis l'été 2011, le marché de la dette s'est considérablement crispé en raison des crises souveraines. Les investisseurs internationaux ont manifesté une grande réticence à investir, surtout à l'égard des pays européens considérés comme étant fragiles. La France a progressivement intégré cette liste et l'ensemble des émetteurs français ont ainsi souffert de cette situation.

Le mode de fonctionnement du marché a été modifié ; les opérations à caractère privé ont remplacé les émissions publiques benchmark.

Dans ce contexte difficile, Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH a néanmoins été en mesure d'émettre près de 1,5 milliard d'euros lors du dernier trimestre de l'année 2011 essentiellement par des abondements d'émissions existantes.

Globalement, le bilan 2011 est malgré tout particulièrement positif puisque 8,7 milliards d'euros ont été émis par Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH et placés auprès d'une base d'investisseurs de plus en plus diversifiée ; environ 140 investisseurs différents ont acheté nos titres au cours de cette année.

Le Groupe CM11-CIC projette d'emprunter en 2012, si les marchés le permettent, 12 milliards d'euros supplémentaires majoritairement sous forme de *covered bonds*.

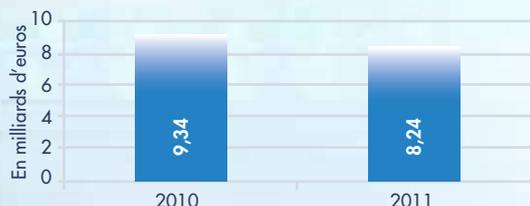
L'assurance, deuxième métier du Groupe

Les activités d'assurances du Groupe CM10-CIC sont développées à travers les filiales du holding Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) et notamment ACM Vie SA, Serenis Vie, ACM IARD, Serenis Assurances, Partners en Belgique et ICM Life au Luxembourg. Le GACM assure, en France, un véhicule sur 19 et une habitation sur 18. Le Groupe gère 24,3 millions de contrats auprès de 7,5 millions d'assurés.

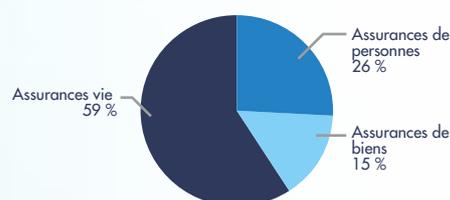
■ Assurance, chiffres clés

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation
Produit net bancaire	967	1 198	- 19,3 %
Résultat brut d'exploitation	615	831	- 25,9 %
Résultat avant impôt	615	828	- 25,7 %
Résultat net	421	684	- 38,5 %

Chiffre d'affaires consolidé du GACM



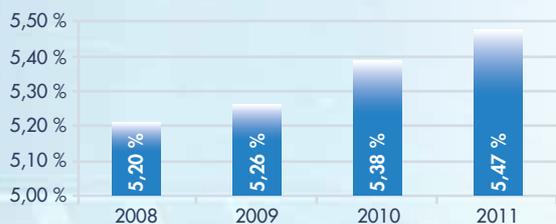
Répartition du chiffre d'affaires 2011



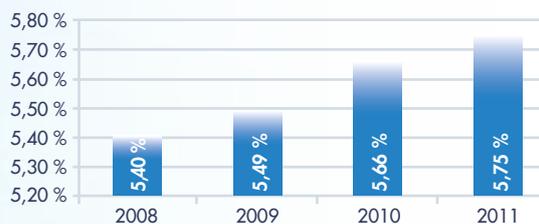
Dans un contexte économique particulier à l'année 2011, le chiffre d'affaires consolidé des activités d'assurances s'établit à 8,2 milliards d'euros contre 9,2 milliards d'euros en 2010, soit une diminution de 11,30 % sur un marché globalement en recul de 9 %. Malgré une baisse des primes en assurance vie et capitalisation, la collecte est restée globalement positive sur l'année permettant à l'encours géré de progresser de plus de 2 %.

Le fléchissement du chiffre d'affaires de l'assurance vie a été en partie compensé par la croissance des assurances de risques de 14,2 %. Les branches automobile et habitation présentent une évolution supérieure à la moyenne du marché avec respectivement des hausses de 5,3 % et 8,5 %. Les assurances de personnes affichent une progression de plus de 19 % grâce à l'assurance des emprunteurs : en effet, depuis le 1^{er} janvier 2011, les ACM assurent également les prêts commercialisés par le réseau Cofidis.

Part de marché Auto



Part de marché MRH



En l'absence d'événements climatiques d'envergure, les résultats techniques des assurances de biens sont excellents. La sinistralité de la branche santé reste également bien orientée.

S'inscrivant dans la stratégie d'internationalisation du Groupe CM10-CIC, le GACM a accompagné le développement du réseau espagnol Targobank avec la création de deux succursales vie et non vie et étudie d'autres projets de développement en Espagne. Le GACM a cédé sa filiale de réassurance luxembourgeoise ICM Ré au premier semestre, mais garde une implantation locale à travers ICM Life.

Le produit net assurance est de 967 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 1 198 millions d'euros l'exercice précédent, après rémunération des réseaux internes de distribution à hauteur de 1 014 millions d'euros. Le résultat avant impôt se monte à 615 millions d'euros contre 828 millions en 2010.

Evolution des commissions versées



Outre le résultat record de l'année 2010, positivement impacté par le changement de statut fiscal de la réserve de capitalisation et le recul du chiffre d'affaires, la baisse s'explique également par la situation sur les marchés financiers et la crise de la dette grecque qui se traduit dans les comptes du GACM par des dépréciations d'actifs (*impairments*) et leur comptabilisation en juste valeur par l'application des normes IAS 39 et IFRS 4.

Dans le même temps, le GACM a réalisé plus de 80 millions d'euros de plus-values nettes suite à la cession de deux de ses filiales (ICM Ré et EP Services). La société EP Services a été cédée à EP Surveillance, autre société du Groupe CM10-CIC détenue par Euro Information.

Avec 421 millions d'euros de résultat net, le pôle assurance contribue significativement au résultat global du Groupe CM10-CIC.

La banque de financement

Le secteur de la banque de financement comprend le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements à valeur ajoutée (financements de projets et d'actifs, financements export, etc.), les activités internationales et les succursales étrangères.

Le secteur gère 15,5 milliards d'euros de crédits et 4,5 milliards d'euros de dépôts. Le produit net bancaire passe de 456 millions d'euros en 2010 à 485 millions en 2011 en progression de 6,2 %. Le coût du risque de 32 millions d'euros est en baisse de 3 millions d'euros par rapport à l'année 2010.

Le résultat avant impôt progresse de 8 % à 369 millions d'euros.

■ Banque de financement, chiffres clés

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation
Produit net bancaire	485	456	+ 6,2 %
Résultat brut d'exploitation	401	376	+ 6,7 %
Résultat avant impôt	369	341	+ 8,3 %
Résultat net	239	236	+ 1,4 %

Les grands comptes : grandes entreprises et investisseurs institutionnels

Le secteur bancaire dans son ensemble a connu des évolutions très marquées :

- une liquidité tendue suite au comportement très restrictif des principaux acteurs du marché interbancaire,
- l'arrêt de l'accès aux ressources en dollars, entraînant un quasi-retrait des acteurs européens,
- le poids des nouvelles réglementations avec l'arrivée à horizon 2015/2018 de nouveaux ratios de liquidité (LCR et NSFR) et de solvabilité dans le cadre de Bâle III.

Dans ce contexte devenu beaucoup plus difficile, particulièrement dans la deuxième partie de l'année, le Groupe CM10-CIC a poursuivi sa politique d'accompagnement de ses clients comme il l'a fait au cours des crises successives depuis 2007.

Le premier semestre 2011 a été essentiellement marqué, pour l'activité crédits, par des opérations de refinancement. Les grands groupes ont poursuivi leur politique de désendettement et de désintermédiation en faisant appel de manière plus soutenue au marché obligataire et à celui des billets de trésorerie. Les grands comptes ont renforcé leur présence dans ces deux activités, en participant notamment à des opérations importantes.

La crise des dettes souveraines à compter de l'été 2011 a marqué un coup d'arrêt aux opérations de financement, les *Corporate* faisant preuve d'attentisme face à la volatilité des marchés et à la tension sur les *spreads*.

Le Groupe CM10-CIC, grâce à une politique commerciale très active et à sa solidité financière, reconnue et appréciée des grands clients, a développé ses ressources en profitant de l'évolution favorable de la trésorerie des entreprises et des investisseurs institutionnels.

En matière de traitement de flux, autre axe majeur de croissance, le Groupe CM10-CIC a renforcé son activité monétique auprès des grands remettants en s'appuyant sur ses développements technologiques (notamment le paiement sans contact et la téléphonie) et sur son approche transfrontalière.

Par ailleurs, le Groupe CM10-CIC a également accompagné ses clients sur les évolutions réglementaires et techniques (Sepa, arrêt Etebac...) Enfin, le regroupement sur une seule plate-forme des équipes "Moyens de paiement corporate" et des équipes commerciales a encore renforcé la qualité des services.

Les financements spécialisés

Les financements d'acquisitions

Le Groupe CM10-CIC accompagne ses clients dans leurs projets de transmissions d'entreprise, de croissance externe et de développement, en apportant son expertise et son savoir-faire en matière de structuration de financements adaptés à chaque type de transaction.

L'activité commerciale a été soutenue et, malgré un renchérissement du coût de la liquidité, les nouvelles affaires ont été réalisées en maintenant un rapport rentabilité/risque favorable. Le Groupe a veillé à conserver un positionnement équilibré sur les différents types d'opérations (acquisitions *corporate*, opérations avec "sponsor" financier, transmissions familiales et patrimoniales).

Les financements d'actifs

Dans la ligne de 2010, la situation globale du marché a permis de réaliser des opérations présentant un couple risque/rentabilité toujours favorable et des marges maintenues à un niveau élevé. Une baisse des marges sur les meilleures contreparties a été notée en fin d'exercice en raison notamment de la concurrence des banques ayant un accès au dollar. Les opérations de financement avec optimisation fiscale ont contribué significativement à la génération de commissions, en particulier celles avec la Chine.

Les financements de projets

L'équipe a participé à des appels d'offre ou dialogues compétitifs lancés par des grands groupes clients CM10-CIC et a apporté son soutien à la clientèle entreprises des banques régionales. Elle a travaillé principalement en arrangement — sur les dossiers français, le plus souvent avec un rôle d'agent, — et en participation hors des frontières.

Les activités internationales et les succursales étrangères

L'axe essentiel de la stratégie du Groupe CM10-CIC à l'international est d'accompagner la clientèle dans son développement sur les marchés étrangers, avec une offre diversifiée et adaptée aux besoins des entreprises.

Avec CIC Développement international, CM-CIC Aidexport et les succursales du CIC localisées à Londres, New York, Singapour, Hong Kong et Sydney, le Groupe Crédit Mutuel-CIC dispose des outils pour répondre à cet objectif.

L'accompagnement à l'étranger de la clientèle s'appuie également sur les partenariats stratégiques en Chine avec la Bank of East Asia, au Maghreb avec la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et la Banque de Tunisie, en Italie avec Banca Popolare di Milano, et en Espagne avec Targobank et Banco Popular.

Les activités de marché

Les activités de marché de la BFCM et du CIC sont regroupées au sein d'une seule entité "CM-CIC Marchés" avec une direction unique. Cette entité assure les métiers "Refinancement" du Groupe CM10-CIC, de "Commercial" et de "Compte propre" à partir des sites de Paris et Strasbourg mais également à partir des succursales de New York, Londres, Francfort et Singapour.

■ Activité de marché, chiffres clés

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation
Produit net bancaire	401	618	- 35,1 %
Résultat brut d'exploitation	228	436	- 47,7 %
Résultat avant impôt	112	440	- 74,6 %
Résultat net	61	355	- 82,8 %

Ces opérations sont enregistrées dans deux bilans :

- à la BFCM, pour le métier "Refinancement",
- et au CIC, pour les métiers "Commercial" et "Compte propre".

Les activités de marché comportent également une activité d'intermédiation boursière assurée par CM-CIC Securities.

Au 31 décembre 2011, le produit net bancaire est de 401 millions d'euros contre 618 millions en 2010. Les revenus ont été principalement affectés par les effets de la crise de la zone euro à partir de l'été, la chute des marchés des actions et par l'écartement des *spreads* des marchés obligataires. Le coût du risque atteint 116 millions d'euros contre une reprise (produit) de 4 millions en 2010 et concerne à hauteur de 104 millions d'euros les dépréciations constatées sur les titres souverains grecs. Le résultat avant impôt évolue de 440 millions d'euros à 112 millions après imputation d'une perte de valeur des titres souverains grecs de 154 millions d'euros.

Refinancement

L'année 2011 a connu deux visages sur le marché de la dette :

- les sept premiers mois ont été très actifs en émissions et plus généralement en ressources à moyen et long termes levées, grâce notamment à l'appétit des assureurs vie pour des investissements à long terme. Ainsi, à fin juillet, l'encours levé ressortait à près de 15 milliards d'euros soit 73 % du total emprunté à long terme sur l'exercice (20,4 milliards) ;
- à partir d'août, le contexte s'est considérablement assombri suite à la perte de "AAA" des Etats-Unis chez Standard & Poor's et à l'intensification de la crise des dettes souveraines en zone euro. La réduction brutale des ressources à court terme en dollars en provenance des *money-market funds* américains à la rentrée a peu impacté le Groupe CM10-CIC, en raison de sa faible dépendance aux ressources en dollars.

En 2011, le Groupe Crédit Mutuel-CIC a poursuivi ses efforts de fond pour limiter son endettement de marché et conforter sa liquidité. Il a amélioré son ratio crédits/dépôts et a opéré une politique d'émissions obligataires régulières à destination de ses clients. Quatre émissions BFCM pour un montant total de 1 910 millions d'euros ont été placées dans les réseaux Crédit Mutuel-CIC et, pour la première fois, en juin, auprès de la clientèle de Targobank Allemagne :

- mars : 250 millions à 5 ans au taux de 4,10 % ;
- avril : 250 millions à 3 ans au taux de 3,60 % ;
- juin : 410 millions à 5,3 ans au taux de 4,00 % ;
- décembre : 1 000 millions à 7 ans au taux de 5,30 % (sous format TSR).

La stratégie consistant à favoriser la production de ressources de marché longues au détriment des financements levés sur le marché monétaire a été amplifiée, aboutissant à une ventilation des ressources de 37 % à court terme et de 63 % à moyen et long termes (contre 50/50 à fin 2010).

Par leur participation croissante aux émissions BFCM et CM-CIC Home Loan SFH, les principaux investisseurs internationaux ont confirmé leur confiance dans le Groupe. Pour preuve l'émission "samourai" de 27 milliards de yens japonais souscrite en juillet, pour la première fois, par des investisseurs institutionnels japonais.

Enfin, la détention d'un important matelas d'actifs éligibles à la BCE, couvrant les besoins de refinancement sur les 12 prochains mois glissants, a amélioré très sensiblement la situation de liquidité.

A noter également en 2011 :

- l'exercice du *call* émetteur sur une émission subordonnée BFCM de 1 milliard d'euros en décembre ;
- le remboursement par anticipation (*tender*) à 70 % d'une émission BFCM *tier one* hybride. Près de 33 %, soit 197 millions d'euros, ont été apportés à l'offre ; la grande majorité des investisseurs n'a donc pas souhaité le remboursement, exprimant ainsi sa confiance dans l'avenir du Groupe.

Commercial

Avec des équipes de vente localisées à Paris et dans les grandes métropoles régionales — pour les clients du réseau et des grandes entreprises —, la salle des marchés propose à sa clientèle domestique et européenne, dont certains particuliers, un service de conseils et de cotations sur les produits de change, de taux et de placements.

Le métier commercial intègre une offre originale et performante de produits de placement, directement issue de l'expertise du compte propre.

Compte propre

En 2011, les marchés économiques ont été cadencés par l'intensification de la crise des dettes souveraines.

Dans le contexte très volatil et incertain au second semestre, les positions, notamment sur les pays les plus exposés, ont été gérées avec prudence et le plus souvent significativement réduites.

L'incidence des événements sur les résultats des activités de compte propre est restée modérée, et ceux-ci, bien qu'en repli sur 2010, sont demeurés globalement de bon niveau, tant en France qu'à New York.

Les performances des produits de gestion alternative proposés à la clientèle et issus du compte propre ont résisté convenablement, et les encours progressé.

Intermédiation boursière

CM-CIC Securities, négociateur, compensateur et dépositaire-teneur de comptes, couvre les besoins des investisseurs institutionnels, des sociétés de gestion privée et des entreprises.

Membre de ESN LLP, réseau multilocal formé de 10 intermédiaires présents dans 12 pays en Europe (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Grande-Bretagne, Irlande,

Finlande, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Chypre et France) et actionnaire majoritaire d'ESN North America (Etats-Unis, Canada), il a la capacité de négocier pour ses clients sur tous les marchés d'actions européens et américains, ainsi que sur de nombreux marchés émergents.

CM-CIC Securities compte 30 analystes et stratèges basés en France, 38 commerciaux à Paris, Lyon et Nantes, 4 à Londres (succursale démarrée en 2010) et 8 à New York (ESN North America). Il a aussi 5 vendeurs sur les produits dérivés d'indices, d'actions, de matières premières agricoles (service Préviris offert aux agriculteurs pour couvrir leurs récoltes de blé, de colza et de maïs) ainsi que 8 vendeurs et négociateurs sur les obligations traditionnelles et convertibles.

CM-CIC Securities organise également des présentations de sociétés, *roadshows* et séminaires en France et à l'étranger, exerce une activité de dépositaire-teneur de compte au service de 115 sociétés de gestion et administre 26 975 comptes de particuliers et 272 OPCVM totalisant 15 milliards d'euros d'actifs.

CM-CIC Securities, à travers son département CM-CIC Corporate, est le centre de métier "opérations financières" du Groupe CM10-CIC. Des accords de partenariat avec l'ensemble des membres d'ESN ont étendu à l'Europe ses activités "opérations boursières" et "fusions-acquisitions". Enfin, le département assure également les services aux émetteurs (communication financière, contrats de liquidité et rachat d'actions, secrétariat financier et service titres).

Le produit net bancaire 2011 de CM-CIC Securities s'est établi à 54,3 millions d'euros.

La banque privée

Le secteur de la banque privée développe un savoir-faire en matière de gestion financière et d'organisation patrimoniale, mis au service de familles d'entrepreneurs et d'investisseurs privés et regroupe les sociétés dont c'est la vocation principale.

Ces sociétés opèrent tant en France par le biais du CIC-Banque Transatlantique et de Dubly-Douilhet SA qu'à l'étranger par l'intermédiaire des filiales Banque de Luxembourg, Banque CIC Suisse, Banque Transatlantique Luxembourg, Banque Transatlantique Belgium, Banque Transatlantique Londres, Banque Pasche et CIC Private Banking à Singapour.

Un montant de 14,6 milliards d'euros de dépôts comptables et 7,1 milliards d'euros de crédits sont globalement gérés par ces entités. L'épargne gérée et conservée s'élève à 66,1 milliards d'euros.

■ Banque privée, chiffres clés

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation
Produit net bancaire	431	404	+ 6,8 %
Résultat brut d'exploitation	115	84	+ 36,1 %
Résultat avant impôt	85	71	+ 21,1 %
Résultat net	68	62	+ 9,2 %

Le produit net bancaire augmente de 7 % à 431 millions d'euros au 31 décembre 2011 (404 millions en 2010) sous l'effet d'un produit net d'intérêts en forte progression de 21 % pondéré par une stabilité des commissions perçues. Ces dernières représentent 53,6 % de l'ensemble du produit net bancaire.

Des charges exceptionnelles telles que le provisionnement de titres souverains grecs ont affecté le compte de résultat de 44 millions d'euros. Malgré ces éléments, le secteur s'avère particulièrement sain sur le plan financier étant donné que le résultat avant impôt de 85 millions d'euros en 2011 excède de 21 % celui de l'année 2010 (71 millions d'euros).

Groupe Banque Transatlantique

En 2011, le produit net bancaire s'est élevé à 92,9 millions d'euros (+ 4,7 %) et le résultat avant impôt à 32 millions (+ 48,4 %). Le produit net d'intérêts s'est accru de 15,2 %.

En fin d'année, les encours gérés du Groupe Banque Transatlantique ont atteint le niveau record de 12 milliards d'euros.

Dubly-Douilhet

Pour Dubly-Douilhet, entreprise d'investissement spécialisée dans la gestion sous mandat de portefeuilles pour une clientèle haut de gamme du Nord et de l'Est de la France, l'année 2011 a été caractérisée par une bonne résistance des produits à la crise. La rémunération de la trésorerie s'est améliorée.

Le produit net bancaire s'établit à 9,1 millions d'euros (+ 36,6 %) et le résultat net est de 3,2 millions d'euros contre 1 million en 2010.

Banque CIC (Suisse)

La banque s'est implantée à Sion en début d'exercice pour poursuivre son développement. Ceci porte à 9 le nombre de points de vente et l'établissement, plus que centenaire, couvre ainsi toutes les régions linguistiques du pays.

A la fois banque privée et commerciale, celui-ci est en premier lieu au service des entrepreneurs et de leurs sociétés.

Son modèle d'affaires et l'ancrage au sein du Groupe lui permettent de proposer une gamme de services exhaustive dans un cadre personnalisé et axé sur les besoins de sa clientèle.

Le produit net bancaire s'établit à 69,4 millions d'euros et le résultat net est de 2,9 millions d'euros.

Banque de Luxembourg

Pôle de compétences en matière de *private banking* international au sein du Groupe CM10-CIC, la Banque de Luxembourg a stabilisé son activité et ses résultats malgré l'impact significatif de la crise financière.

Le produit net bancaire augmente de 11,0 % pour s'établir à 214 millions d'euros. Le résultat net est globalement stable à 55,6 millions d'euros.

CIC Private Banking – Banque Pasche

La banque, qui intervient dans plus de 70 pays avec une offre construite sur le principe d'une architecture ouverte, a démontré en 2011 la pertinence de son *business model*.

Le produit net bancaire s'établit à 34,2 millions d'euros.

Succursale CIC Singapour et CIC IS Hong Kong

Depuis 2002, le CIC exerce son métier de banque privée en Asie à partir de Hong Kong et Singapour, places qui visent à court terme des positions de marché leaders dans cette industrie.

En 2011, les huit premiers mois ont été marqués par une bonne activité qui s'est traduite par le retour des investisseurs sur les marchés actions et obligataires. En revanche, l'accélération de la crise de liquidité qui a frappé les banques européennes a causé un gel des affaires sur la fin d'année.

Globalement, les actifs gérés sont restés stables et le CIC a continué de renforcer la qualité de ses équipes de conseillers.

Le capital-développement

Le capital-développement exercé pour compte propre constitue un pôle important de notre stratégie commerciale permettant d'accompagner le renforcement des fonds propres notamment des clients des réseaux Crédit Mutuel et CIC sur des durées à moyen et long termes.

Au 1^{er} janvier 2011, les entités exerçant cette activité (CIC Finance, CIC Investissement, CIC Banque de Vizille et IPO) ont été regroupées au sein du pôle CM-CIC Capital Finance pour une meilleure efficacité et un meilleur service. Les antennes régionales à Lyon, Nantes, Lille, Bordeaux et Strasbourg assurent la proximité avec notre clientèle.

L'exercice s'est révélé compliqué dans un environnement de marché perturbé. Le premier semestre a été bien orienté en termes d'activité, tant en opérations d'investissement qu'en honoraires d'ingénierie financière. Le renversement de tendance, à compter de l'été, a conduit CM-CIC Capital Finance à adapter sa stratégie d'investissement à la dégradation de la conjoncture et à accélérer le rythme de ses cessions, notamment sur son portefeuille coté.

2011 a néanmoins été une année de forte activité en gestion pour compte propre avec 380 millions d'euros investis dans plus de 170 opérations, dont près des deux tiers en capital-développement et une part significative de réinvestissements en accompagnement des lignes du portefeuille et avec des montants unitaires plus importants.

La rotation du portefeuille a également été élevée avec 319 millions d'euros en valeur de cessions, dont 122 millions en plus-values réalisées (y compris reprises de provisions sur cessions), démontrant ainsi la qualité des lignes investies et la résilience du modèle économique de CM-CIC Capital Finance.

Capital-développement, chiffres clés

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation
Produit net bancaire	93	191	- 51,3 %
Résultat brut d'exploitation	59	155	- 61,9 %
Résultat avant impôt	59	155	- 61,9 %
Résultat net	57	153	- 62,6 %

Au 31 décembre, les actifs sous gestion pour compte propre représentaient 1,8 milliard d'euros (dont 78 millions en capital innovation) pour plus de 575 participations au capital d'entreprises et de quelques fonds d'investissement. Ce portefeuille a généré 42,6 millions d'euros de revenus en dividendes et coupons, montant en progression par rapport à 2010.

L'importance des cessions et l'orientation défavorable de l'environnement économique et financier au second semestre n'ont cependant pas permis de reconstituer le stock de plus-values latentes en fin d'exercice, ce qui a impacté le résultat IFRS.

Le produit net bancaire de CM-CIC Capital Finance et de ses filiales est de 93 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 191 millions en 2010 et le résultat avant impôt de 59 millions d'euros contre 155 millions en 2011.

Liquidité et financement

Au cours de l'année 2011, le Groupe a pu réduire de près de 6 milliards d'euros son "gap" commercial et rallonger de 9 milliards d'euros sa dette de marché à moyen et long termes. Au total, les fonds propres, les dépôts clientèle et les ressources de marché à moyen et long termes excèdent de près de 30 milliards l'encours de crédits à la clientèle.

Le refinancement monétaire cash du Groupe s'élève à 36 milliards d'euros à fin janvier 2012. Il est désormais intégralement protégé par l'encours de créances éligibles à la BCE assurant ainsi au CM11-CIC une totale capacité à résister aux scénarios de fermeture des marchés de financement à court terme.

Le programme d'émission à moyen et long termes du Groupe pour 2012 s'élève à 12 milliards d'euros pour 9,1 milliards d'euros de tombées. L'exécution de ce programme est d'ores et déjà bien avancée compte tenu de l'avance prise fin 2011 ainsi que du montant de 4,6 milliards déjà émis sur janvier et février 2012 sous forme d'opérations publiques, privés et d'émissions réseau.

Un développement qui s'appuie sur la fidélité aux valeurs d'origine

Les résultats de 2011 l'illustrent : la crise actuelle n'a pas affecté le Groupe CM10-CIC dans les mêmes proportions que beaucoup de ses concurrents. Cette spécificité tient largement aux valeurs auxquelles le Groupe s'attache et qui guident sa stratégie. Bâti il y a 120 ans sur les liens de solidarité entre épargnants et emprunteurs, le Crédit Mutuel a su préserver ce qui fait sa force et sa différence par rapport aux autres établissements de crédit : rester une banque coopérative et mutualiste qui entretient des relations de confiance claires et honnêtes avec ses sociétaires et clients.

Authentique banque de proximité, le Crédit Mutuel participe au développement de la vie économique locale et favorise l'accession à la propriété, ainsi qu'à l'amélioration des équipements et du cadre de vie. Et il contribue activement, malgré la crise, au financement des entreprises de nos régions.

Rapport sur les risques

Informations requises par IFRS 7 sur les risques relatifs aux instruments financiers.



Les chiffres qui figurent dans ce chapitre sont audités, sauf ceux expressément marqués d'un *, qui ont fait l'objet des vérifications de sincérité et de concordance prévues à l'article L.823-10 du code de commerce au même titre que le reste du rapport de gestion.

Les fonctions de contrôle périodique, permanent et de conformité, permettent une sécurisation renforcée des process sur l'ensemble des activités.

La direction des risques consolide la maîtrise globale des risques et optimise leur gestion au regard des fonds propres réglementaires alloués à chaque activité et de la rentabilité dégagée.

Les risques de crédit

L'organisation de la filière engagement

Conformément à la réglementation en vigueur, l'organisation de la gestion des engagements distingue principalement les deux dispositifs suivants :

- l'octroi de crédits ;
- la mesure des risques, la surveillance des engagements et la gestion de la masse risquée.

L'organisation de la filière engagements et la gestion de ces derniers s'appuient sur un référentiel unique qui fixe les règles et les pratiques en usage dans le Groupe.

Le dispositif d'octroi des crédits

Il s'articule autour de la connaissance du client, de l'évaluation du risque et de la prise de décision d'engagement.

◆ La connaissance du client

Celle-ci et le ciblage des prospects s'appuient sur les liens étroits tissés avec l'environnement économique. La segmentation de la clientèle et sa répartition en plusieurs catégories au regard du risque orientent la prospection commerciale. Un dossier de crédit sert de support à la décision d'octroi.

◆ L'évaluation du risque

Elle repose sur les analyses menées à plusieurs stades selon des processus formalisés avec notamment :

- la cotation clientèle ;
- les groupes risques ;
- la pondération des encours liée à la nature du produit et à la garantie retenue.

Les collaborateurs disposent d'une formation à la maîtrise des risques, régulièrement renouvelée.

La cotation clientèle : un système unique pour l'ensemble du Groupe

En conformité avec la réglementation, la cotation est au centre du dispositif des risques de crédit : octroi, paiement, tarification et suivi. A ce titre, toutes les délégations s'appuient sur la cotation de la contrepartie. D'une manière générale, la filière "engagements" valide la cotation interne de tous les dossiers qu'elle est amenée à traiter.

Les algorithmes de notation ainsi que les modèles experts ont été développés afin d'améliorer l'évaluation des risques de crédit du Groupe et répondre aux exigences réglementaires relatives aux approches de notation interne.

Ce système de notation est commun à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

La définition des méthodologies de notation est réalisée sous la responsabilité de la Confédération Nationale du

Crédit Mutuel (CNCM) pour l'ensemble des portefeuilles. Néanmoins, les entités régionales sont directement impliquées dans la réalisation et la validation des chantiers des groupes de travail sur des sujets spécifiques ainsi que sur les travaux relatifs à la qualité des données et la recette des applicatifs.

Les contreparties du Groupe éligibles aux approches internes sont notées par un système unique.

La discrimination et la bonne qualification du risque sont assurées par des modèles (algorithmes ou grilles). L'échelle de valeurs reflète la progressivité du risque et se décompose en neuf positions exclusives du défaut (A+, A-, B+, B-, C+, C-, D+, D-, E+) et trois positions pour le défaut (E-, E= et F).

Le suivi des modèles de notation s'articule autour de trois principaux volets que sont l'étude de la stabilité, des performances et des analyses complémentaires. Ce suivi est réalisé sous l'égide de la CNCM sur chaque modèle de notation.

Les groupes risques (contreparties)

"Sont considérées comme un même bénéficiaire les personnes physiques ou morales qui sont liées de telle sorte qu'il est probable que si l'une d'entre elles rencontrait des problèmes financiers, les autres connaîtraient des difficultés de remboursement."

Les groupes risques sont constitués sur la base d'une procédure qui reprend les dispositions de l'article 3 du CRBF 93-05.

La pondération des produits et des garanties

Pour l'évaluation du risque de contrepartie, une pondération de l'engagement nominal peut s'appliquer, laquelle est une combinaison de la nature du crédit et de celle de la garantie.

◆ La décision d'engagement

Elle est principalement fondée sur :

- une analyse risque formalisée de la contrepartie ;
- la cotation de la contrepartie ou du groupe de contreparties ;
- les niveaux de délégations ;
- le principe du double regard ;
- les règles de plafonnement des autorisations en fonction des fonds propres ;
- la rémunération adaptée au profil de risque et à la consommation de fonds propres.

La gestion des circuits de décision est automatisée et se fait en temps réel : dès la fin de l'instruction d'une demande de crédit, le dossier électronique est transmis au bon niveau décisionnaire.

Niveaux de délégations

Réseau

Le chargé de clientèle est responsable de l'exhaustivité, de la qualité et de la fiabilité des informations collectées. Conformément à l'article n° 19 du CRBF 97-02, il constitue des dossiers de crédit destinés à formaliser l'ensemble des informations de nature qualitative et quantitative sur chaque contrepartie. Il vérifie la pertinence des éléments recueillis soit auprès des clients soit à partir des outils externes (études sectorielles, rapports annuels, informations légales, agences de notation) ou internes mis à sa disposition. Chaque chargé de clientèle est responsable des décisions qu'il prend ou fait prendre et dispose d'une délégation *intuitu personae*.

Pour les dossiers dont le montant excède les délégations *intuitu personae*, la décision relève d'une Commission décision engagements (CDE) dont les règles de fonctionnement font l'objet de procédures.

Les délégations reposent sur une modulation des plafonds d'engagement en fonction :

- de la cotation ;
- du montant total des engagements sur une contrepartie ou sur un groupe risques, éventuellement pondéré par la nature du crédit concerné ou par les garanties éligibles ;
- des exclusions de délégation.

Banque de financement et d'investissement

Les décisions ne sont pas prises individuellement et relèvent des commissions de décision engagements. Les successales étrangères bénéficient de délégations spécifiques.

Rôle de la filière engagements

La filière engagements, directement rattachée à la direction générale, est présente à différents niveaux opérationnels.

Les engagements au niveau centralisé

Une coordination de la filière et une intervention sur les principaux travaux et dossiers sont exercées depuis Strasbourg (Crédit Mutuel) et Paris (CIC).

Les engagements au niveau régional

Une présence régionale est assurée sur l'ensemble du périmètre Crédit Mutuel-CIC par des équipes spécialisées à la fois dans les directions régionales mais également, le cas échéant, dans les différents périmètres "sous-régionaux".

Les acteurs impliqués dans l'octroi de crédits

En conformité avec la réglementation, les acteurs de la filière engagements concernés par l'octroi, exercent leurs responsabilités de second regard indépendamment des acteurs opérationnels directement et structurellement en lien avec la clientèle.

Les acteurs des engagements impliqués dans l'octroi de crédits contribuent de manière générale aux travaux de la filière dans le domaine de la surveillance des crédits et de la gestion de la masse risquée. Ces interventions concernent, d'une part, une implication opérationnelle sur les dossiers et, d'autre part, une participation en tant qu'"expert" aux travaux d'organisation.

Les acteurs non impliqués dans l'octroi de crédits

De manière indépendante par rapport au traitement opérationnel de l'octroi de crédit, la filière engagements intervient dans de nombreux domaines de surveillance des crédits, d'organisation ou de procédures :

- surveillance des engagements : cette surveillance concerne l'ensemble des engagements (contreparties, division des risques, métiers...), mais aussi les différents critères qui permettent de suivre les engagements (cotation, groupe tiers...) ;
- organisation : la filière engagements assure la maîtrise d'ouvrage des nombreux outils informatiques qui permettent de gérer les engagements ;
- procédures : contribution à la rédaction de procédures, de référentiel et d'aide à la décision dans les domaines qui sont liés aux engagements.

Le dispositif de mesure des risques, de surveillance des engagements et de gestion de la masse risquée

En conformité avec les dispositions réglementaires, le suivi des engagements est assuré par les structures nationales et régionales.

◆ Mesure des risques

Le Groupe CM10-CIC dispose de différents outils permettant une approche agrégée, statique et dynamique :

- de l'exposition sur une contrepartie ou un groupe de contreparties ;
- de la production et des encours selon des axes adaptés aux lignes métiers concernés (cotation, marché, produits-crédits, secteurs d'activité, rémunération...).

Chaque entité commerciale dispose des outils d'information lui permettant de vérifier quotidiennement le respect des plafonds alloués à chacune de ses contreparties.

◆ Surveillance des engagements

La filière engagements contribue, au côté des autres acteurs concernés, à une surveillance trimestrielle et formalisée de la qualité des risques de crédit sur chaque ligne de métier.

Le dispositif de surveillance de la filière engagements intervient, de manière indépendante de l'octroi, en complément et en coordination avec les actions menées principalement

par le contrôle de premier niveau, le contrôle permanent et la direction des risques. L'objectif est de détecter le plus en amont possible les situations à risques, à partir de critères définis par segments de clientèle, de manière informatique ou par l'intermédiaire des responsables opérationnels et engagements compétents.

Les limites "grands risques", déterminées en fonction soit des fonds propres dans le cadre du règlement CRBF 93-05 pour les limites réglementaires, soit des fonds propres et de la cotation interne des contreparties pour les limites *corporate*, sont suivies selon des modalités (y compris fréquences) définies dans des procédures dédiées.

Le suivi des dépassements et des anomalies de fonctionnement de compte est assuré à travers des outils de détection avancée du risque (gestion des débiteurs, risques sensibles, remontées automatiques en recouvrement amiable...), basés à la fois sur des critères externes et internes, notamment la cotation et le fonctionnement des comptes. Ces indicateurs visent à permettre une identification et une prise en charge des dossiers le plus en amont possible. Cette détection est automatisée, systématique et exhaustive.

Un contrôle de second niveau, assuré par des compétences dédiées et indépendantes de la fonction engagements, recense les anomalies selon des critères spécifiques et analyse mensuellement les engagements jugés risqués ; les mesures correctrices appropriées sont arrêtées en conséquence.

Une analyse automatique d'une vingtaine de ratios permet en outre d'identifier chaque mois les agences connaissant des difficultés dans la gestion de leurs engagements et de mettre en place rapidement les actions de régularisation nécessaires.

Une sécurité complémentaire est ainsi apportée à la gestion des risques de crédit.

◆ **Gestion de la masse risquée**

Une définition unifiée du défaut conforme aux exigences bâloises et comptables

Une définition unifiée du défaut a été mise en œuvre pour l'ensemble du Groupe CM10-CIC. Basée sur l'alignement du prudentiel sur le comptable (CRC 2002-03), celle-ci se traduit par la correspondance entre la notion bâloise de créance en défaut et la notion comptable de créances douteuses et litigieuses. Les outils informatiques prennent en compte la contagion, permettant d'étendre le déclassement aux encours liés.

Détection de la masse risquée

La pratique consiste à identifier de manière exhaustive les créances à placer "sous surveillance" puis à les affecter à la catégorie correspondant à leur situation : sensibles (non

déclassés), douteux ou contentieux. Toutes les créances sont soumises à un traitement automatisé mensuel de détection en fonction d'indicateurs d'origine interne ou externe paramétrés dans le système d'information. Le déclassement, selon les critères réglementaires en vigueur, se fait de manière automatisée.

Passage en défaut, provisionnement, retour en sain

Les traitements de passage en défaut, provisionnement et reclassement en sain répondent aux règles prudentielles en vigueur avec une automatisation sur base mensuelle qui permet l'exhaustivité du processus.

Gestion des clients déclassés en douteux, contentieux

Les contreparties concernées sont gérées de façon différenciée en fonction de la gravité de la situation : en agence par le chargé de clientèle ou par des équipes dédiées et spécialisées par marché, type de contreparties, ou mode de recouvrement.

◆ **Reporting**

Comité des risques

Conformément aux dispositions du règlement CRBF 97-02, les différentes instances, notamment le comité des risques, sont informées de l'évolution des engagements de crédits selon une périodicité au moins trimestrielle. Par ailleurs, elles sont informées et participent aux décisions sur l'évolution des différents dispositifs de gestion des engagements de crédits.

Information des dirigeants

Une information détaillée sur les risques de crédit et les procédures les concernant est présentée aux dirigeants. Ces données sont en outre soumises à un comité de suivi des risques chargé d'examiner les enjeux stratégiques du Groupe CM10-CIC en termes de risques, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les données chiffrées

Synthèse chiffrée du risque crédit (bilan et hors bilan)

Les entrées de périmètre retenues pour le calcul du périmètre constant comprennent essentiellement les données des cinq Fédérations convergentes (Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Centre, Dauphiné Vivarais, Méditerranéen, Normandie) et de la Banque Casino.

◆ Exposition

En millions d'euros, capitaux fin de mois	31 décembre 2011	31 décembre 2011 à périmètre constant	31 décembre 2010
Prêts et créances			
Etablissements de crédit	37 775	37 690	38 720
Clientèle	270 738	243 729	235 620
Exposition brute	308 513	281 418	274 340
Provisions pour dépréciation			
Etablissements de crédit	- 310	- 310	- 350
Clientèle	- 7 564	- 7 166	- 7 256
Exposition nette	300 639	273 942	266 734

Source : comptabilité, hors pensions.

◆ Exposition sur engagements donnés

En millions d'euros, capitaux fin de mois	31 décembre 2011	31 décembre 2011 à périmètre constant	31 décembre 2010
Engagements de financement donnés			
Etablissements de crédit	1 626	1 622	1 721
Clientèle	52 107	47 814	49 014
Engagements de garantie donnés			
Etablissements de crédit	2 265	2 258	6 217
Clientèle	13 677	13 471	10 765
Provision pour risques sur engagements donnés	139	139	145

Source : comptabilité, hors pensions.

Crédits à la clientèle

◆ Encours

Le total des créances clientèle est de 270,7 milliards d'euros, en hausse de 3,4 %¹ par rapport à 2010, essen-

tiellement sur les crédits à moyen et long termes (progression des encours bilan à moyen ou long termes de 4,9 %). Hors élément exceptionnel, l'année 2011 a également été marquée par une diminution du coût du risque.

1. Variations 2011/2010 à périmètre constant.

En millions d'euros, capitaux fin de mois	31 décembre 2011	31 décembre 2011 à périmètre constant	31 décembre 2010
Crédits court terme	61 239	58 547	58 140
Comptes ordinaires débiteurs	6 993	6 709	6 942
Créances commerciales	5 158	5 103	4 326
Crédits de trésorerie	48 584	46 232	46 582
Créances export	503	503	289
Crédits moyen et long termes	197 573	174 095	166 036
Crédits d'équipement	42 526	38 160	34 484
Crédit habitat	137 216	118 999	115 258
Crédit-bail	8 294	8 294	7 961
Autres crédits	9 538	8 642	8 332
Total brut des créances clientèle hors créances douteuses	258 811	232 642	224 176
Créances douteuses	11 335	10 573	10 933
Créances rattachées	591	516	512
Total brut des créances clientèle	270 738	243 731	235 620

Source : comptabilité, hors pensions.

A la fin 2011, les encours globaux tiennent compte essentiellement de la consolidation par intégration globale des cinq Fédérations convergentes et de la consolidation par

intégration proportionnelle de la Banque Casino. Pour ces entités, les encours à la fin 2011 se décomposent comme suit :

En millions d'euros, capitaux fin de mois	31 décembre 2011 entrée périmètre	Poids relatif 31 décembre 2011
Crédits court terme	2 691	10,3 %
Comptes ordinaires débiteurs	284	1,1 %
Créances commerciales	56	0,2 %
Crédits de trésorerie	2 351	9,0 %
Crédits moyen et long termes	23 478	89,7 %
Crédits d'équipement	4 366	16,7 %
Crédit habitat	18 216	69,6 %
Crédit-bail	0	0,0 %
Autres crédits	895	3,4 %
Total brut des créances clientèle hors créances douteuses et créances rattachées	26 169	100 %
Créances douteuses	762	
Créances rattachées	76	
Total brut des créances clientèle	27 007	
Provision pour dépréciation	0	

Sauf indication spécifique, les commentaires, les encours et les analyses qui vont suivre (sauf les points "Prêts habitat", "Risque géographique") n'intègrent pas les éléments de Targobank Allemagne, du Groupe Cofidis et de Targobank Espagne.

◆ Qualité du portefeuille

Le portefeuille de créances clientèle est de qualité. Sur l'échelle de cotations internes réparties sur 9 niveaux (hors défaut), les clients cotés sur les 8 meilleures catégories représentent 95 % de l'encours.

Répartition par note interne des encours sains de la clientèle

	31 décembre 2011 ¹	31 décembre 2010 ²
A + et A -	33,2 %	31,1 %
B + et B -	33,0 %	32,6 %
C + et C -	22,0 %	23,1 %
D + et D -	9,7 %	10,6 %
E +	2,1 %	2,5 %

Source : suivi des risques.

1. Périmètre CM10-CIC (hors Targobank Allemagne, Targobank Espagne et Cofidis).

2. Périmètre CM5-CIC (hors Targobank Allemagne, Targobank Espagne et Cofidis).

Notation CM-CIC	Correspondance Moody's	Correspondance Standard & Pours
A +	AAA à Aa1	AAA à AA +
A -	Aa2 à Aa3	AA à AA -
B +	A1 à A2	A + à A
B -	A3 à Baa1	A - à BBB +
C +	Baa2	BBB
C -	Baa3	BBB -
D +	Ba1 à Ba2	BB + à BB
D -	Ba3 à B1	BB - à B +
E +	B2 et <	B et <

◆ Prêts à l'habitat

Sur l'exercice, l'encours sur les prêts habitat a augmenté de 3,2 % à périmètre constant et représente 51,2 % du total

brut bilan des créances clientèle. Par nature réparti entre un très grand nombre de clients, il est adossé à des sûretés immobilières réelles ou des garanties de premier ordre.

En millions d'euros, capitaux fin de mois	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Prêts à l'habitat	137 216	115 258
Avec garantie Crédit Logement ou Cautionnement Mutuel Habitat	46 441	42 677
Avec hypothèque ou garantie similaire de premier rang	68 684	58 916
Autres garanties ¹	22 091	13 665

Source : comptabilité. 1. Hypothèques autres rangs, nantissements, gages... y compris nouvelles acquisitions.

◆ Répartition des crédits par type de clientèle

	31 décembre 2011 ¹	31 décembre 2010 ²
Grand public	77 %	76 %
Entreprises	18 %	18 %
Grandes entreprises	3 %	4 %
Financements spécialisés et autres	2 %	2 %

Source : suivi des risques.

1. Périmètre CM10-CIC (hors Targobank Allemagne, Targobank Espagne et Cofidis).

2. Périmètre CM5-CIC (hors Targobank Allemagne, Targobank Espagne et Cofidis).

La répartition des crédits par type de clientèle est basée sur toutes les entités du Groupe CM10-CIC situées sur le territoire français.

◆ Répartition géographique des risques clientèle

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
France	90 %	89 %
Europe hors France	8 %	9 %
Autres pays	1 %	1 %

Source : comptabilité. Y compris les nouvelles acquisitions.

98 % des risques pays recensés se situent sur la zone Europe.

L'exposition du portefeuille des risques pays porte, sauf exception marginale, sur la France et les pays de l'OCDE.

◆ Risque de concentration

Le risque de concentration est traité dans le chapitre Informations relatives au pilier 3 de Bâle II, page 60.

◆ Grands risques

Entreprise

Concentration des risques clientèle	31 décembre 2011 ¹	31 décembre 2010 ²
Engagements dépassant 300 millions d'euros		
Nombre de groupes de contreparties	40	37
Total engagements pondérés en millions d'euros	25 685	23 553
<i>Dont total bilan en millions d'euros</i>	9 585	9 255
<i>Dont total hors bilan de garantie et de financement</i>	16 100	14 298
Engagements dépassant 100 millions d'euros		
Nombre de groupes de contreparties	125	118
Total engagements pondérés en millions d'euros	39 785	36 673
<i>Dont total bilan en millions d'euros</i>	16 555	15 028
<i>Dont total hors bilan de garantie et de financement</i>	23 229	21 645

Source : DGR 4003. 1. Périmètre CM10-CIC. 2. Périmètre CM5-CIC.

Engagements : utilisations pondérées bilan + hors bilan garantie et financement.

Banque

Concentration des risques clientèle	31 décembre 2011 ¹	31 décembre 2010 ²
Engagements dépassant 300 millions d'euros		
Nombre de groupes de contreparties	16	16
Total engagements pondérés en millions d'euros	14 749	8 098
<i>Dont total bilan en millions d'euros</i>	<i>11 441</i>	<i>6 201</i>
<i>Dont total hors bilan de garantie et de financement</i>	<i>3 308</i>	<i>1 896</i>

Source : DGR 4003. 1. Périmètre CM10-CIC. 2. Périmètre CM5-CIC.

Engagements : utilisations pondérées bilan + hors bilan garantie et financement.

◆ Masse risquée et coût du risque

Les créances douteuses et litigieuses s'élèvent à 11 335 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 10 933 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une baisse de 3,3 % à périmètre constant.

Elles représentent 4,2 % des crédits bilan à la clientèle contre 4,6 % au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, le coût du risque avéré clientèle représente 0,380 % de l'encours brut des créances clientèle, contre 0,539 % au 31 décembre 2010. Le coût du risque global clientèle, intégrant les provisions pour dépréciations collectives, ressort à 0,373 % de l'encours brut des créances clientèle, contre 0,542 % au 31 décembre 2010. Le tableau ci-dessous en synthétise les principales composantes.

CM10-CIC	31 décembre 2011	31 décembre 2010 ¹
Coût du risque global clientèle	0,38 %	0,54 %
Réseaux bancaires ²	0,12 %	0,18 %
Particuliers	0,07 %	0,11 %
Crédits à l'habitat	0,04 %	0,10 %
Crédits à la consommation Targobank Allemagne	1,92 %	3,02 %
Crédits à la consommation Cofidis	4,48 %	5,53 %
Banque de financement ³	0,14 %	0,22 %
Banque privée	0,09 %	0,26 %

1. Périmètre CM5-CIC. 2. Périmètre réglementaire CM10, réseaux CIC, BECM, CIC Iberbanco, Targobank Espagne (hors Targobank Allemagne, Cofidis et filiales support du réseau). 3. Grandes entreprises, international (y compris succursales étrangères), financements spécialisés.

Qualité des risques clientèle

En millions d'euros, capitaux fin de mois	31 décembre 2011	31 décembre 2011 à périmètre constant	31 décembre 2010
Créances dépréciées individuellement	11 335	10 573	10 933
Provisions pour dépréciation individuelle	7 038	6 668	6 849
Provision collective des créances	526	498	407
Taux de couverture global	66,7 %	67,8 %	66,4 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	62,1 %	63,1 %	62,6 %

Source : comptabilité.

Encours des prêts à la clientèle ayant subi des impayés non déclassés en créances douteuses

2011	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette ¹	0	0	0	0	0
Prêts et créances	4 141 484	47 201	1 367	2 377	4 192 429
Administrations centrales	3 562	0	0	0	3 562
Etablissements de crédit	17 824	0	0	0	17 824
Institutions non-établissements de crédit	26 714	0	0	0	26 714
Grandes entreprises	520 178	1 905	0	2 333	524 416
Clientèle de détail	3 573 206	45 296	1 367	44	3 619 913
Total	4 141 484	47 201	1 367	2 377	4 192 429

1. Titres de créances disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

2010	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette ¹	0	0	0	0	0
Prêts et créances	3 984 275	33 757	3 547	1 452	4 023 031
Administrations centrales	5 360	0	0	0	5 360
Etablissements de crédit	12 436	0	0	0	12 436
Institutions non-établissements de crédit	11 108	0	0	0	11 108
Grandes entreprises	448 467	4 960	776	0	454 203
Clientèle de détail	3 506 904	28 797	2 771	1 452	3 539 924
Total	3 984 275	33 757	3 547	1 452	4 023 031

1. Titres de créances disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

Crédits interbancaires ¹

◆ Répartition géographique des prêts interbancaires

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
France	47,6 %	28,5 %
Europe hors France	31,7 %	35,9 %
Autres pays	20,7 %	35,6 %

Source : IFC, banques uniquement, hors Targobank Allemagne, Targobank Espagne et Cofidis.

La répartition est basée sur le pays de la maison mère.

A la fin 2011, les expositions sont majoritairement centrées sur des banques européennes (France, Allemagne, Royaume-Uni notamment) et nord-américaines. La réduction des expositions sur les systèmes bancaires européens les plus sensibles s'est poursuivie.

◆ Structure des encours interbancaires par note interne

Notation interne	Equivalent note externe	31 décembre 2011	31 décembre 2010
A +	AAA/AA +	0,4 %	0,6 %
A -	AA/AA -	25,4 %	28,5 %
B +	A +/A	52,5 %	43,7 %
B -	A -	12,7 %	6,3 %
C et en dessous	BBB + et moins	8,9 %	19,5 %
Non noté		0,0 %	1,4 %

Source : IFC, banques uniquement, hors Targobank Allemagne, Targobank Espagne et Cofidis.

La structure des expositions interbancaires du CM10-CIC par note interne a sensiblement évolué en 2011, avec : a) une augmentation importante des encours notés B + (équivalent externe A +/A), concentrée sur plusieurs grandes banques françaises ; b) et une réduction des encours sur les contreparties les plus faibles. Au global, 91 % des encours sont notés dans les tranches B ou A, c'est-à-dire au minimum A - en équivalent externe, contre 79 % l'année précédente.

Risques souverains

L'information relative aux risques souverains est présentée dans la note 7c des annexes aux comptes consolidés, page 119.

1. Chiffres non audités par les commissaires aux comptes.

Titres de créance, instruments dérivés et pensions

Les portefeuilles de titres sont principalement du ressort des activités de marché et marginalement de l'activité gestion de bilan.

En millions d'euros, capitaux fin de mois	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	Valeur comptable	Valeur comptable
Effets publics	16 802	16 769
Obligations	80 343	80 077
Instruments dérivés	3 294	2 656
Pensions et prêts de titres	8 969	11 131
Exposition brute	109 408	110 633
Provisions pour dépréciation des titres	- 212	- 102
Exposition nette	109 196	110 530

Source : comptabilité.

Risques de gestion de bilan

◆ Organisation de l'activité

Le Groupe CM10-CIC a centralisé les fonctions de gestion de bilan du Groupe jusqu'alors soumises à une décentralisation encadrée.

Les comités décisionnaires du Groupe CM10-CIC en matière de gestion du risque de liquidité et du risque de taux sont les suivants :

– Le comité technique ALM gère le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt, en fonction des limites de risque en vigueur dans le Groupe CM10-CIC. Il est composé des responsables des métiers concernés (direction financière, gestion de bilan, refinancement et trésorerie, marketing et risques) et se tient au moins trimestriellement. Les indicateurs restitués, au niveau consolidé et par entité, sont les impasses de liquidité statiques et dynamiques, les impasses de taux statiques, les sensibilités du PNB et de la valeur actualisée nette (VAN).

– Le comité de suivi ALM, composé des dirigeants du Groupe CM10-CIC, examine l'évolution des risques de gestion de bilan et valide les limites de risque.

Les décisions de couvertures visent à maintenir les indicateurs de risque dans les limites fixées, au niveau global CM10-CIC et pour chacune des entités composant le Groupe. Les couvertures sont affectées aux entités concernées, en fonction de leurs besoins.

Les différents indicateurs de risque de gestion de bilan sont également présentés chaque trimestre au comité des risques du Groupe CM10-CIC.

La gestion de bilan :

- est identifiée comme une fonction distincte de la salle des marchés, disposant de moyens propres ;
- a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux et de change d'une part, le maintien d'un niveau de liquidité permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise de liquidité éventuelle d'autre part ;
- n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque et de la maîtrise du risque de liquidité et de taux lié à l'activité du réseau ;
- participe à la définition de la politique commerciale en matière de conditions clientèle, de règles de taux de cession interne ; elle assure un lien permanent avec les commerciaux du réseau.

◆ Gestion du risque de taux¹

Le risque de taux est généré par l'activité commerciale du Groupe et résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. Son analyse

1. Chiffres non audités par les commissaires aux comptes.

tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédit, etc.).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée et couverte globalement sur la position résiduelle du bilan par des opérations dites de macro-couverture. Les opérations d'un montant élevé ou de structure particulière peuvent faire l'objet de couvertures spécifiques. Des limites de risques sont fixées par rapport au PNB annuel de chaque banque et du Groupe. Le comité technique décide des couvertures à mettre en place et les répartit au prorata des besoins de chaque entité.

L'analyse du risque de taux s'appuie sur les indicateurs suivants, réactualisés chaque trimestre :

- l'impasse statique à taux fixe correspondant aux éléments du bilan et du hors bilan, dont les flux sont réputés certains, et ce sur un horizon de temps de 1 à 10 ans, encadrée par des limites de 3 à 7 ans, mesurées par un ratio sur le PNB ;
- l'impasse statique "inflation" sur un horizon de temps de 1 à 10 ans ;
- la sensibilité de la marge nette d'intérêts calculée sur des scénarios nationaux et encadrée par des limites. Elle se mesure par pas annuel, sur un horizon de deux ans et est exprimée en pourcentage du PNB de chaque entité.

Quatre scénarios sont calculés :

- scénario 1 (scénario de référence) : hausse de 1 % des taux de marché et de 0,33 % de l'inflation,
- scénario 2 : hausse de 1 % des taux de marché et stabilité de l'inflation,
- scénario 3 : hausse de 2 % des taux de marché et de 0,66 % de l'inflation,
- scénario 4 (stress) : hausse de 3 % des taux courts, baisse de 1 % des taux longs et stabilité de l'inflation.

Dans le scénario de référence, le produit net d'intérêts de la banque commerciale du Groupe CM10-CIC est exposé à la baisse des taux : - 2,2 % à 1 an (soit - 151,1 millions d'euros en valeur absolue). A 2 ans, la sensibilité à la baisse des taux s'établit à - 3,6 % (soit - 252,7 millions d'euros en valeur absolue). Au 31 décembre 2011, le *floor* fixé à inflation + 0,25 % pour la détermination du taux livret par les pouvoirs publics est atteint (inflation à 2,40 %). Le *floor* reste atteint en cas de hausse des taux de 1 % et de 0,33 % de l'inflation. Aussi la variation du taux livret dans ce scénario n'est-il que de 0,33 % au lieu des 0,67 % habituels, d'où une augmentation de la sensibilité à la baisse des taux.

Indicateurs à la hausse des taux :

Sensibilité du PNB	1 an	2 ans
Scénario 1	2,2 %	3,6 %
Scénario 2	3,4 %	5,4 %
Scénario 3	4,1 %	6,8 %
Scénario 4	4,4 %	4,2 %

– La sensibilité de la VAN qui résulte de l'application du calcul de l'indicateur Bâle II standard.

Une translation uniforme de 200 points de base appliquée à tout le bilan, à la hausse et à la baisse, permet de mesurer en pourcentage des fonds propres la variation de la valeur actualisée des postes du bilan selon les différents scénarios.

Sensibilité de la VAN du Groupe CM10-CIC	En % des fonds propres
Sensibilité + 200 points de base	+ 0,1 %
Sensibilité - 200 points de base	+ 1,1 %

◆ Gestion du risque de liquidité

Le Groupe CM10-CIC attache une grande importance à la gestion du risque de liquidité.

Le dispositif de pilotage du risque de liquidité du Groupe CM10-CIC, en liaison étroite avec la BFCM, qui assure le refinancement long du Groupe, repose sur les axes suivants :

- le respect du coefficient de liquidité à un mois, représentatif de la situation de liquidité à court terme du Groupe ;
- la détermination de l'impasse de liquidité statique qui s'appuie sur les échéanciers contractuels et conventionnels, intégrant les engagements de hors bilan. Des ratios de transformation (ressources/emplois) sont calculés sur les maturités de 3 mois à 7 ans et font l'objet de niveaux cibles, afin de sécuriser et d'optimiser la politique de refinancement ;
- le calcul de l'impasse de liquidité dynamique sur cinq ans, intégrant les éléments de production nouvelle, permettant de mesurer les besoins de financements futurs liés au développement de l'activité commerciale ;
- l'examen d'un scénario de stress sur l'impasse statique et sur les ratios de transformation, caractérisé notamment par une baisse de 30 % des ressources à vue et un tirage accru des crédits confirmés ;
- le comité technique ALM décide des opérations de couvertures de liquidité à mettre en place au regard de tous ces indicateurs. Les répartitions se font au prorata des besoins cumulés.

◆ Ventilation du bilan consolidé Groupe CM10-CIC selon la durée résiduelle des flux futurs contractuels de trésorerie (capital et intérêts)

2011

En millions d'euros	Maturités résiduelles contractuelles		
	≤ 1 mois ¹	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an
Actif			
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	467	294	3 205
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5 276	1 060	890
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actifs)	3	1	831
Actifs financiers disponibles à la vente	338	248	2 874
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement)	38 340	10 179	22 225
Placements détenus jusqu'à leur échéance	32	2 878	2 036
Autres actifs	915	13 251	1 491
Passif			
Dépôts de banques centrales	16	13	67
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	577	126	1 065
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	9 959	6 273	6 163
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passifs)	11	5	597
Passifs financiers évalués au coût amorti	157 372	34 201	32 995
<i>Dont titres de dette, y compris les obligations</i>	<i>11 267</i>	<i>16 017</i>	<i>15 231</i>
<i>Dont passifs subordonnés</i>	<i>1</i>	<i>63</i>	<i>200</i>

Hors activités d'assurance.

1. Comprend les créances et dettes rattachées, les titres donnés et reçus en pension livrée.

2. Comprend les titres de créances à durée indéterminée, les actions, les créances douteuses et litigieuses et les dépréciations.

Comprend également pour les instruments financiers marqués au marché les différences entre la juste valeur et la valeur de remboursement.

	Maturités résiduelles contractuelles			Indéterminée ²	Total
	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans		
	4 259	4 538	2 968	465	16 197
	23	2 030	4	60	9 343
	27	41	24	8	935
	3 102	10 439	7 034	2 880	26 915
	25 576	60 696	143 585	1 845	302 445
	142	715	42	0	5 845
	5	45	15	1 011	16 734
	47	95	44	0	282
	839	2 522	1 503	11	6 642
	0	0	0	0	22 395
	318	752	1 289	951	3 923
	21 607	55 899	29 085	4 092	335 252
	8 372	19 682	20 366	0	90 935
	883	1 996	2 022	2 199	7 363

2010

En millions d'euros	Maturités résiduelles contractuelles		
	≤ 1 mois ¹	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an
Actif			
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	660	690	3 223
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	3 914	3 076	1 488
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actifs)	10	4	8
Actifs financiers disponibles à la vente	620	428	1 862
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement)	38 040	10 015	18 261
Placements détenus jusqu'à leur échéance	7	43	30
Autres actifs	616	11 868	2 045
Passif			
Dépôts de banques centrales	11	7	24
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	636	119	1 111
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	9 919	7 999	7 168
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passifs)	24	8	578
Passifs financiers évalués au coût amorti	142 013	41 171	33 630
<i>Dont titres de dette, y compris les obligations</i>	<i>15 407</i>	<i>27 882</i>	<i>19 355</i>
<i>Dont passifs subordonnés</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>447</i>

Hors activités d'assurance.

1. Comprend les créances et dettes rattachées, les titres donnés et reçus en pension livrée.

2. Comprend les titres de créances à durée indéterminée, les actions, les créances douteuses et litigieuses et les dépréciations.
Comprend également pour les instruments financiers marqués au marché les différences entre la juste valeur et la valeur de remboursement.

◆ Risque de change

Les positions de change de chaque entité du Groupe sont centralisées automatiquement sur la holding CIC et sur la BFCM.

Cette centralisation se fait de façon quotidienne pour les opérations commerciales de transferts et pour les encaissements et décaissements de produits et charges en devises.

Les résultats latents en devises sont convertis en euro chaque fin de mois et la position de change qui en résulte est également centralisée.

Ainsi, aucune entité du Groupe ne supporte de risque de change à son niveau. La holding se charge de solder les positions de change dans le marché quotidiennement et mensuellement.

> 1 an ≤ 2 ans	Maturités résiduelles contractuelles			Indéterminée ²	Total
	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans			
3 193	4 543	4 935		1 172	18 416
57	1 368	36		679	10 617
17	58	31		8	135
3 773	10 682	8 621		2 247	28 233
25 128	54 874	120 737		2 331	269 385
27	268	623		0	998
13	37	13		517	15 110
2	0	0		0	44
693	2 870	1 878		4	7 312
0	0	0		0	25 086
173	743	913		633	3 073
21 684	32 324	22 962		3 709	297 492
5 947	12 970	16 547		0	98 109
63	2 361	2 536		2 442	7 850

Seules les activités de marché de CM-CIC Marchés bénéficient d'une limite propre de position de change.

Les positions de change structurelles résultant des dotations en devises des succursales à l'étranger ne sont pas couvertes.

Le résultat de change est constaté dans les comptes de conversion actif ou passif et ne transite donc pas par le compte de résultat.

Les résultats des succursales étrangères sont laissés dans les succursales étrangères et viennent ainsi se cumuler à la position de change structurelle.

◆ Risque actions

Le risque actions couru par le Groupe CM10-CIC est de différente nature.

Actifs en juste valeur par résultat

Les portefeuilles actions détenus à des fins de transaction s'élevaient à 473 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 1 171 au 31 décembre 2010 et concernaient exclusivement les activités de marché du CIC (voir note 5a de l'annexe aux états financiers consolidés).

Les actions comptabilisées en juste valeur par résultat sur option concernaient :

- 1 896 millions d'euros en juste valeur sur option, dont 1 840 millions d'euros d'encours pour le métier capital-développement (voir note 5a de l'annexe aux états financiers consolidés).
- 9 654 millions d'euros d'actions détenus par le pôle assurance GACM (voir note annexe 1.3.4. aux comptes consolidés), dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

Actifs disponibles à la vente

Les encours des actions classées en actifs disponibles à la vente et en titres immobilisés se situaient respectivement à 5 531 millions d'euros et 2 244 millions d'euros (voir note 7 de l'annexe aux états financiers consolidés).

Les titres immobilisés comprenaient notamment :

- les titres de participation pour 1 529 millions d'euros et les parts dans les entreprises liées pour 435 millions

d'euros : les principaux titres compris dans ces rubriques sont les titres des caisses régionales Anjou et Océan pour 82 millions, les titres Banco Popular Espagne pour 248 millions, les titres Club Sagem pour 175 millions, les titres Desjardins pour 61 millions, les titres Foncières des Régions pour 209 millions et les titres CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) pour 72 millions d'euros ;

- les autres titres détenus à long terme pour 277 millions d'euros dont Véolia Environnement pour 86 millions d'euros.

Dépréciation des actions

Les actions ont fait l'objet d'une revue pour déceler des dépréciations qui sont constatées pour les actions cotées en cas de baisse significative ou prolongée en dessous du prix de revient.

Les dépréciations constatées en résultat atteignent 150 millions d'euros en 2011 contre 46 millions d'euros en 2010.

Au 31 décembre 2011, la valeur d'achat des actions dépréciées s'élève à 4 739 millions d'euros et le montant des dépréciations correspondantes à 2 286 millions d'euros. Leur valeur de marché s'élève à 2 453 millions d'euros.

◆ Capital-développement

L'activité est effectuée via des entités dédiées à ce métier avec un portefeuille intégralement valorisé en juste valeur par option.

Les investissements se répartissaient sur environ 600 lignes et concernaient principalement des petites et moyennes entreprises.

Risques liés à l'activité du capital-développement

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Nombre de lignes cotées	38	67
Nombre de lignes non cotées actives	567	449
Portefeuille réévalué pour compte propre en millions d'euros	1 784	1 638
Capitaux gérés pour compte de tiers en millions d'euros	725	723
Nombre de fonds gérés pour compte de tiers	39	32

Source : suivi des risques.

Risques des activités de marché

◆ Organisation générale

CM-CIC Marchés regroupe les activités de marché de la BFCM et du CIC en France et celles des succursales de Francfort (BFCM), Londres, New York et Singapour (CIC).

Elles sont organisées autour de trois métiers : refinancement (opérations pour l'essentiel enregistrées dans le bilan de la BFCM), commercial et compte propre (enregistrées dans le bilan du CIC).

Refinancement

Une équipe dédiée à la gestion de la trésorerie assure le refinancement de l'ensemble des activités du Groupe CM10-CIC. Elle poursuit une politique de diversification de sa base d'investisseurs à Paris, Francfort et Londres et d'outils de refinancement dont Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH.

Les produits traités sont principalement des instruments monétaires et des instruments fermes de couverture de taux et change.

Au-delà des strictes positions de refinancement, ce métier abrite également un portefeuille de liquidité en AFS (*Available for Sale*), composé essentiellement de titres obligataires émis par des institutions financières et présentant une notation de bonne qualité (au moins *Investment Grades*).

Commercial

Les équipes de vente opérant depuis Paris ou au sein des banques régionales disposent d'une gamme d'outils et de produits unifiée. Un pôle technique dédié (*Conception Adossement Retournement* : CAR) a été mis en place avec pour objectifs la recherche du meilleur prix, la préservation des marges commerciales et le retournement des positions de change et de taux.

L'activité porte également sur la vente de produits de placement tels que Libre Arbitre ou Stork (commercial compte propre) qui s'adressent aux entreprises des différents réseaux Crédit Mutuel-CIC, entreprises et particuliers.

Compte propre

Le métier est organisé avec des *desks* spécialisés pour les arbitrages sur actions/hybrides, crédit (*spread*), taux et volatilité. Nécessairement créatrices de valeur dans un cadre de risques maîtrisés, ces activités doivent servir de socle au développement commercial.

◆ Structures de contrôle

En 2011, la filière de contrôle a poursuivi ses efforts d'amélioration de son organisation et de ses méthodologies de suivi. Elle a continué d'ajuster ses procédures pour prendre en compte un système de limites unifié intégrant les activités de marché des succursales, présenter les évo-

lutions réglementaires CRD3, en particulier la *Value at Risk* (VaR) stressée et l'IRC en plus de la mesure de risques en VaR / *stress-tests* et de la mesure de risques réglementaires (*Capital adequacy Directive* (CAD) et RES en normes Bâle II).

L'ensemble des méthodologies est référencé dans un "corps de règles". Des mises à jour intègrent les nouveaux produits et perfectionnent le suivi de la mesure des risques régulièrement tout au long de l'année.

Les activités de marché du CIC reposent sur l'organisation décrite ci-après :

– elles sont rattachées à un membre de la direction générale en charge des activités de marché ;

– les unités engageant les opérations (*front office*) sont séparées de celles chargées de la surveillance des risques et des résultats (contrôle) et de celles qui assurent la validation, le règlement et l'enregistrement comptable (*back office*) ;

– les organes de contrôle sont encadrés par la direction des risques Groupe qui élabore les tableaux de bord présentant les synthèses des expositions de risques et fait valider les niveaux de fonds propres alloués/consommés par les conseils d'administration du CIC et de la BFCM ;

– le système de contrôle permanent s'appuie sur un contrôle de premier niveau qui s'articule autour de trois équipes :

- risques-résultats (CRR) valide la production, effectue le suivi quotidien des résultats et s'assure du respect des limites,

- comptable et réglementaire (CCR), responsable du rapprochement des résultats comptables et économiques ainsi que des aspects réglementaires et de contrôle des risques opérationnels,

- juridique CM-CIC Marchés, en charge des aspects juridiques de premier niveau ;

– un contrôle de second niveau organisé autour :

- du contrôle permanent métiers marchés (CPMM) qui, rattaché au contrôle permanent métiers (CPM), supervise le contrôle permanent de premier niveau exercé par CM-CIC Marchés et effectue ses propres contrôles directs sur les activités,

- de la direction des engagements du CIC qui suit les encours de risques par groupe de contreparties,

- de la direction juridique et fiscale du CIC qui collabore avec l'équipe juridique CM-CIC Marchés,

- de la direction financière du CIC qui supervise les schémas comptables, le plan de comptes et les contrôles comptables et réglementaires ;

– du contrôle périodique métiers du Groupe CM10-CIC qui intervient avec une équipe spécialisée d'inspecteurs assurant le contrôle périodique et de conformité des activités de marché.

Un comité des risques de marché mensuel (CRM) est en charge du suivi de la stratégie, des résultats et des risques de CM-CIC Marchés (en France et dans les succursales) dans le cadre des limites attribuées par les conseils d'administration du CIC et de la BFCM. Il est présidé par le membre de la direction générale en charge de CM-CIC Marchés, il comprend le directeur général délégué du CIC et de la BFCM, les responsables *front office*, du post-marché, du *back office*, du CCR, du contrôle CRR et celui de la direction des risques et du CPM Groupe. Les conseils d'administration du CIC et de la BFCM sont régulièrement informés des risques et des résultats de ces activités.

◆ Gestion des risques¹

Le système de limites de risques de marché repose sur :

- une limite globale en fonds propres réglementaires (CAD/RES) et en VaR ;
- des règles et scénarios internes (risques CAD, VaR historique et *stress-tests*) permettant de convertir les expositions en pertes potentielles.

Les limites couvrent les différents types de risques de marché (taux, change, actions et risque de signature) et sont divisées en sous-limites par type de risque pour chacun des périmètres d'activité.

En cas de dépassement de la limite globale et/ou de la limite allouée à chaque métier, la direction des risques Groupe pilote la surveillance et la gestion du (ou des) dépassement(s).

Le suivi des risques s'opère avec des indicateurs de premier niveau (sensibilités aux différents facteurs de risques de marché), principalement destinés aux opérateurs, et de second niveau (pertes potentielles) qui apportent une vision plus synthétique et directement accessible aux instances décisionnelles.

Les fonds propres alloués en 2011 pour les métiers compte propre et commercial en métropole sont restés stables par rapport à 2010.

L'activité de RMBS exercée dans la succursale de New York a vu sa consommation de fonds propres poursuivre sa baisse au fur et à mesure des amortissements des titres du portefeuille placé en gestion extinctive. Les activités de trading sont maintenues dans des limites réduites sous la supervision de CM-CIC Marchés.

La position de trésorerie au jour le jour de CM-CIC Marchés ne doit pas excéder une limite avec un palier intermédiaire d'alerte, défini par la direction et validé par le conseil d'administration. La durée de refinancement des actifs en portefeuille fait également l'objet de surveillance et de limites.

Les principaux risques de la salle sont relatifs aux activités suivantes :

– Refinancement

Les risques de marché de la BFCM concernent principalement le portefeuille de liquidité. Ceux-ci sont calculés réglementairement à partir de la CAD et du RES. Au cours de l'année 2011, la consommation en fonds propres est passée globalement de 110 millions d'euros à 95 millions d'euros. Cette variation provient d'une baisse du RES (en raison de l'échéance d'opérations du portefeuille bancaire), compensée partiellement par une hausse de la CAD au titre du risque général de taux.

– Hybrides

La consommation en fonds propres s'est établie à 71 millions d'euros en moyenne en 2011, pour terminer l'année à 74 millions en raison de positions globalement longues sur le compte propre des activités de marché. Le stock d'obligations convertibles a atteint 2,5 milliards d'euros fin 2011 (2,8 milliards en 2010).

– Crédit

Les positions correspondent soit à des arbitrages titres/CDS (*Credit Default Swap*), soit à des positions de corrélation de crédit (tranches ItraXX/CDX) ou d'ABS (*Asset Backed Securities*). Sur le portefeuille arbitrage crédit, la consommation en fonds propres est restée stable autour de 40 millions d'euros jusqu'en septembre 2011 pour finir en légère baisse à 34 millions en décembre. Sur le portefeuille ABS, la consommation de risques est restée stable autour de 70 millions au cours de l'année, avant d'augmenter à 92 millions en fin d'année. Cette hausse technique de 20 millions d'euros provient de l'entrée en vigueur de CRD3 sur le portefeuille de titrisation au 31 décembre 2011. Sur l'activité corrélation de crédit, exclusivement basée sur des tranches ItraXX/CDX, la consommation de fonds propres est restée stable autour de 15 millions d'euros en moyenne sur l'année.

– *Mergers and Acquisitions* (M&A) et divers actions

La consommation de fonds propres s'est établie à 42 millions d'euros en moyenne en 2011, pour terminer l'année à 32 millions. Cette baisse suit l'évolution des encours et la sortie d'OST sur le M&A. L'encours de ce dernier s'élevait ainsi à 256 millions d'euros en décembre 2011 contre 283 millions fin 2010.

– Fixed income

Les positions concernent du directionnel ou des arbitrages de courbes, avec le plus souvent un support de titres d'États essentiellement européens. Les positions sur les États périphériques y compris la Grèce (provisionnée à plus de 70 % en fin d'année) sont très limitées. Sur l'Italie, la position a été réduite de 40 % environ sur les deux dernières années pour tomber à 3 milliards d'euros environ, dont

1. Chiffres non audités par les commissaires aux comptes.

l'essentiel vient à échéance en 2012 et 2014. L'encours global de titres d'Etats se montait à 8,8 milliards d'euros fin 2011 contre 9,5 milliards en 2010 dont 4,8 milliards sur la France.

Les limites de ces activités ont été révisées à la baisse pour l'exercice 2012.

◆ Dérivés de crédit

Ces produits sont utilisés par CM-CIC Marchés et comptabilisés dans son portefeuille de négociation.

La salle de marché observe de son côté des limites de risque par émetteur/contrepartie sur l'ensemble des supports. Les encours y sont suivis quotidiennement et encadrés par des limites revues périodiquement par les instances désignées à cet effet (comités des engagements, comités des risques de marché).

Ratio européen de solvabilité (RES)¹

Conformément à l'article 4.1 du règlement CRBF 2000-03, les filiales suivantes sont exemptées de surveillance sur base individuelle ou sous-consolidée : BFCM, Sofemo, BCMI, Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH et CIC Iberbanco. Les autres entités régulées sont soumises à une surveillance sur base individuelle ou sous-consolidée.

Les informations sur les risques du ratio de solvabilité concernant le Groupe CM10-CIC sont présentées dans le chapitre "Informations relatives au pilier III de Bâle II".

Les risques opérationnels¹

Dans le cadre de la réglementation prudentielle Bâle II, le Groupe Crédit Mutuel-CIC a mis en place un dispositif complet de gestion des risques opérationnels sous la responsabilité des organes dirigeants, avec un référentiel de risques unique et des méthodes d'évaluation quantitatives communes.

Il dispose d'une fonction globale de gestion des risques opérationnels clairement identifiée et répartie en pratique entre la fonction nationale et les fonctions régionales. Elle porte sur les risques opérationnels, les plans de continuité d'activité et les assurances couvrant ces risques.

Le système de mesure et de surveillance du risque opérationnel est basé sur un socle commun à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC, sur une démarche d'identification et une démarche de modélisation des risques aboutissant au calcul de l'exigence finale de fonds propres affectés à ce risque.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe Crédit Mutuel-CIC est autorisé à utiliser son approche de mesure avancée pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel, à l'exception de la

déduction des pertes attendues de ses exigences en fonds propres et de la prise en compte des assurances, pour le périmètre consolidé en dehors des filiales étrangères du Groupe, de CM-CIC Factor et de Cofidis.

◆ Principaux objectifs

La mise en place de la politique de gestion des risques opérationnels poursuit les objectifs suivants :

- contribuer au pilotage du Groupe par la maîtrise des risques et de leurs coûts ;
- du point de vue humain : protéger les personnes, développer la responsabilité, l'autonomie et les contrôles, capitaliser sur les compétences du Groupe ;
- du point de vue économique : préserver les marges en gérant au plus près les risques sur toutes les activités, assurer un retour sur investissement de la mise en conformité réglementaire, optimiser les fonds propres alloués au coût du risque et adapter les programmes d'assurances aux risques identifiés ;

¹. Chiffres non audités par les commissaires aux comptes.

– du point de vue réglementaire : répondre efficacement à la réglementation Bâle II et aux demandes des autorités de contrôle, s'appuyer sur le contrôle interne (CRBF 97.02), optimiser les plans de continuité d'activité (PCA) des activités essentielles, adapter la communication financière (pilier 3 de Bâle II).

◆ Rôle et positionnement de la fonction de gestionnaire

La fonction nationale coordonne et consolide l'ensemble du dispositif, dispose d'une équipe dédiée au service du Groupe, anime les gestionnaires de risques opérationnels des groupes régionaux.

La fonction régionale met en œuvre le dispositif et ses évaluations cohérentes avec le global. Elle est animée par le gestionnaire de risques opérationnels régional.

◆ Dispositif de mesure et de maîtrise

Pour ses modélisations, le Groupe s'appuie notamment sur la base nationale des sinistres internes, sur une base de données externes et sur les scénarios développés dans le cadre des cartographies et des travaux statistiques. Ces travaux sont conduits dans le respect des procédures communes et des exigences réglementaires.

Les cartographies des risques homogènes par ligne de métier, par type de risque et par objet de risque sont réalisées pour toutes les activités avec des évaluations à dire d'expert, puis des modèles probabilistes. La validation de ces derniers est faite par le comité technique des risques opérationnels. Les exigences de fonds propres sont calculées au niveau national puis réparties régionalement.

Les orientations générales de réduction des risques opérationnels comprennent :

- les actions de prévention efficaces identifiées lors des cartographies et mises en œuvre directement par les opérationnels ou le contrôle permanent ;
- les actions de protection prioritairement tournées vers la généralisation des plans de continuité d'activité métiers, logistique et informatique pour les activités essentielles afin de limiter la gravité d'un sinistre en cas de crise.

Un dispositif de gestion de crise cohérent dans le Groupe, en lien avec celui de la place pour l'interbancaire, couvre la communication de crise et les trois phases des PCA : plans de secours, de continuité, de retour à la normale.

◆ Reporting et pilotage général

L'application de la politique de gestion de risque opérationnel et le profil de risque sont suivis avec des indicateurs clés, seuils et alertes couvrant l'évaluation des risques potentiels,

1. Chiffres non audités par les commissaires aux comptes.

l'évolution de la sinistralité, l'efficacité des mesures de réduction et de financement décidées. Ils font l'objet d'une information régulière aux organes exécutifs et délibérants et intègrent les exigences du CRBF 97-02.

◆ Documentation et procédure

Le Groupe dispose d'un ensemble de procédures en mode pérenne, validées par les instances dirigeantes et régulièrement mises à jour, comportant :

- la gouvernance : procédures traitant des rôles et responsabilités des instances dirigeantes, de décision et de pilotage, de la fonction nationale, de la périodicité et des destinataires des reportings, du périmètre de suivi des entités du Groupe, de la méthodologie d'intégration des filiales ;
- la collecte des sinistres : procédures donnant les règles de collecte et de contrôle des pertes internes ;
- le système de mesure : procédures concernant notamment les modélisations à dire d'expert et probabilistes, les règles de collectes des *Key Risk Indicator* (KRI), les clés de répartition des exigences de fonds propres, les déclarations COREP.

◆ Plans de continuité d'activité (PCA)

Les PCA relèvent des actions de protection mises en œuvre par l'entreprise pour limiter la gravité d'un sinistre, dans le cadre de son programme de gestion des risques opérationnels.

Une "méthodologie d'élaboration d'un PCA", document de référence du Groupe Crédit Mutuel-CIC, est accessible à toutes les équipes concernées et appliquée au niveau des groupes régionaux. Ils sont identifiés selon deux types :

- les PCA métiers sont relatifs à une fonction bancaire donnée, reliée à l'une des lignes de métiers de Bâle II ;
- les PCA transversaux concernent des métiers dont l'objet est de donner aux autres métiers les moyens de fonctionner (PCA logistique, RH, informatique).

Ils s'articulent autour de trois phases :

- le plan de secours est immédiat et constitué des actions visant à traiter les urgences et à mettre en place la solution de traitement dégradée ;
- le plan de continuité correspond à la reprise de l'activité en environnement dégradé suivant les modalités qui ont été retenues avant la survenance de la crise ;
- le plan de retour à la normale se prépare peu après le démarrage du plan de continuité ; le temps de mise en œuvre dépend de l'ampleur des dégâts.

◆ Organisation de la gestion de crise

Le dispositif de gestion de crise mis en place au niveau du Groupe et des régions couvre la communication et l'organisation la plus efficace pour traiter ses trois phases : plans de secours, de continuité, de retour à la normale.

Il est basé sur :

- un comité de crise, présidé en région par le directeur général de la banque et au niveau national par le directeur général du Groupe. Ce comité de crise prend les décisions de fond, priorise les actions et assure la communication interne et externe ;
- une cellule de crise qui centralise les informations, met en œuvre les décisions et suit leur réalisation ;
- un point de crise par métier qui coordonne sur le terrain les opérations en relation avec la cellule de crise et notamment l'activation des PCA jusqu'au retour à la normale.

◆ Assurance en déduction des fonds propres

Les programmes de financement des risques opérationnels sont revus au fil des résultats de l'évaluation des risques, après actions de réduction et en fonction des principes suivants :

- assurer les risques graves et majeurs qui peuvent l'être et développer l'auto-assurance du Groupe en deçà des franchises et pour les risques intragroupe ;
- assurer les risques de fréquence lorsque cela le justifie ou les financer en rétention sur le compte d'exploitation ;
- les risques de gravité non assurables et le solde non assuré font l'objet de la réserve de fonds propres prudentiels ;
- les risques majeurs des systèmes d'échanges et de paiement interbancaires font l'objet de fonds de réserve de liquidité constitués et affectés par système.

Le Groupe dispose d'un programme d'assurances, couvrant notamment les dommages aux biens, la globale de banque/fraude et la responsabilité civile professionnelle, qu'il compte faire valoir pour réduire la consommation de fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels.

◆ Formation

Chaque année des actions de formation aux risques opérationnels concernent les directeurs des réseaux, les contrôleurs internes et les opérationnels chargés de leur suivi.

◆ Inventaire des sinistres du Groupe CM10-CIC

Le total des sinistres du Groupe CM10-CIC atteint 55,8 millions d'euros en 2011, dont 112,8 millions de pertes et 57 millions de reprises nettes de provisions sur des sinistres passés.

Il s'est réparti comme suit :

- fraude : 29,1 millions d'euros ;
- relation du travail : 4,6 millions d'euros ;
- erreur humaine ou défaillance de procédure : - 1,4 million d'euros (reprise de provisions) ;
- risque juridique : 19,9 millions d'euros ;
- événements naturels et dysfonctionnements des systèmes : 3,5 millions d'euros.

Autres risques

◆ Risques juridiques

Les risques juridiques sont intégrés dans les risques opérationnels et concernent, entre autres, l'exposition à des amendes, pénalités et dommages pour faute imputable à l'entreprise au titre de ses opérations.

◆ Risques industriels et environnementaux

Les risques industriels et environnementaux sont intégrés dans les risques opérationnels et sont analysés sous l'angle de la défaillance des systèmes et de la survenance d'événements naturels majeurs (crue centennale, déluge, tremblement de terre, pollution...), de leur impact sur l'entreprise et des moyens de prévention et de protection à mettre en place, notamment la gestion de crise et les plans de continuité des activités.



Informations relatives au pilier 3 de Bâle II

*Information publiée dans le cadre de la transparence requise par l'arrêté du 20 février 2007
relatif aux exigences de fonds propres.*



Gestion des risques

◆ Politiques et dispositifs mis en place pour la gestion des risques

La politique de gestion des risques et les dispositifs mis en place sont présentés dans le chapitre "Rapport sur les risques".

◆ Structure et organisation de la fonction chargée de la gestion des risques

Pour le Groupe, la mesure, la surveillance et la maîtrise des risques s'articulent autour de la direction des risques, du comité des risques et du comité de suivi des risques.

Le suivi des risques s'exerce dans le cadre des dispositions de l'arrêté du 19 janvier 2010, modifiant le CRBF n° 97-02, sur la filière risques dont il définit les missions.

◆ Direction des risques Groupe

Ayant vocation à procéder à une analyse et à une revue régulière des risques de toute nature au regard de la rentabilité des fonds propres réglementaires alloués, la direction des risques Groupe a pour mission de contribuer au développement et à la rentabilité du Groupe tout en veillant à la qualité des dispositifs de maîtrise des risques.

◆ Comité des risques Groupe

Ce comité réunit trimestriellement les opérationnels et les responsables des métiers et fonctions concernés. La direction générale y participe. Le responsable de la direction des risques prépare l'ordre du jour, les tableaux de bord, présente les principaux risques et leurs évolutions et anime les réunions. Ce comité assure la surveillance globale des risques a posteriori, tout autant que prospective.

◆ Comité de suivi des risques Groupe

Il est composé de membres des organes délibérants et se réunit semestriellement pour examiner les enjeux stratégiques du Groupe en termes de risques. Il propose, à la vue des constats effectués, toute décision de nature prudentielle applicable à l'ensemble des établissements du Groupe.

Le responsable de la direction des risques Groupe anime les réunions du comité et est en charge de présenter les dossiers établis pour les différents domaines de risques sur la base des travaux du comité des risques Groupe. La direction générale est également conviée aux réunions du comité qui a en outre la possibilité d'inviter les responsables des métiers concernés par les points à l'ordre du jour de la réunion.

◆ Champ et nature des systèmes de déclaration et de mesure des risques

En coordination avec les différentes lignes de métier, la direction des risques Groupe CM10-CIC produit périodiquement des tableaux de bord de synthèse faisant la revue des différents risques : risques de crédit, de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de règlement, de liquidité et opérationnels. Toutes les principales lignes de métier du Groupe font l'objet d'un suivi et d'un reporting. Ces tableaux de bord s'appuient notamment sur les outils Bâle II communs à l'ensemble du Groupe et interfacés avec la comptabilité.

Le détail des titres super-subordonnés du Groupe CM10-CIC au 31 décembre 2011 est le suivant :

En millions d'euros Emetteur	Date d'émission	Montant à l'émission	Date échéance
BFCM	17 octobre	700	indéterminée
BFCM	15 décembre	750	indéterminée
BFCM	28 avril	600	indéterminée
BFCM	25 février	250	indéterminée

Composition des fonds propres

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n° 90-02 du comité de la réglementation bancaire et financière du 23 février 1990.

Ils sont répartis en fonds propres de base et en fonds propres complémentaires à partir desquels sont réalisées un certain nombre de déductions.

◆ Les fonds propres de base

Ils sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe, calculés sur le périmètre prudentiel, après application de "filtres prudentiels".

Ces ajustements concernent principalement :

- l'anticipation de la distribution des dividendes ;
- la déduction des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels ;
- la déduction des plus-values latentes sur les instruments de capitaux propres nettes de l'impôt déjà déduit comptablement (calculées devise par devise) du tier one, et la reprise de ces plus-values latentes en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % ;
- les moins-values latentes nettes par devise sur les instruments de capitaux propres ne sont pas retraitées ;
- les plus ou moins-values latentes enregistrées comptablement directement en capitaux propres du fait d'une opé-

ration de couverture de flux de trésorerie ainsi que celles relatives aux autres instruments financiers comprenant les instruments de dettes sont neutralisées.

◆ Les fonds propres de base admis avec plafond

Les titres hybrides sont admis en fonds propres de base avec plafond, après accord du secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) et ce lorsqu'ils respectent les critères d'éligibilité définis dans le règlement n° 90-02 modifié par l'arrêté du 25 août 2010.

Il s'agit en particulier des titres super subordonnés émis dans le cadre des dispositions de l'article L. 228-97 du code de commerce.

Les instruments hybrides "innovants", c'est-à-dire présentant une forte incitation au remboursement via notamment un saut de la rémunération (ou "step-up") et les instruments datés sont limités à 15 % des fonds propres de base.

L'ensemble de ces instruments hybrides "innovants et non innovants" est limité à 35 % des fonds propres de base. De plus, une clause de grand-père prévoit de conserver à 100 % sur 30 ans, les instruments hybrides déjà émis qui ne respecteraient pas les nouveaux critères d'éligibilité introduits en août 2010, dès lors qu'ils ne dépassent pas une certaine limite des fonds propres de base.

Date de call	Rémunération	Innovant	Montant 31 décembre 2010
à partir du 17/10/2018	10,30 % puis EURIBOR 3 mois + 6,65 % à partir du 17/10/2018	Oui	700
à partir du 15/12/2014	6 % puis EUR CMS10 + 0,10 % ou 8 % maximum à partir du 15/06/2006	Non	750
à partir du 28/10/2015	4,471 % puis EURIBOR 3 mois + 1,85 % à partir du 28/10/2015	Oui	404
à partir du 25/02/2015	7 % puis EUR CMS10 + 0,10 % ou 8 % maximum à partir du 25/02/2007	Non	250

◆ Composition des fonds propres complémentaires

Les fonds propres complémentaires sont composés de :

- fonds provenant de l'émission de titres ou emprunts subordonnés qui répondent aux conditions de l'article 4c du règlement 90-02 relatif aux fonds propres (titres subordonnés à durée indéterminée) ou aux conditions de l'article 4d dudit règlement (titres subordonnés remboursables) ;
- pour les instruments de capitaux propres, les plus-values latentes nettes reprises devise par devise avant impôt sont comptabilisées en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % ;
- la différence positive entre les pertes attendues calculées en utilisant les approches notations internes et la somme des ajustements de valeurs et des dépréciations collectives afférentes aux expositions concernées.

◆ Déductions

Les déductions suivantes s'imputent à 50 % de leurs montants sur les fonds propres de base et 50 % sur les fonds propres complémentaires.

Il s'agit en particulier des participations représentant plus de 10 % du capital d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement, ainsi que les créances subordonnées et tout autre élément constitutif des fonds propres.

Il s'agit également des pertes attendues sur les expositions en actions ainsi que celles sur les encours de crédit traités selon l'approche de notations internes non couvertes par des provisions et ajustements de valeurs.

La méthode transitoire prévue à l'article 6 du règlement CRBF n° 90-02 concernant le traitement des participations dans des sociétés d'assurance est appliquée : jusqu'au 31 décembre 2012, les établissements peuvent déduire de leurs fonds propres la valeur consolidée des titres d'assurance détenus lorsqu'ils ont été acquis avant le 1^{er} janvier 2007.

En milliards d'euros	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Fonds propres de base (tier one) nets de déductions	21,5	19,3
Capital	5,6	5,1
Réserves éligibles	21,0	17,9
Titres hybrides retenus sur accord de l'ACP	2,1	2,3
Déductions des fonds propres de base (dont notamment les immobilisations incorporelles)	- 7,2	- 6,0
Fonds propres complémentaires (tier 2) nets de déductions	0,0	0,1
Titres subordonnés et autres éléments en tier 2	4,1	4,7
Déductions des fonds propres complémentaires (dont les titres d'assurance)	- 4,1	- 4,7
Total des fonds propres pour le calcul du ratio de solvabilité	21,5	19,4
Encours pondérés au titre du risque de crédit	151,2	145,7
Encours pondérés au titre des risques de marché	4,8	4,3
Encours pondérés au titre du risque opérationnel	15,8	14,8
Total des encours pondérés avant prise en compte des exigences additionnelles (mesures transitoires)	171,8	164,8
Exigences additionnelles au titre des niveaux planchers (équivalent encours pondérés)	24,6	15,1
Total des encours pondérés	196,4	179,9
Ratio de solvabilité – ratio global	11,0 %	10,8 %

Adéquation du capital

Le pilier 2 de l'accord de Bâle impose aux banques de conduire leur propre appréciation du capital économique et d'avoir recours à des scénarios de stress pour apprécier leurs besoins en fonds propres en cas de dégradation de la conjoncture économique. Ce pilier a pour effet de structurer le dialogue entre la banque et l'autorité de contrôle prudentiel sur le niveau d'adéquation du capital retenu par l'établissement. Les travaux menés par le Groupe pour se mettre en conformité avec les exigences du pilier 2 s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du dispositif de mesure et de surveillance des risques crédit. Courant 2008, le Groupe a initié

son dispositif d'évaluation du capital interne dans le cadre de l'*Internal Capital Adequacy Assessment Process* (ICAAP). Les méthodes de mesure du besoin économique sont approfondies concomitamment à la rédaction de procédures de gestion et de contrôle visant également à encadrer la politique des risques. Parallèlement, divers scénarios de stress sont élaborés. La différence entre le capital économique et le capital réglementaire constitue la marge permettant de sécuriser le niveau de capital du Groupe. Cette dernière sera fonction du profil de risques du Groupe et de son degré d'aversion au risque.

En millions d'euros	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Montant des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	12 099	11 655
Approche standard		
Administrations centrales et banques centrales	7	12
Etablissements	149	176
Entreprises	6 166	5 693
Clientèle de détail	1 539	1 465
Actions	55	60
Positions de titrisation en approche standard	30	15
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	64	43
Approche notations internes		
Etablissements	470	478
Clientèle de détail		
Petites et moyennes entités	506	474
Prêts immobiliers	719	650
Autres expositions sur la clientèle de détail	483	551
Actions		
Capital investissement (pondération 190 %)	224	194
Actions cotées (pondération 290 %)	201	265
Autres actions (pondération 370 %)	123	138
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	363	380
Positions de titrisation	1 001	1 062
Montant des exigences de fonds propres au titre des risques de marché	381	347
Risque de taux	175	240
Risque de variation sur titres de propriété	83	63
Risque de change		44
Risque sur portefeuille de titrisation	65	
Risque sur portefeuille de corrélation	58	
Risque de marché en approche standard relatif aux positions sur produits de base		
Montant des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	1 265	1 181
Total des exigences de fonds propres	13 745	13 183

Risque de concentration

◆ Expositions par catégorie

En milliards d'euros	Expositions au 31 décembre 2011	Expositions Moyennes 2011	Expositions au 31 décembre 2010
Administrations centrales et banques centrales	48,7	49,1	38,5
Etablissements	42,8	39,4	50,7
Entreprises	101,9	100,4	95,4
Clientèle de détail	231,3	229,3	201,8
Actions	3,3	3,6	3,4
Titrisation	5,7	6,1	7,7
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	5,3	5,3	5,3
Total	438,9	433,3	402,8

Historiquement, le Crédit Mutuel a pour priorité de développer un sociétariat de particuliers. Le CIC, à l'origine davantage sur le marché des entreprises, s'est renforcé progressivement sur le segment des particuliers. Il demeure néanmoins présent auprès des entreprises.

La composition du portefeuille du Groupe traduit bien ces fondamentaux, avec une part de la clientèle de détail qui se renforce régulièrement pour atteindre 52 % au 31 décembre 2011 (contre 50 % au 31 décembre 2010).

◆ Expositions par pays de résidence de la contrepartie

Au 31 décembre 2011					
Catégorie d'exposition	France	Allemagne	Autres pays membres de l'EEE ¹	Reste du monde	Total
Administrations centrales et banques centrales	8,7 %	0,5 %	1,7 %	0,8 %	11,6 %
Etablissements	6,8 %	0,3 %	1,2 %	1,1 %	9,4 %
Entreprises	19,1 %	0,8 %	2,0 %	2,0 %	23,9 %
Clientèle de détail	49,0 %	3,4 %	1,6 %	1,2 %	55,2 %
Total	83,6 %	4,9 %	6,6 %	5,0 %	100,0 %

¹ Espace économique européen.

Au 31 décembre 2010					
Catégorie d'exposition	France	Allemagne	Autres pays membres de l'EEE	Reste du monde	Total
Administrations centrales et banques centrales	5,9 %	0,5 %	2,1 %	1,5 %	10,0 %
Etablissements	9,5 %	0,3 %	1,5 %	1,8 %	13,1 %
Entreprises	19,7 %	0,8 %	2,0 %	2,1 %	24,7 %
Clientèle de détail	45,7 %	3,8 %	1,5 %	1,2 %	52,2 %
Total	80,9 %	5,5 %	7,1 %	6,6 %	100,0 %

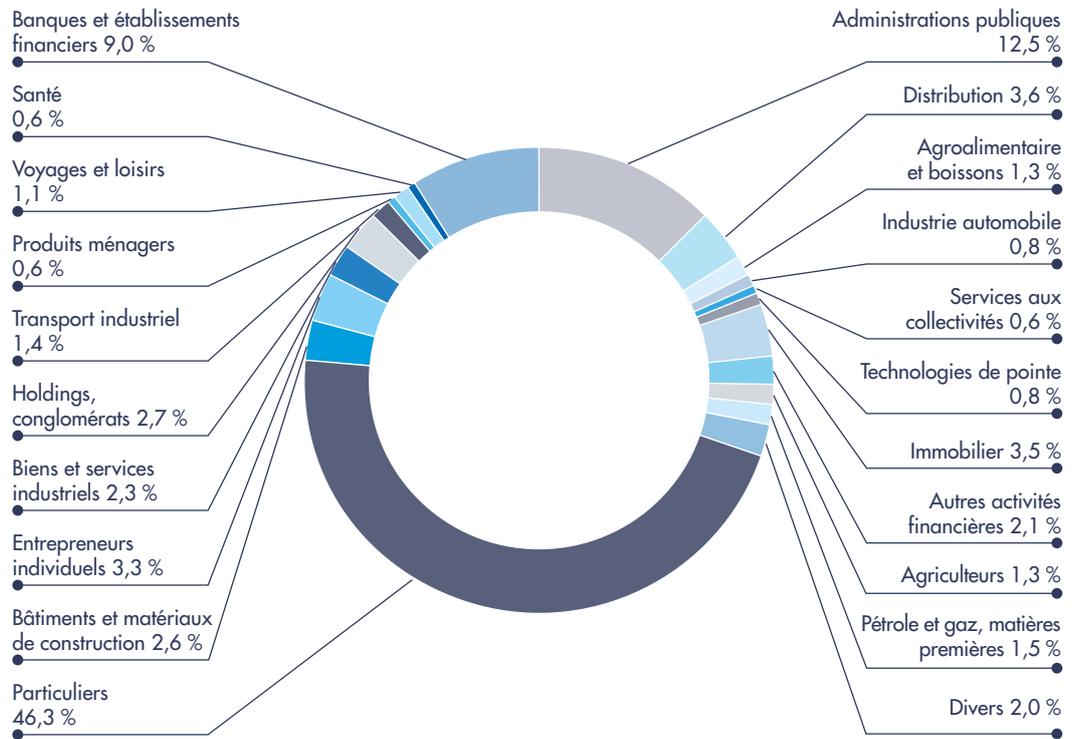
Le Groupe est un acteur essentiellement français et européen. La ventilation géographique des expositions brutes

en est le reflet avec 95 % des engagements dans l'espace économique européen.

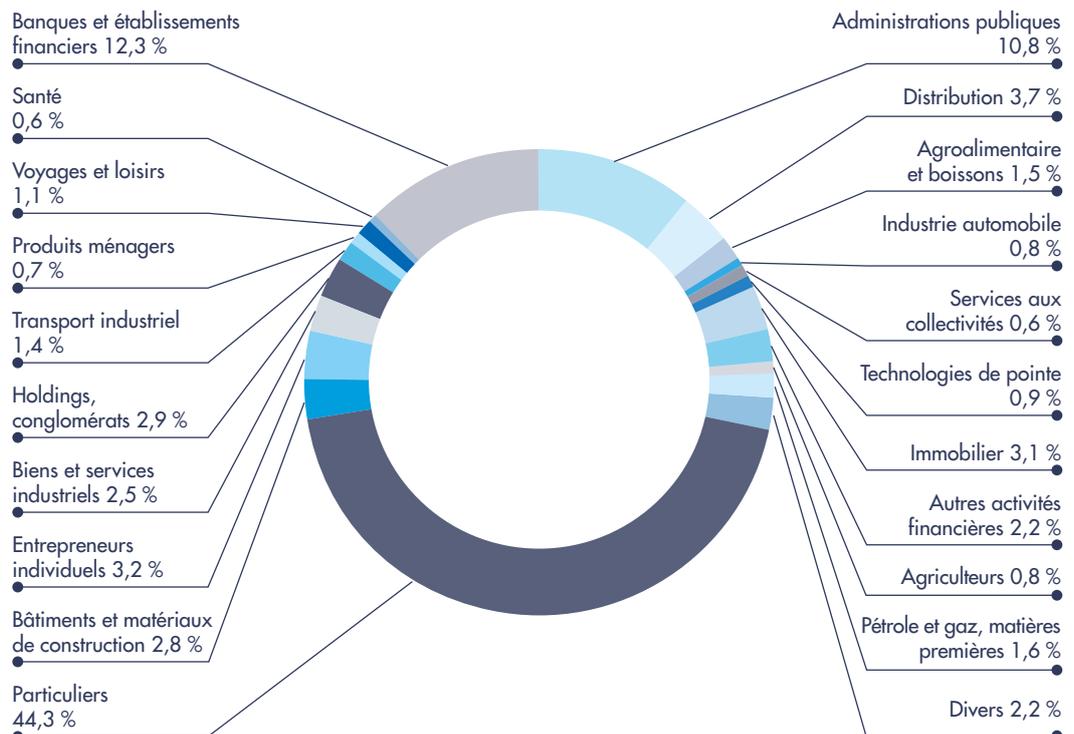
◆ **Expositions par secteur**

La répartition par secteur d'activité est effectuée sur le périmètre des administrations centrales et des banques centrales, des établissements, des entreprises et de la clientèle de détail.

31 décembre 2011



31 décembre 2010



Approche standard

Le Groupe a recours aux évaluations des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings pour mesurer le risque souverain sur les expositions liées aux administrations et aux banques centrales. La table de cor-

respondance utilisée pour allier les échelons de qualité de crédit aux notes externes prises en compte est celle définie par les textes réglementaires.

◆ Expositions en approche standard

Répartition au 31 décembre 2011

En milliards d'euros	Pondérations		
	0 %	10 %	20 %
Expositions brutes			
Administrations centrales et banques centrales	48,1	0,0	0,1
Administrations locales et régionales	0,0	0,0	4,4
Banques et sociétés financières	0,0	0,5	4,1
Entreprises	0,0	0,0	1,4
Clientèle de détail	0,0	0,0	0,0
Valeurs exposées au risque			
Administrations centrales et banques centrales	47,6	0,0	0,1
Administrations locales et régionales	0,0	0,0	3,9
Banques et sociétés financières	0,0	0,5	3,7
Entreprises	0,0	0,0	1,2
Clientèle de détail	0,0	0,0	0,0

Répartition au 31 décembre 2010

En milliards d'euros	Pondérations		
	0 %	10 %	20 %
Expositions brutes			
Administrations centrales et banques centrales	37,9	0,0	0,1
Administrations locales et régionales	0,0	0,0	3,1
Banques et sociétés financières	0,0	0,6	8,4
Entreprises	0,0	0,0	0,9
Clientèle de détail	0,0	0,0	0,0
Valeurs exposées au risque			
Administrations centrales et banques centrales	37,8	0,0	0,1
Administrations locales et régionales	0,0	0,0	2,7
Banques et sociétés financières	0,0	0,6	7,2
Entreprises	0,0	0,0	0,7
Clientèle de détail	0,0	0,0	0,0

L'exposition sur les administrations et les banques centrales est quasiment exclusivement pondérée à 0 %. Les exigences de fonds propres associées à ce portefeuille témoignent d'un risque souverain limité pour le Groupe à des contreparties de bonne qualité.

Les expositions en approche standard sur établissements de crédit et sur la clientèle correspondent à celles des filiales étrangères appréciées en standard à ce stade. La catégorie entreprises est appréciée en méthode standard avec des pondérations à 100 % ou à 150 % selon la pondération de l'Etat de résidence de la contrepartie.

						31 décembre 2011
35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total	
0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	48,7	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4	
0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	4,9	
0,1	3,4	0,0	95,3	1,7	101,9	
2,9	0,1	27,9	5,1	0,1	36,2	
35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total	
0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	47,9	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,9	
0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	4,6	
0,0	3,2	0,0	73,6	1,6	79,6	
2,9	0,1	21,9	1,7	0,1	26,6	

						31 décembre 2010
35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total	
0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	38,5	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	
0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	9,3	
0,0	2,9	0,0	90,1	1,5	95,4	
2,5	0,1	27,0	5,5	0,1	35,2	
35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total	
0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	38,2	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	
0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	8,0	
0,0	2,8	0,0	68,1	1,3	72,8	
2,3	0,1	20,6	1,9	0,1	25,0	

Systeme de notation

◆ Autorisation

Le Groupe a reçu l'autorisation d'utiliser à partir du 30 juin 2008 son système de notation interne du risque de crédit en méthode avancée pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires sur le portefeuille de clientèle de détail.

Par ailleurs, le Groupe a reçu l'autorisation d'utiliser son système de notation interne sur le portefeuille banques à compter du 31 décembre 2008.

Les filiales étrangères demeurent pour l'instant traitées avec l'approche standard.

◆ Description et contrôle du système de notation

Un système unique de notation pour l'ensemble du Groupe

Les algorithmes de notation ainsi que les modèles experts ont été développés afin d'améliorer l'évaluation des risques de crédit du Groupe et répondre aux exigences réglementaires relatives aux approches de notation interne. Ce système de notation est commun à celui du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

La définition des méthodologies de notation est réalisée sous la responsabilité de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel pour l'ensemble des portefeuilles. Néanmoins, les entités régionales sont directement impliquées dans la réalisation et la validation des chantiers des groupes de travail sur des sujets spécifiques ainsi que sur les travaux relatifs à la qualité des données et la recette des applicatifs. Au total, le système de notation des contreparties du Groupe est commun à l'ensemble du Crédit Mutuel.

Les contreparties du Groupe éligibles aux approches internes sont notées par un système unique qui se fonde sur :

– des algorithmes statistiques ou "notations de masse", reposant sur un ou plusieurs modèles, basés sur une sélection de variables représentatives et prédictives du risque pour les segments suivants :

- particuliers,
- PM Retail,
- SCI,
- Entrepreneurs individuels professionnels,
- OBNL,

– des grilles de notation manuelles élaborées par des experts pour les banques.

La discrimination et la bonne qualification du risque sont assurées par ces modèles (algorithmes ou grilles). L'échelle de valeurs reflète la progressivité du risque et se décompose en douze positions dont neuf saines (A+, A-, B+, B-, C+, C-, D+, D-, E+) et trois pour le défaut (E-, E= et F).

Une définition unifiée du défaut conforme aux exigences bâloises et comptables

Une définition unifiée du défaut a été mise en œuvre pour l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel. Basée sur l'alignement du prudentiel sur le comptable (CRC 2002-03), celle-ci se traduit par la correspondance entre la notion bâloise de créance en défaut et la notion comptable de créances douteuses et litigieuses. Les outils informatiques prennent en compte la contagion, permettant d'étendre le déclassement aux encours liés. Les contrôles réalisés tant par l'Inspection interne que par les commissaires aux comptes assurent la fiabilité du dispositif de recensement des défauts utilisés pour le calcul des exigences de fonds propres.

Un dispositif de suivi formalisé du système de notation interne

Le suivi de la qualité du système de notation interne fait l'objet de procédures nationales qui détaillent les thèmes explorés, les seuils d'alertes et les responsabilités des intervenants. Ces documents sont mis à jour par la direction des risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel autant que de besoin en fonction des décisions entérinées. Le reporting de suivi des modèles de notation de masse s'articule autour de trois principaux volets que sont l'étude de la stabilité, des performances et les analyses complémentaires. Ce reporting est réalisé sur chaque modèle de notation de masse sur base trimestrielle et complété par des travaux de suivi et de contrôles semestriels et annuels dont les niveaux de détails sont plus importants.

Les paramètres utilisés pour le calcul des risques pondérés sont nationaux et s'appliquent à toutes les entités du Groupe. Le suivi annuel des probabilités de défaut s'effectue préalablement à toute nouvelle estimation du paramètre réglementaire. Celui-ci est complété par un suivi intermédiaire, réalisé sur base semestrielle.

Les dispositifs de suivi de la LGD (perte en cas de défaut) et des CCF (facteurs de conversion du hors bilan en équivalent bilan) sont annuels et ont pour principal objectif de valider, à l'échelle de chaque segment, les valeurs prises par ces paramètres. Concernant la perte en cas de défaut, cette validation s'effectue, d'une part, en vérifiant la robustesse des méthodes de calcul des marges de prudence et, d'autre part, en confrontant les estimateurs de LGD aux dernières données et aux réalisations. Pour le CCF, la validation s'effectue par confrontation des estimateurs aux derniers CCF observés.

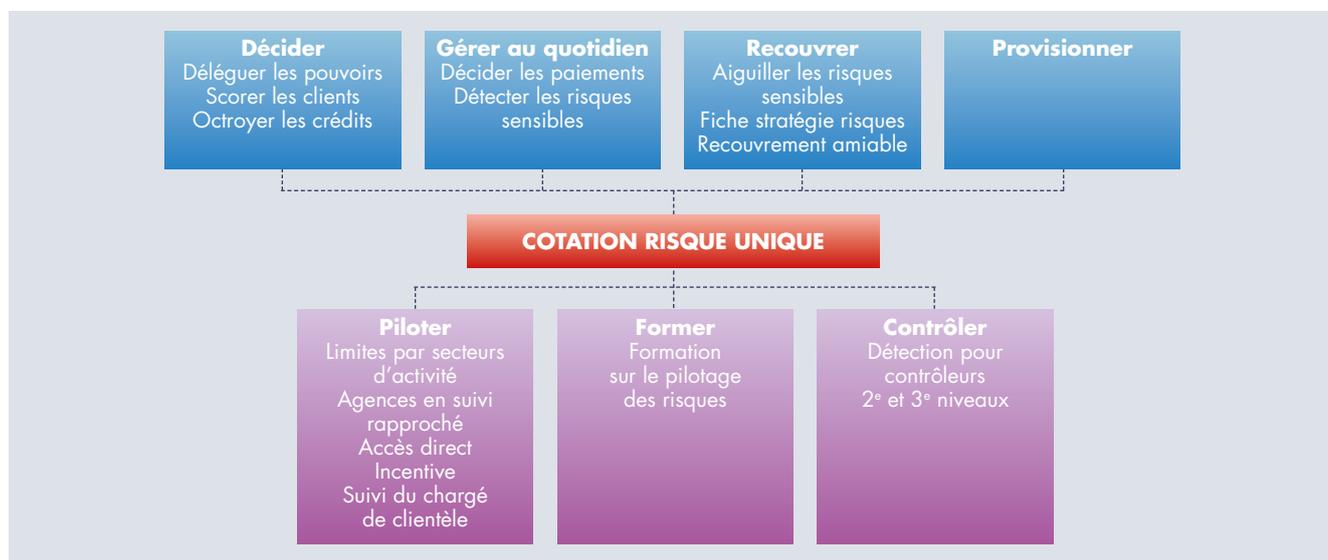
Le système de notation interne entre dans le champ de contrôle du contrôle permanent et du contrôle périodique

Le plan de contrôle permanent du Groupe relatif à Bâle II comporte deux niveaux. A l'échelle nationale, le contrôle permanent intervient sur la validation des nouveaux modèles et des ajustements significatifs apportés aux modèles existants, d'une part, et sur la surveillance permanente du système de notation interne (et notamment des paramètres), d'autre part. A l'échelle régionale, celui-ci vérifie l'appropriation globale du système de notation

interne, les aspects opérationnels liés à la production et au calcul des notes, les procédures de gestion des risques de crédit directement en lien avec le système de notation interne et la qualité des données.

Au titre du contrôle périodique, le corps d'inspection du Groupe réalise une revue annuelle du système de notation interne. Une procédure cadre définit la typologie des missions à réaliser en mode pérenne sur le dispositif Bâle II ainsi que la répartition des responsabilités entre les inspections régionales et nationale.

Insertion opérationnelle du système de notation interne



Les Groupes régionaux mettent en œuvre le dispositif Bâle II national selon des modalités propres (composition des comités, procédures de gestion des risques...). Conformément à la réglementation, la mise en œuvre du dispositif Bâle II dans les différentes entités du Groupe intervient à tous les niveaux de la filière de gestion des crédits, comme en témoigne le schéma ci-dessus relatif à l'utilisation de la notation.

La cohérence globale du dispositif est assurée par :

- la diffusion des procédures nationales par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel ;
- les échanges de meilleures pratiques entre les entités du Groupe ;

- l'adhésion de la quasi-totalité des entités à un système informatique, structurant l'organisation du Groupe (même logique des outils) ;

- les outils de reporting qui vérifient l'homogénéité des pratiques.

Ces outils et missions visent à assurer la conformité aux exigences réglementaires et un haut niveau de convergence des pratiques d'appropriation du système de notation interne. Les orientations méthodologiques, l'état d'avancement du dispositif ainsi que les principales conséquences de la réforme sont régulièrement présentés au niveau de toutes les Fédérations du Crédit Mutuel, des banques du CIC et des filiales.

◆ Valeurs exposées au risque (EAD) par catégorie d'exposition

Approche notation interne	31 décembre 2011		31 décembre 2010		Variations	
	Valeurs exposées au risque	Ajustements de valeur	Valeurs exposées au risque	Ajustements de valeur	Valeurs exposées au risque	Ajustements de valeur
En milliards d'euros						
Approche notation interne fondation						
Etablissements	32,2	0,0	37,6	0,0	- 5,4	0,0
Approche notation interne avancée						
Clientèle de détail						
Revolving	5,7	0,1	0,7	0,0	5,0	0,1
Immobiliers résidentiels	82,3	0,5	69,9	0,4	12,5	0,1
Autres	96,5	2,1	88,6	1,9	7,9	0,1
Total	216,8	2,6	196,7	2,4	20,1	0,2

◆ Valeurs exposées au risque traitées en approche notation interne avancée par catégorie et par note interne (hors expositions en défaut)

Retail - Particuliers

En millions d'euros 31 décembre 2011	Echelon de qualité de crédit	Exposition brute	EAD	RWA	RW	EL
Immobilier						
D1-Immobilier	1	4 404	4 329	64	1,5 %	0
D1-Immobilier	2	23 557	23 241	394	1,7 %	1
D1-Immobilier	3	13 406	13 246	543	4,1 %	3
D1-Immobilier	4	12 243	12 117	960	7,9 %	6
D1-Immobilier	5	6 741	6 669	900	13,5 %	7
D1-Immobilier	6	2 994	2 924	709	24,3 %	8
D1-Immobilier	7	1 704	1 688	566	33,5 %	8
D1-Immobilier	8	1 704	1 694	749	44,2 %	14
D1-Immobilier	9	1 119	1 114	669	60,1 %	26
Revolving						
D2-Revolving	1	271	116	1	0,8 %	0
D2-Revolving	2	2 321	1 101	10	0,9 %	0
D2-Revolving	3	2 230	1 173	23	2,0 %	0
D2-Revolving	4	2 203	1 290	58	4,5 %	1
D2-Revolving	5	1 065	684	65	9,6 %	2
D2-Revolving	6	697	468	81	17,3 %	3
D2-Revolving	7	330	237	66	27,7 %	3
D2-Revolving	8	296	231	90	38,9 %	4
D2-Revolving	9	144	121	76	62,6 %	6

En millions d'euros 31 décembre 2011	Echelon de qualité de crédit	Exposition brute	EAD	RWA	RW	EL
Autres crédits						
D3-Autres-retail	1	5 294	4 999	91	1,8 %	0
D3-Autres-retail	2	22 651	21 848	422	1,9 %	1
D3-Autres-retail	3	11 349	10 909	518	4,8 %	2
D3-Autres-retail	4	9 195	8 843	804	9,1 %	5
D3-Autres-retail	5	4 660	4 476	679	15,2 %	7
D3-Autres-retail	6	3 311	2 805	507	18,1 %	11
D3-Autres-retail	7	1 396	1 349	327	24,2 %	10
D3-Autres-retail	8	1 162	1 139	300	26,3 %	15
D3-Autres-retail	9	722	709	274	38,7 %	26

Ces chiffres correspondent à la réglementation Bâle II cible, sans prise en compte du seuil de 80 % de Bâle I.

Retail – Autres

En millions d'euros 31 décembre 2011	Echelon de qualité de crédit	Exposition brute	EAD	RWA	RW	EL
Immobilier						
D1-Immobilier	1	2 371	2 337	114	4,9 %	1
D1-Immobilier	2	3 435	3 398	267	7,9 %	2
D1-Immobilier	3	2 077	2 052	291	14,2 %	2
D1-Immobilier	4	1 646	1 621	362	22,3 %	4
D1-Immobilier	5	1 424	1 404	421	30,0 %	5
D1-Immobilier	6	1 057	1 045	369	35,3 %	5
D1-Immobilier	7	765	758	352	46,4 %	7
D1-Immobilier	8	552	549	302	55,0 %	8
D1-Immobilier	9	513	511	313	61,2 %	16
Revolving						
D2-Revolving	1	67	34	1	2,3 %	0
D2-Revolving	2	59	32	2	4,9 %	0
D2-Revolvingr	3	30	17	2	8,9 %	0
D2-Revolving	4	23	14	2	11,9 %	0
D2-Revolving	5	19	12	2	17,0 %	0
D2-Revolving	6	33	21	5	25,5 %	0
D2-Revolving	7	16	11	4	35,3 %	0
D2-Revolving	8	16	12	6	47,2 %	0
D2-Revolving	9	12	10	6	65,2 %	1

En millions d'euros 31 décembre 2011	Echelon de qualité de crédit	Exposition brute	EAD	RWA	RW %	EL
Autres crédits						
D3-Autres-retail	1	7 200	6 689	554	8,3	3
D3-Autres-retail	2	7 526	7 105	841	11,8	6
D3-Autres-retail	3	5 436	5 111	905	17,7	9
D3-Autres-retail	4	4 540	4 238	926	21,9	15
D3-Autres-retail	5	4 568	4 208	1 029	24,5	25
D3-Autres-retail	6	3 105	2 868	736	25,7	27
D3-Autres-retail	7	2 935	2 710	793	29,3	44
D3-Autres-retail	8	1 746	1 625	581	35,7	44
D3-Autres-retail	9	1 543	1 447	647	44,7	74

RWA désigne les risques pondérés et EL les pertes attendues. Les expositions en défaut ne sont pas incluses dans ce tableau.

La LGD utilisée pour le calcul des pertes attendues propose une estimation moyenne de cycle alors que l'information comptable enregistrée concerne une année donnée. En conséquence, la comparaison entre EL et pertes n'est pas pertinente pour une année donnée.

Risque de contrepartie des salles de marché

Le risque de contrepartie concerne les instruments dérivés et les opérations de pension des portefeuilles bancaires et de négociation.

Ces opérations sont principalement logées dans l'activité CM-CIC Marchés.

Dans ce cadre, des accords de *netting* et de *collateral* ont été mis en place avec les principales contreparties, ce qui limite les expositions au titre du risque de contrepartie.

En milliards d'euros	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Risque de contrepartie	Valeur exposée au risque	Valeur exposée au risque
Instruments dérivés	4,8	8,1
Opérations de pension	0,5	0,1
Total	5,3	8,2

Techniques de réduction du risque de crédit

◆ Compensation

Lorsqu'un contrat cadre est passé avec une contrepartie, l'entité signataire applique une compensation des expositions de cette dernière.

◆ Description des principales catégories de sûretés réelles prises en compte par l'établissement

Le Groupe définit les sûretés réelles comme un droit de l'établissement de liquider, de conserver ou d'obtenir le transfert ou la propriété de certains montants ou actifs tels que les dépôts en espèces nantis, les titres de créances, les actions ou obligations convertibles, l'or, les parts d'OPCVM, les contrats d'assurance vie et les instruments de toute nature émis par un établissement tiers et remboursable sur simple demande.

L'éligibilité des sûretés réelles n'est pas automatique. Celle-ci est soumise au respect préalable d'exigences minimales juridiques et opérationnelles. Afin d'en assurer la prise en compte dans le processus de réduction de risque de crédit, le Groupe s'est doté d'outils structurant la démarche opérationnelle des collaborateurs.

De manière concrète, ces outils permettent de gérer les différents statuts des garanties et d'en assurer le respect aux règles de gestion par des alertes se déclenchant en cas de non-conformité. Ceux-ci sont en outre accompagnés d'une documentation détaillée sous forme de procédures. Ces documents décrivent les caractéristiques des garanties utilisées, le mode opératoire et le traitement des alertes.

Dans tous les cas, la capacité intrinsèque de remboursement de l'emprunteur reste le critère prépondérant en matière d'octroi.

◆ Procédures appliquées en matière de valorisation et de gestion des instruments constitutifs de sûretés réelles

Les procédures de valorisation des garanties varient avec la nature de l'instrument constitutif de la sûreté réelle. Pour le cas général, les études réalisées au sein du Groupe se fondent sur des méthodologies d'estimation statistiques, directement intégrées aux outils, à partir d'indices externes auxquels des décotes peuvent être appliquées selon le type de bien pris en garantie. Par exception, des procédures spécifiques prévoient des valorisations à dire d'expert, notamment en cas de dépassement des seuils fixés sur les encours des opérations.

Ces procédures sont établies à l'échelle nationale. La gestion opérationnelle, le suivi des valorisations et les mises en action des garanties sont ensuite du ressort des entités du Groupe.

◆ Les principales catégories de fournisseurs de protection

En dehors des garanties intra-groupes, les principales catégories de fournisseurs de protection prises en compte relèvent des sociétés de cautionnement mutuel de type Crédit Logement.

Titrisation

◆ Objectifs poursuivis et implication

Objectifs poursuivis

Dans le cadre des activités de marchés, le Groupe intervient sur le marché de la titrisation en prenant des positions d'investissement dans une triple optique de rendement, de prise de risques et de diversification. Les risques sont essentiellement le risque de crédit sur les actifs sous-jacents et le risque de liquidité avec notamment les variations des critères d'éligibilité de la Banque centrale européenne. L'activité est uniquement une activité d'investisseur portant sur des tranches senior ou mezzanine mais bénéficiant toujours d'une notation externe.

Dans le cadre des financements spécialisés, le Groupe accompagne ses clients comme sponsor (arrangeur ou co-arrangeur) ou parfois investisseur dans le cadre de titrisations de créances commerciales. Le conduit utilisé est *General Funding Ltd* (GFL) qui souscrit aux parts senior du véhicule de titrisation et émet des billets de trésorerie. Ce conduit bénéficie d'une ligne de liquidité accordée par le Groupe qui lui garantit le placement de ses billets de trésorerie. Le Groupe est principalement exposé à un risque de crédit sur le portefeuille de créances cédées et un risque d'assèchement des marchés de capitaux.

Quel que soit le cadre d'activité, le Groupe n'est pas originateur et n'est que marginalement sponsor. Il n'investit pas dans des retitrisations.

Procédures de suivi et de contrôle des activités de marché

Le suivi des risques de marché des positions de titrisations est effectué par le contrôle des risques et des résultats (CRR) à travers différents axes, procédures quotidiennes qui permettent de suivre l'évolution des risques de marché. Le CRR analyse quotidiennement l'évolution du résultat des stratégies de titrisation et l'explique par les facteurs de risques. Il surveille le respect des limites fixées par le corps de règles.

La qualité de crédit des tranches de titrisations est également surveillée quotidiennement à travers le suivi des notes des organismes externes d'évaluation de crédit Standard & Poors, Moody's et Fitch Ratings. Les actions de ces agences (*upgrades*, *downgrades* ou mises sous surveillance) font l'objet d'une analyse. En outre, une synthèse trimestrielle des changements de notation est réalisée.

Dans le cadre de la procédure de gestion des limites de contreparties, les travaux suivants sont réalisés : analyse approfondie des titrisations ayant atteint le niveau de délégation des engagements du Groupe, analyse de certaines titrisations sensibles (issues de pays périphériques de la zone euro ou ayant subi un *downgrade* important). Ces analyses visent notamment à apprécier le niveau de crédit de la position ainsi que les performances du sous-jacent.

De plus, chaque tranche de titrisation quel que soit le niveau de délégation fait l'objet d'une fiche. Ces fiches reprennent les principales caractéristiques de la tranche détenue, de la structure et du portefeuille sous-jacent. Pour les titrisations émises à partir du 1^{er} janvier 2011, des informations relatives aux performances du sous-jacent ont été ajoutées. Ces informations sont mises à jour une fois par mois. Les prospectus d'émission et la documentation *pre sale* des agences sont également enregistrés et mis à disposition avec les fiches, ainsi que les rapports d'investisseurs pour les titrisations émises à partir du 1^{er} janvier 2011.

Enfin, les activités de marchés disposent d'un outil qui permet de mesurer l'impact de différents scénarios sur les positions (évolution des prépaiements, des défauts, des *Recovery Rates* notamment).

Politiques de couverture du risque de crédit

Les activités de marchés sont traditionnellement acheteuses de titres. Néanmoins des achats de protection par des *Credit Default Swaps* peuvent être autorisés et sont encadrés, le cas échéant, par les procédures fixées par le corps de règles.

Approches et méthodes prudentielles

Les entités dans le périmètre d'homologation de l'approche notation interne du risque de crédit appliquent la méthode fondée sur les notations. Dans le cas contraire, c'est l'approche standard qui est retenue. La méthode de la formule réglementaire est utilisée pour le seul portefeuille de corrélation des activités de marchés.

Principes et méthodes comptables

Les titres de titrisation sont comptabilisés comme les autres titres de dettes, soit en fonction de leur classement comptable. Les principes et méthodes comptables sont présentés dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

◆ **Titrisation par nature**

EAD en milliards d'euros	2011				2010	
	Portefeuille bancaire		Portefeuille de négociation	Portefeuille de corrélation	Portefeuille bancaire	
Echelons de qualité de crédit	Approche standard	Approche notations internes	Approche notations internes	Approche notations internes	Approche standard	Approche notations internes
Investisseur						
Titrisation classique	0,5	4,4	2		0,9	6,0
Titrisation synthétique				1,3		
Retitrisation classique						
Retitrisation synthétique						
Sponsor		0,3				0,3
Total	0,5	4,7	2	1,3	0,9	6,3

◆ **Détail des encours par échelons de qualité de crédit**

EAD en milliards d'euros	2011				2010	
	Portefeuille bancaire		Portefeuille de négociation	Portefeuille de corrélation	Portefeuille bancaire	
Echelons de qualité de crédit	Approche standard	Approche notations internes	Approche notations internes	Approche notations internes	Approche standard	Approche notations internes
E1	0,3	1,5	1,8		0,9	2,9
E2		1,4	0,1			1,4
E3		0	0			0,1
E4		0,3	0			0,2
E5		0				0
E6	0,1	0,1			0	0,1
E7		0,1				0,1
E8	0	0,4			0	0,4
E9	0,1	0	0			0
E10		0	0,1			0,1
E11						0
Positions pondérées à 1 250 %	0	0,9	0			1,0
Total	0,5	4,7	2	1,3	0,9	6,3

◆ Exigences de fonds propres

EAD en milliards d'euros	2011				2010	
	Portefeuille bancaire		Portefeuille de négociation	Portefeuille de corrélation	Portefeuille bancaire	
Echelons de qualité de crédit	Approche standard	Approche notations internes	Approche notations internes	Approche notations internes	Approche standard	Approche notations internes
Total	0	1	0,1	0,1	0	1,1

Les organismes externes utilisés sont Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings.

Actions

Les participations déduites des fonds propres comprennent principalement les participations mises en équivalence dans des établissements de crédit ou des entreprises d'assurance.

Le métier de capital-développement est réparti entre :
 – la ligne de capital-investissement en approche notations internes pour les opérations ayant un effet de levier et,
 – la ligne actions en approche standard dans le cas contraire.

En milliards d'euros	Valeurs exposées au	
	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actions	3,2	3,4
En approche notations internes		
Capital investissement (190 %)	1,5	1,3
Expositions sur actions cotées (290 %)	0,9	1,1
Autres expositions sur actions (370 %)	0,4	0,5
En approche standard		
Actions en approche standard pondérées à 150 %	0,5	0,5
Participations déduites des fonds propres	- 6,1	- 5,4
Montant total des gains et pertes latents inclus dans les fonds propres de base	0,0	0,0

Risque de taux du portefeuille bancaire

Les éléments relatifs à l'évaluation des exigences de fonds propres en matière de risque de taux sont traités dans le chapitre "Gestion des risques".

Risques de marché

Ces risques sont calculés sur le portefeuille de négociation. Ils résultent très principalement des activités de CM-CIC Marchés pour les risques de taux et les risques sur actions.

Les risques de contrepartie des dérivés et des pensions sont logés dans la section "Risques de contrepartie".

Les éléments relatifs à l'évaluation des exigences de fonds propres en matière de risques de marché sont traités dans le chapitre "Gestion des risques".

En milliards d'euros	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Montant des exigences de fonds propres au titre des risques de marché		
Risque spécifique de taux (hors portefeuilles de titrisation et de corrélation)	89	160
Risque spécifique de taux (portefeuilles de titrisation et de corrélation)	122	0
Risque général de taux	86	79
Risque sur titres de propriété	83	63
Risque de change	0	44
Total des exigences de fonds propres	381	347

Risques opérationnels

Les éléments relatifs à l'évaluation des exigences de fonds propres en matière de risques opérationnels sont traités dans le chapitre "Gestion des risques".

Ce rapport répond également aux exigences de publication en matière de politique et dispositifs mis en place, d'une part, de nature des systèmes de déclaration et de mesure des risques, d'autre part.

◆ Description de la méthode AMA (art. 388-1)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la méthode avancée du risque opérationnel (AMA) pour l'évaluation des exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels, une fonction dédiée et indépendante assure la gestion de ce risque. Le dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels s'appuie sur des cartographies des risques réalisées par ligne de métier et par type de risque, en étroite relation avec les directions fonctionnelles et les dispositifs de gestion quotidiens des risques. Celles-ci instituent notamment un cadre normé pour l'analyse de la sinistralité et conduisent à des modélisations à dire d'experts confrontées à des estimations probabilistes à base de scénarios.

Pour ses modélisations, le Groupe s'appuie notamment sur la base nationale des sinistres internes. Cet outil est alimenté conformément à une procédure nationale de collecte qui définit un seuil uniforme de 1 000 euros au-delà duquel chaque sinistre doit être saisi et qui encadre les rapprochements entre la base des sinistres et les informations comptables.

Par ailleurs, le Groupe est abonné à une base de données externes dont l'utilisation est procédurée en mode pérenne, de même que les méthodologies pour intégrer ces données dans le système de mesure et d'analyse du risque opérationnel.

Le système de *reporting* et de pilotage général du Groupe intègre les exigences du CRBF 97-02. Les expositions au risque opérationnel et les pertes sont communiquées de manière régulière et au moins une fois par an à l'organe exécutif.

Les procédures dont le Groupe dispose en matière de gouvernance, de collecte des sinistres, de systèmes de gestion et de mesure des risques lui permettent de prendre les mesures correctrices appropriées. Ces procédures font l'objet de contrôles réguliers.

◆ Périimètre d'homologation en méthode AMA

Le Groupe est autorisé à utiliser son approche de mesure avancée pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels, à l'exception de la déduction des pertes attendues de ses exigences en fonds propres et de la prise en compte des assurances, pour le périmètre consolidé en dehors des filiales étrangères et de Factocic (devenu CM-CIC Factor au 1^{er} janvier 2012), avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2010.

◆ Politique en matière de couverture et de réduction des risques opérationnels (art. 380d)

Les orientations générales de réduction des risques opérationnels comprennent :

- les actions de prévention identifiées lors des cartographies et mises en œuvre directement par les opérationnels ou le contrôle permanent ;
- les actions de protection prioritairement tournées vers la généralisation des plans de continuité d'activité (PCA) identifiés selon deux types : les PCA métier qui concernent un métier bancaire donné relié à l'une des lignes de métiers de Bâle et les PCA transversaux qui concernent des métiers

dont l'objet est de donner aux autres métiers les moyens de fonctionner (PCA logistique, RH, informatique).

Les plans de continuité d'activité s'articulent autour de trois phases :

- le plan de secours : immédiat et constitué des actions visant à traiter les urgences et à mettre en place la solution de traitement dégradée ;
- le plan de continuité : correspond à la reprise de l'activité en environnement dégradé suivant les modalités qui ont été retenues avant la survenance de la crise ;
- le plan de retour à la normale.

Une procédure pérenne nationale traite de la méthodologie d'élaboration d'un plan de continuité d'activité. Celle-ci constitue un document de référence accessible à toutes les équipes concernées par les plans de continuité d'activité. Elle est appliquée par l'ensemble des Groupes régionaux.

◆ Utilisation des techniques d'assurance (art. 388-2)

Le Groupe a développé des techniques d'assurance des risques opérationnels. Il ne les utilise pas en 2011 pour réduire la consommation de fonds propres réglementaires.

Etats financiers consolidés

(Normes IFRS)



Bilan

(en millions d'euros)

◆ Actif

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Caisse, Banques centrales	4a	6 307	7 217
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5a, 5c	38 063	41 229
Instruments dérivés de couverture	6a, 5c, 6c	935	135
Actifs financiers disponibles à la vente	7, 5c	72 204	76 529
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4a	38 603	40 113
Prêts et créances sur la clientèle	8a	263 906	229 304
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6b	738	594
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	9	16 121	10 733
Actifs d'impôts courants	13a	1 607	1 122
Actifs d'impôts différés	13b	1 755	1 362
Comptes de régularisation et actifs divers	14a	17 272	15 610
Participations dans les entreprises mises en équivalence	15	1 671	1 481
Immeubles de placement	16	909	832
Immobilisations corporelles	17a	2 940	2 803
Immobilisations incorporelles	17b	1 004	1 006
Ecarts d'acquisition	18	4 298	4 192
Total de l'actif		468 333	434 262

◆ Passif

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Banques centrales	4b	282	44
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5b, 5c	31 009	34 551
Instruments dérivés de couverture	6a, 5c, 6c	3 923	3 073
Dettes envers les établissements de crédit	4b	36 422	27 850
Dettes envers la clientèle	8b	200 086	163 467
Dettes représentées par un titre	19	87 227	95 035
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6b	- 2 813	- 1 963
Passifs d'impôts courants	13a	561	527
Passifs d'impôts différés	13b	842	939
Compte de régularisation et passifs divers	14b	10 030	12 098
Provisions techniques des contrats d'assurance	20	65 960	66 018
Provisions	21	1 747	1 529
Dettes subordonnées	22	6 563	7 155
Capitaux propres totaux		26 494	23 939
Capitaux propres, part du Groupe		24 109	20 508
Capital et réserves liées	23a	5 596	5 139
– Réserves consolidées	23a	17 878	13 698
– Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	23c, 23d	- 988	- 291
– Résultat de l'exercice		1 623	1 961
Capitaux propres, intérêts minoritaires		2 385	3 431
Total du passif		468 333	434 262

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Intérêts et produits assimilés	25	17 960	16 776
Intérêts et charges assimilées	25	- 11 660	- 10 586
Commissions (produits)	26	3 653	3 662
Commissions (charges)	26	- 951	- 903
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	27	- 70	75
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	28	11	125
Produits des autres activités	29	10 994	12 648
Charges des autres activités	29	- 8 885	- 10 909
Produit net bancaire		11 053	10 889
Charges générales d'exploitation	30a, 30b	- 6 437	- 5 846
Dotations/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	30c	- 505	- 510
Résultat brut d'exploitation		4 111	4 533
Coût du risque	31	- 1 456	- 1 305
Résultat d'exploitation		2 656	3 228
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	15	6	26
Gains ou pertes sur autres actifs	32	66	16
Variations de valeur des écarts d'acquisition	33	- 9	- 45
Résultat avant impôts		2 718	3 225
Impôts sur les bénéfices	34	- 913	- 884
Résultat net		1 805	2 341
Intérêts minoritaires		182	380
Résultat net (part du Groupe)		1 623	1 961

◆ Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Résultat net		1 805	2 341
Ecarts de conversion		- 5	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		- 766	- 270
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		- 16	- 45
Réévaluation des immobilisations		0	0
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence		- 18	4
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	23c, 23d	- 805	- 311
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 000	2 030
– dont part du Groupe		871	1 675
– dont part des intérêts minoritaires		130	355

Les rubriques relatives aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont présentées pour leur montant net d'impôts.

Tableau des flux de trésorerie nette

(en millions d'euros)

	2011	2010
Résultat net	1 805	2 341
Impôts	913	884
Résultat avant impôts	2 718	3 225
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	494	507
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	34	2
Dotations nettes aux provisions	608	179
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 34	- 27
Perte nette/gain net des activités d'investissement	- 181	- 24
(Produits)/charges des activités de financement	0	0
Autres mouvements	3 394	- 3 094
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	4 316	- 2 458
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	8 759	- 10 580
Flux liés aux opérations avec la clientèle	6 101	679
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 21 264	8 577
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 3 340	682
Impôts versés	- 1 157	- 911
Diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 10 901	- 1 553
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 3 866	- 787
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 4 789	- 468
Flux liés aux immeubles de placement	- 105	- 126
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 337	- 397
Total flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	- 5 232	- 991
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 334	- 10
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	7 057	3 097
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 723	3 087
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée	103	127
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 2 271	1 437
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 3 866	- 787
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 5 232	- 991
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 723	3 087
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	103	127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 729	4 292
Caisse, banques centrales, CCP	7 173	7 920
Comptes et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 1 444	- 3 628
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 458	5 729
Caisse, banques centrales, CCP	6 025	7 173
Comptes et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 2 566	- 1 444
Variation de la trésorerie nette	- 2 271	1 437

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées ¹	Réserves de conversion
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	4 918	0	12 662	- 36
Augmentation de capital	222			
Affectation du résultat 2009			1 194	
Distribution 2010 au titre du résultat 2009			- 172	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	222	0	1 022	0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Résultat 2010				
Sous-total	0	0	0	0
Effet des changements de périmètre			9	
Variation des taux de conversion	0			42
Autres variations	0	0	0	- 1
Capitaux propres au 31 décembre 2010	5 139	0	13 693	5
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	5 139	0	13 693	5
Augmentation de capital	- 59			
Affectation du résultat 2010			1 961	
Distribution 2011 au titre du résultat 2010			- 164	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	- 59	0	1 797	0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Résultat 2011				
Sous-total	0	0	0	0
Effet des changements de périmètre	516		2 368	
Variation des taux de conversion	0			16
Autres variations	0	0	0	- 1
Capitaux propres au 31 décembre 2011	5 596	0	17 858	20

1. Les réserves sont constituées au 31 décembre 2011 par la réserve légale pour 179 millions d'euros, les réserves statutaires pour 2 744 millions d'euros et les autres réserves pour 14 935 millions d'euros.

Gains/pertes latents ou différés (nets d'impôts)		Résultat net, part du Groupe	Capitaux propres, part du Groupe	Capitaux propres, part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
39	- 43	1 194	18 733	3 146	21 879
			222		222
		- 1 194	0		0
			- 172	- 60	- 232
0	0	- 1 194	50	- 60	- 10
- 241	- 45		- 286	- 24	- 311
		1 961	1 961	380	2 341
- 241	- 45	1 961	1 675	355	2 030
			9	- 23	- 14
			42	12	54
0	0	0	- 1		- 1
- 202	- 89	1 961	20 508	3 431	23 939
- 202	- 89	1 961	20 508	3 431	23 939
		- 1 961	- 59		- 59
			0		0
			- 164	- 111	- 275
0	0	- 1 961	- 224	- 111	- 334
- 737	- 16		- 753	- 53	- 805
		1 623	1 623	182	1 805
- 737	- 16	1 623	870	130	1 000
56			2 940	- 1 069	1 871
			16	4	20
0	0	0	- 1	0	- 1
- 883	- 105	1 623	24 109	2 385	26 494

Notes annexes aux comptes consolidés



Principes et méthodes comptables

Note 1.1 Référentiel comptable

En application du règlement (CE) 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales et du règlement (CE) 1126/2008 sur leur adoption, les comptes consolidés de l'exercice sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2011. Ce référentiel IFRS comprend les normes IAS 1 à 41, les normes IFRS 1 à 8 et leurs interprétations SIC et IFRIC adoptées à cette date. Aucune norme non adoptée par l'Union européenne n'est appliquée. Les documents de synthèse sont présentés selon la recommandation CNC 2009-R.04.

L'ensemble des normes IAS/IFRS a été mis à jour le 3 novembre 2008 par le règlement 1126/2008 qui a remplacé le règlement 1725/2003. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les informations relatives à la gestion des risques requises par la norme IFRS 7 font l'objet d'un chapitre dédié du rapport de gestion.

Normes IAS/IFRS	Nom de la norme	Date d'application prévue par l'IASB	Date d'application dans l'Union européenne
Nouveaux textes comptables en application à partir du 1^{er} janvier 2011		Exercices ouverts à compter du	
IAS 32	Classement des émissions de droits	1 ^{er} février 2010	1 ^{er} février 2010
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres	1 ^{er} juillet 2010	1 ^{er} juillet 2010
IAS 24	Parties liées	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2011
IFRIC 14	Paiement d'avance d'exigences de financement minimal	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2011
Améliorations de normes existantes			
IFRS 3	Regroupements d'entreprises	1 ^{er} juillet 2010	1 ^{er} juillet 2010
IFRS 7	Instruments financiers – informations à fournir	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2011
IAS 1	Présentation des états financiers	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2011
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de la clientèle	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2011
IAS 34	Information financière intermédiaire	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2011
Normes et interprétations non encore appliquées			
IFRS 7	Disclosures – Transfers of Financial Assets	1 ^{er} juillet 2011	1 ^{er} juillet 2011
IAS 12	Deferred tax : Recovery of Underlying Assets	1 ^{er} janvier 2012	Non adoptée
IFRS 9	Financial Instruments	1 ^{er} janvier 2015	Non adoptée
IFRS 10	Consolidated Financial Statements	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée
IFRS 11	Joint arrangements	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée
IFRS 12	Disclosures of Interests in other entities	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée
IFRS 13	Fair value measurement	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée
IAS 28	Investments in associates and joint ventures	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée
IAS 19	Employee benefits	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée
IAS 1	Présentation of financial statements – Présentation of items of other comprehensive income	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée
IFRIC 20	Stripping Costs in the Production Phase of a Surface Mine	1 ^{er} janvier 2013	Non adoptée

◆ Entité consolidante

Le Groupe Crédit Mutuel CM10¹ (Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais et Méditerranéen) est un groupe mutualiste adhérent à un organe central, au sens des articles L.511-30 et suivants du code monétaire et financier. Les Caisses locales de Crédit Mutuel, intégralement détenues par les sociétaires, sont à la base du Groupe, selon une structure de contrôle capitalistique en "pyramide inversée".

Afin de refléter le plus fidèlement possible la communauté d'intérêts de nos sociétaires en consolidation, l'entité consolidante est définie de telle sorte à traduire les liens communs de fonctionnement, de solidarité financière et de gouvernance.

Dans ce cadre, l'entité consolidante à la tête du Groupe est constituée par les entreprises placées sous le même agrément collectif d'exercice de l'activité bancaire, délivré par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI).

Ainsi, l'entité consolidante est constituée par :

- La Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe (FCMCEE), la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Est (FCMSE), la Fédération du Crédit Mutuel Ile-de-France (FCMIDF), la Fédération du Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc (FCMSMB), la Fédération du Crédit Mutuel Midi-Atlantique (FCMMA), la Fédération du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest (FCMLACO), la Fédération du Crédit Mutuel du Centre (FCMC), la Fédération du Crédit Mutuel de Normandie (FCMN), la Fédération du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais (FCMDV), la Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen (FCMM). Organes politiques des groupes, elles en déterminent les grandes orientations, décident de leur stratégie et organisent la représentation des Caisses.
- La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel (CF de CM), la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Sud-Est (CRCMSE), la Caisse Régionale du Crédit Mutuel d'Ile-de-France (CRCMIDF), la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc (CRCMSMB), la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Midi-Atlantique (CRCMMA), la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest (CRCMLACO), la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre (CRCMC), la Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Normandie (CRCMN), la Caisse Régionale du

1. Le Groupe CM5-CIC est devenu CM10-CIC le 1^{er} janvier 2011 avec l'adhésion à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel des Fédérations du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest, du Centre, de Normandie, Dauphiné-Vivarais et Méditerranéen.

Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais (CRCMDV), et la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranée (CRCMM). Au service des Caisses locales, la CF de CM est responsable des services communs du réseau, assure son animation et prend en charge la logistique du Groupe. Elle centralise les dépôts des Caisses, assure parallèlement leur refinancement et porte l'ensemble des emplois réglementaires pour leur compte (réserves obligatoires, ressources affectées, dépôts à la Caisse Centrale du Crédit Mutuel, etc.).

– Les Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à la FCMCEE, FCMSE, FCMIDF, FCMSMB, FCMMA, FCMLACO, FCMC, FCMN, FCMDV et FCMM : ces dernières constituent la base du réseau bancaire du Groupe.

L'analyse du contrôle de l'entité consolidante est conforme à la norme IAS 27, permettant d'établir des comptes consolidés selon le référentiel IFRS.

◆ Périmètre de consolidation

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le périmètre de consolidation est composé :

- Des entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital ou la majorité des droits de vote, ou le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le Groupe exerce une influence dominante. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale ;
- des entités sous contrôle conjoint : le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ;
- des entités sous influence notable : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Les entités contrôlées ou sous influence notable qui ne présentent pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés sont exclues du périmètre de consolidation. Cette situation est présumée lorsque le total de bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1 % sur l'équivalent consolidé ou sous-consolidé (en cas de consolidation par palier). Ce critère quantitatif n'est que relatif ; une entité peut être incluse dans le périmètre de

consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Une entité *ad hoc* est consolidée si les conditions définies par SIC 12 (activités de l'entité menées pour le compte exclusif du Groupe, pouvoir de décision ou de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité, capacité de bénéficier des avantages de l'entité, conservation de la majorité des risques) sont remplies.

Les participations détenues par des sociétés de capital-développement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation et sont comptabilisées en juste valeur sur option.

◆ Variations du périmètre

Les évolutions du périmètre au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Entrées dans le périmètre

– Réseau bancaire et filiales réseau : Caisses de Crédit Mutuel Loire-Atlantique Centre-Ouest, Caisses de Crédit Mutuel du Centre, Caisses de Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais, Caisses de Crédit Mutuel Méditerranéen, Caisses de Crédit Mutuel de Normandie, Caisse Régionale du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre, Caisse Régionale du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais, Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen, Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Normandie, Fédération du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Fédération du Crédit Mutuel du Centre, Fédération du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais, Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen, Fédération du Crédit Mutuel de Normandie, Banque Casino.

– Assurances : Voy Mediacion, Atlancourtage.

– Autres sociétés : Actimut, CM-CIC Immobilier, Euro Protection Surveillance, France Est, L'Est Républicain, Journal de la Haute-Marne, Affiches d'Alsace-Lorraine, Alsatic, Alsace Média Participations, Alsacienne de Portage des DNA, A. Télé, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, Les Dernières Nouvelles de Colmar, France Régie, Publicité Moderne, Société Alsacienne de Presse de l'Audiovisuel, SDV Plurimédia, Société de Presse Investissement, Top Est 88, SEHLJ, Est Bourgogne Média.

Fusions/absorptions

CIC Investissements avec CM-CIC Investissement, Financière Voltaire avec CM-CIC Capital Finance, GPK Finance avec Transatlantique Gestion, Société Foncière et Financière avec CM-CIC Capital Finance, IPO avec CM-CIC Investissement et IPO Ingénierie avec CM-CIC

Capital Finance, le Journal de Saône-et-Loire avec Est Bourgogne Media et le Bien Public avec Est Bourgogne Media.

Sorties du périmètre

Alsace publicité, Cofidis Roumanie, ICM Ré, Vizille de Participations.

◆ Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Intégration proportionnelle

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique aux entités sous influence notable.

◆ Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

◆ Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant de cessions entre les entités du Groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

Conversion des comptes en devises étrangères

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de

change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte "Réserves de conversion". Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice (le Groupe considère que la différence avec l'application du cours aux dates de transaction n'est pas significatif en l'occurrence). Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "Réserves de conversion". Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

Le Groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004 comme le permet IFRS 1.

◆ Ecarts d'acquisition

Ecarts d'évaluation

A la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs, les passifs, ainsi que les passifs éventuels d'exploitation sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur sont comptabilisés.

Ecarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de vente. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du *goodwill* total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (*goodwill* partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif il est comptabilisé immédiatement en résultat, en "Effet net positif des regroupements d'entreprises".

Dans le cas d'une augmentation/diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition/prix de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition/cession est comptabilisé en capitaux propres. Les écarts d'acquisition sont présentés sur une ligne distincte du bilan pour les sociétés intégrées globalement et au sein du poste "Participations dans les entreprises mises en équivalence" lorsque les entités sont consolidées selon cette méthode.

Les écarts d'acquisition n'intègrent plus les coûts directs liés aux acquisitions qui, selon IFRS 3R, sont comptabilisés en résultat.

Le Groupe procède régulièrement et au moins une fois par an à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le Groupe suit son activité.

◆ Intérêts minoritaires

Ils correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IAS 27 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe.

Note 1.3 Principes et méthodes comptables

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le Groupe concernent :

- l'utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation comme coût présumé des immobilisations au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corporelle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût. Le Groupe a choisi de ne pas retenir cette option ;
- la constatation immédiate en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages du personnel n'a pas été appliquée par le Groupe ;
- le Groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion ;
- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation ;
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macrocouverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle), autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le Groupe ;
- le Groupe a utilisé l'amendement d'IAS 39 d'octobre 2008 permettant de reclasser certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en prêts et créances ou

en actifs détenus jusqu'à l'échéance. Les reclassements vers les actifs disponibles à la vente sont également possibles.

Note 1.3.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur qui est généralement le montant net décaissé, lors de leur entrée dans le bilan.

Les taux appliqués aux prêts octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt, sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des crédits est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Note 1.3.2 Dépréciation des prêts et créances, des engagements de financement et garanties financières données, et des instruments de dettes disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance

◆ Dépréciation individuelle des prêts

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt — ou d'un groupe de prêts — susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêt contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de

l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois, 6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales, représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a échéance du terme, ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

Les dotations sur dépréciations et provisions sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciations et provisions sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif dans le poste "Provisions" pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

◆ Dépréciation collective des prêts

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes de prêts en cas de dégradation de notes internes ou externes, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité, observées en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondant à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique "Coût du risque" du compte de résultat.

Note 1.3.3 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, *in fine*.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

◆ Opérations de location financement bailleur

Conformément à IAS 17, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au Groupe

figurent au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;
- décomposer les loyers entre, d'une part, les intérêts et, d'autre part, l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;
- constater une réserve latente nette, égale à la différence entre :
 - l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice ;
 - la valeur nette comptable des immobilisations louées ;
 - la provision pour impôts différés.

◆ Opérations de location financement preneur

Conformément à IAS 17, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'un emprunt auprès d'établissements de crédit au passif. Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

Note 1.3.4 Titres acquis

Les titres détenus sont classés dans les trois catégories définies par IAS 39, instruments financiers en juste valeur par résultat, actifs financiers détenus jusqu'à maturité et actifs financiers disponibles à la vente.

◆ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Classification

La catégorie des "Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat" comprend :

1. les instruments financiers détenus à des fins de transaction. Il s'agit principalement des instruments qui :
 - a. ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme, ou
 - b. sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe, ou bien encore
 - c. constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture ;
2. les instruments financiers classés par choix dès l'origine à la juste valeur par résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 dont les conditions d'application ont été précisées par l'amendement publié en juin 2005. L'application de l'option juste valeur a pour objet de

produire une information financière plus pertinente, avec notamment :

- a. l'évaluation en juste valeur de certains instruments financiers composites sans séparation des dérivés incorporés, dont l'évaluation distincte n'aurait pas été suffisamment fiable,
- b. la réduction significative de distorsions de traitement comptables entre certains actifs et passifs,
- c. la gestion et le suivi des performances d'un groupe d'actifs et/ou passifs correspondant à une gestion des risques ou à une stratégie d'investissement effectuée en juste valeur.

Le Groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs ainsi que pour les titres de l'activité de capital-développement et certaines dettes émises recelant des dérivés incorporés.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les instruments classés en "Actifs et passifs à la juste valeur par résultat" sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

Juste valeur ou valeur de marché

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre des parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales. Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, sa juste valeur est généralement le prix de transaction. La juste valeur en cas de cotation de l'instrument financier sur un marché actif est le prix coté ou valeur de marché car celui-ci est la meilleure estimation de la juste valeur. Le prix coté dans le cadre d'un actif détenu ou d'un passif à émettre est généralement le prix offert à la vente (*bid*) et le prix offert à l'achat (*ask*) lorsqu'il s'agit d'un passif détenu ou d'un actif à acquérir.

En cas de positions actives et passives symétriques, seule la position nette est valorisée selon le prix offert à la vente s'il s'agit d'un actif net ou d'un passif net à émettre et selon

le prix offert à l'achat s'il s'agit d'un passif net ou d'un actif net à acquérir.

Le marché est dit actif lorsque les prix cotés sont aisément et fréquemment disponibles et que ces cours représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement dans des conditions de concurrence normale sur des instruments financiers très similaires.

Lorsque le marché de cotation n'est pas actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Les produits dérivés sont réévalués à partir de données observables dans le marché (par exemple, des courbes de taux). La notion de *bid/ask* doit alors être appliquée sur ces données observables.

Pour les titres de l'activité de capital-développement, une approche multicritère est effectuée, complétée par l'expérience en matière de valorisation d'entreprises non cotées.

Critères de classement et règles de transfert

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel-CIC à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories "Actifs financiers disponibles à la vente" ou "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie "Prêts et créances" sont conditionnés à l'intention et la capacité du Groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance. Ces transferts de portefeuilles ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle leur impact sur le résultat du Groupe.

◆ Actifs financiers disponibles à la vente

Classification

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en "Prêts et créances", ni en "Actifs financiers détenus jusqu'à maturité" ni en "Juste valeur par résultat".

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés à leur entrée au bilan à leur valeur de marché au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "Gains ou pertes latents ou différés", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés". Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

Dépréciation des instruments de dettes disponibles à la vente

Les dépréciations sont comptabilisées dans la rubrique "Coût du risque" et sont réversibles. En cas de dépréciation, les plus ou moins-values latentes ou différées sont reprises en résultat.

Dépréciation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Un instrument de capitaux propres est déprécié en présence d'indication objective de dépréciation, soit en cas a) d'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur en deçà de son coût, ou b) d'informations portant sur des changements importants ayant un effet négatif qui sont survenus dans l'environnement technologique de marché économique ou juridique dans lequel l'émetteur opère et indiquent que le coût de l'investissement pourrait ne pas être recouvré.

S'agissant des instruments de capitaux propres, il est considéré qu'une dévalorisation d'au moins 50 % par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 36 mois consécutifs entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels le Groupe estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche.

Les dépréciations sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente" et sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en résultat. En cas de dépréciation, les plus ou moins-values latentes ou différées sont reprises en résultat.

Critères de classement et règles de transfert

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés :
– en "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance", en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve

qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;

– en "Prêts et créances" : en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

En cas de transfert, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

En cas de transfert de titre de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" vers les catégories "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" ou "Prêts et créances" d'instruments ayant une échéance fixe, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie "Prêts et créances", les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

◆ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Classification

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable nécessairement cotés sur un marché actif, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et n'a pas décidé de classer en instruments financiers en juste valeur par résultat ou en instruments financiers disponibles à la vente. Les critères d'intention et de capacité de détention des titres jusqu'à leur échéance sont vérifiés à chaque arrêté.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres sont enregistrés lors de leur acquisition à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont étalés car ils sont intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif sauf lorsqu'ils ne sont pas significatifs, auquel cas ils sont enregistrés en résultat à l'initiation. Lors des arrêts ultérieurs, les titres sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement actuariel des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat.

Dépréciation

Les actifs financiers détenus jusqu'à maturité sont dépréciés de la même façon que les prêts et créances dès lors que la valeur est affectée par un risque de crédit.

Critères de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe Crédit Mutuel-CIC a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

◆ Hiérarchie de juste valeur des instruments financiers

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par la norme IFRS 7 :

- niveau 1 : des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

◆ Dérivés et comptabilité de couverture

Instruments financiers en juste valeur par résultat – dérivés

Un dérivé est un instrument financier :

- dont la juste valeur est fonction de taux d'intérêt, de prix d'instrument financier, de prix de matière première, de taux de change, d'index de prix, de taux ou de crédit, ou d'autres variables appelées "sous-jacent" ;
- qui requiert un investissement net faible ou nul ou plus faible qu'un instrument financier non dérivé pour avoir la même sensibilité à la variation du sous-jacent ;
- qui est dénoué à une date future.

Les dérivés font partie des instruments financiers détenus à des fins de transaction sauf lorsqu'ils entrent dans une relation de couverture.

Ils sont comptabilisés au bilan parmi les instruments financiers en juste valeur par résultat pour leur juste valeur. Les variations de juste valeur et les intérêts courus ou échus sont comptabilisés parmi les gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Les dérivés de couverture qui satisfont aux critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans les catégories "Couverture de juste valeur" ou "Couverture de flux de trésorerie" selon le cas approprié. Les autres dérivés sont par défaut tous classés dans la catégorie "Actifs ou passifs de transaction", même si, économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat ;
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Instruments financiers en juste valeur par résultat – dérivés – produits structurés

Les produits structurés sont des montages financiers proposés aux clients pour répondre de manière plus précise à leurs besoins. Ils sont construits à partir de produits élémentaires, généralement des options. Il existe différentes catégories de produits structurés fondés sur les produits élémentaires suivants : options classiques, options binaires, options à barrière, options asiatiques, options *look back*, options sur plusieurs actifs, *swaps* d'indices.

Il existe trois grandes familles de méthodes de valorisation de ces produits : les méthodes provenant de la résolution d'une équation différentielle partielle, les méthodes d'arbres en temps discret et les méthodes de Monte-Carlo. La première et la dernière méthodes sont utilisées. Les méthodes analytiques appliquées sont celles retenues par le marché pour la modélisation des sous-jacents utilisés.

Les paramètres utilisés pour la valorisation sont ceux observés ou déduits via un modèle standard des valeurs observées à la date d'arrêt. Dans le cas où il n'existe pas de marché organisé, les valeurs utilisées sont relevées chez les courtiers les plus actifs sur les produits correspondants et/ou extrapolées à partir des valeurs cotées. Tous les paramètres utilisés sont historisés. Les instruments financiers à terme non cotés sont réévalués à partir de prix observables

dans le marché, selon la procédure dite de "flashage". Cette dernière méthode consiste à relever chaque jour à la même heure les prix offerts et demandés de plusieurs contributeurs via les logiciels de flux de marchés. Un prix unique est retenu pour chaque paramètre de marché utile.

Certains instruments financiers complexes, et principalement les produits structurés actions mono et multisous-jacent à barrière, généralement construits sur mesure, peu liquides et d'échéances longues, sont valorisés en utilisant des modèles développés en interne et des paramètres de valorisation tels que les volatilités longues, les corrélations, les estimations de dividendes pour partie non observables sur les marchés actifs. Lors de leur comptabilisation initiale, ces instruments complexes sont enregistrés au bilan au prix de la transaction qui est considéré comme la meilleure indication de la valeur de marché bien que la valorisation issue des modèles puisse être différente. Cette différence entre le prix de négociation de l'instrument complexe et la valeur obtenue à l'aide du modèle interne, généralement un gain, est appelée "*Day one profit*". Les textes comptables prohibent la constatation de la marge réalisée sur les produits valorisés à l'aide de modèles et de paramètres non observables sur des marchés actifs. Elle est donc différée dans le temps. Lorsqu'il s'agit de produits mono sous-jacents sans barrière, la marge est étalée sur la durée de vie de l'instrument. Pour les produits intégrant des options à barrière, compte tenu des risques spécifiques liés à la gestion de ces barrières, la marge est reconnue à l'échéance du produit structuré.

Comptabilité de couverture

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert. La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers, elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe ainsi que les dépôts à vue dans le cadre des possibilités ouvertes par l'Union européenne. La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou de passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises. La couverture d'investissements nets en devises est un cas particulier de la couverture de flux de trésorerie.

Le Groupe documente la relation entre l'instrument couvert et l'instrument de couverture, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation inclut les objectifs de gestion de la relation de couverture, la nature

du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

Le Groupe évalue cette efficacité lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt.

La partie inefficace de la couverture est comptabilisée au compte de résultat au sein du poste "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Couverture de juste valeur

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts – Dérivés de couverture" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert. Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont évalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "Gains et pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat" symétriquement à la réévaluation du risque des éléments couverts en résultat. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en actif disponible à la vente. Si la relation de couverture est parfaitement efficace, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture compense celle de l'élément couvert.

La couverture doit être considérée comme "hautement efficace" pour pouvoir être qualifiable pour la comptabilité de couverture. La variation de l'instrument de couverture en juste valeur ou en flux de trésorerie doit pratiquement compenser la variation de l'élément couvert en juste valeur ou en flux de trésorerie. Le ratio entre ces deux variations doit se situer dans l'intervalle de 80 % à 125 %.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non-respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en instrument de transaction et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur, et les ajustements cumulés au titre du traitement de couverture sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Couverture de juste valeur par portefeuille du risque de taux d'intérêt

Les modifications apportées par l'Union européenne à la norme IAS 39 en octobre 2004 permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs

à taux fixe. Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs, la banque vérifie qu'il n'y a pas de surcouverture et ceci par pilier et à chaque arrêté.

Le portefeuille de passif est échéancé en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Les variations de juste valeur du risque de taux d'intérêt des portefeuilles d'instruments couverts sont enregistrées dans une ligne spécifique du bilan, "Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux", par la contrepartie du compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les gains ou pertes de l'instrument de couverture considéré comme efficace sont enregistrés dans une ligne spécifique des capitaux propres, "Gains ou pertes latents ou différés sur couverture de flux de trésorerie", alors que la partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat. Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non-respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

Reclassements d'instruments de dette

Les titres à revenu fixe ou instruments de dette classés en juste valeur par résultat peuvent être reclassés en catégories :

- a. "Détenus jusqu'à l'échéance" que dans des cas rares, en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;
- b. "Prêts et créances" en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.
- c. "Disponibles à la vente" que dans des cas rares.

Les titres à revenu fixe ou instruments de dettes disponibles à la vente peuvent être reclassés en catégorie :

- a. "Détenus jusqu'à l'échéance" en cas de modification de l'intention de gestion ou la capacité, et sous réserve

qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;

b. "Prêts et créances" en cas d'intention et de capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

En cas de transfert, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris. En cas de transfert de titre de la catégorie "Disponible à la vente" vers les catégories "Détenus jusqu'à échéance" ou "Prêts et créances" d'instruments de dette ayant une échéance fixe, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments de dette n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie "Prêts et créances", les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Note 1.3.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Certains instruments de dettes "structurés" peuvent comporter des dérivés incorporés. Ces dérivés incorporés sont séparés des contrats hôtes dès lors que les critères de séparation sont satisfaits et qu'ils sont évaluables de manière fiable.

Le contrat hôte est ultérieurement comptabilisé au coût amorti. La détermination de la juste valeur est basée sur les prix de marché cotés ou sur des modèles d'évaluation.

Note 1.3.6 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

Note 1.3.7 Distinction dettes et capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit

inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel-CIC, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

Note 1.3.8 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants. La provision est inscrite au passif du bilan.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques juridiques ;
- les engagements sociaux ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux ;
- les risques liés à l'épargne-logement.

Note 1.3.9 Dettes sur la clientèle et sur les établissements de crédit

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

◆ Contrats d'épargne réglementée

Les comptes épargne-logement (CEL) et les plans épargne-logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde

phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

Note 1.3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité "opérationnelle" et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

Note 1.3.11 Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions pour risques et charges". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste "Charges de personnel".

◆ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le Groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux à long terme des emprunts d'entreprises de première catégorie à la clôture de l'exercice ;
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âge, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales ;
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités ;
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI ;
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans ;
- la mortalité selon la table INSEE TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le Groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Retraites complémentaires relevant des caisses de retraite

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Depuis le 1^{er} janvier 1994, les banques adhèrent aux régimes nationaux Arrco et Agirc. Les quatre caisses de retraite auxquelles adhèrent, selon les cas, les banques du Groupe ont été fusionnées. Elles assurent le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, au moyen de leurs réserves complétées en cas de besoin par un surcroît de cotisations annuelles à la charge des banques concernées et dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale. La caisse de retraite issue des fusions a été transformée en IGRS en 2009. Elle n'a pas d'insuffisance d'actifs.

Autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite, y compris les régimes spéciaux, sont provision-

nés. Ils sont évalués sur la base des droits acquis pour l'ensemble du personnel en activité, en fonction notamment du taux de rotation du personnel spécifique aux entités consolidées et du salaire futur estimé qu'aura le bénéficiaire lors de son départ à la retraite majoré, le cas échéant, des charges sociales. Les indemnités de fin de carrière des banques du Groupe en France sont couvertes par une assurance à hauteur d'au moins 60 % auprès des ACM Vie, société d'assurance du Groupe Crédit Mutuel-CIC et consolidée par intégration globale.

◆ Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du Groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du Groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le Groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

◆ Avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme, par exemple, les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du Groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée.

Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurance. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

◆ Retraite supplémentaire des salariés

Les salariés des Groupes CM10 et CIC bénéficient, en complément des régimes de retraite obligatoires, d'une couverture de retraite supplémentaire assurée par les ACM Vie SA.

Les salariés du Groupe CM10 bénéficient de deux régimes supplémentaires, l'un à cotisations définies et l'autre à prestations définies. Les droits à cotisations définies sont acquis même en cas de départ de l'entreprise, contrairement aux droits issus du régime à prestations définies qui, conformément à la nouvelle réglementation, ne sont définitivement acquis que si on quitte l'entreprise pour prendre la retraite. Le total des enga-

gements est de 719 millions d'euros au 31 décembre 2011, couvert par 692 millions d'euros de provisions techniques spéciales et 39 millions d'euros de provisions mathématiques des contrats à prestations définies inscrits au passif du bilan d'ACM Vie SA pour l'ensemble des participants.

Les salariés du Groupe CIC, quant à eux, bénéficient, en complément des régimes de retraite obligatoires, d'une couverture de retraite supplémentaire à cotisations définies assurée par les ACM Vie SA. Le total des engagements est de 287 millions d'euros au 31 décembre 2011, couvert par 302 millions d'euros de provisions techniques spéciales inscrites au passif du bilan d'ACM Vie SA pour l'ensemble des participants.

◆ Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le Groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité. Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

◆ Les avantages à court terme

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de Sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

Note 1.3.12 Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices. Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

◆ Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs. En revanche, les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat".

◆ Passifs

Les passifs d'assurance, représentatifs des engagements vis-à-vis des souscripteurs et bénéficiaires, figurent dans le poste "Provisions techniques des contrats d'assurance". Ils restent valorisés, comptabilisés et consolidés comme en normes françaises.

Les provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont constituées principalement de provisions mathématiques, correspondant généralement aux valeurs de rachat des contrats. Les risques couverts sont principalement le décès, l'invalidité et l'incapacité de travail (pour l'assurance emprunteur).

Les provisions techniques des contrats en unité de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance non-vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs) et aux sinistres à payer.

Les contrats d'assurance bénéficiant d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaires font l'objet d'une "comptabilité reflet". La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs, revenant aux assurés. Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre. A l'actif, elles figurent dans un poste distinct.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement, le cas échéant).

◆ Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes "Produits des autres activités" et "Charges des autres activités".

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

Note 1.3.13 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont

des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composant a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

– Terrain aménagements réseaux	15-30 ans
– Constructions – gros œuvre structure (en fonction du type d'immeuble concerné)	20-80 ans
– Constructions – équipements	10-40 ans
– Agencements et installations	5-15 ans
– Mobilier et matériel de bureau	5-10 ans
– Matériel de sécurité	3-10 ans
– Matériel roulant	3-5 ans
– Matériel informatique	3-5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne 1-10 ans
- Fonds de commerce acquis 9-10 ans
(si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations/reprises sur amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" (pour les dotations) et "Produits des autres activités" (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Gains ou pertes nets sur autres actifs". Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Produits des autres activités" ou "Charges des autres activités".

Note 1.3.14 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

◆ Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en utilisant les taux de l'impôt sur les sociétés connus et applicables au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés

lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Note 1.3.15 Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

Note 1.3.16 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces

garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

Note 1.3.17 Opérations en devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

◆ Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat".

◆ Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur les instruments financiers en juste valeur par résultat" si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins-values latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans le compte de réserves de conversion dans les capitaux propres. Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte de réserve de conversion. Cette réserve de conversion est réintégrée en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation dans l'entité étrangère.

Note 1.3.18 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan dans les rubriques "Actifs non courants des-

tinés à être cédés" et "Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés". Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat dans la rubrique "Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées".

Note 1.3.19 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

La préparation des états financiers peut nécessiter la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se répercutent dans la détermination des produits et des charges, des actifs et passifs du bilan et dans l'annexe aux comptes. Dans ce cas de figure, les gestionnaires, sur la base de leur jugement et de leur expérience, utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. C'est notamment le cas :

- des dépréciations des instruments de dette et des instruments de capitaux propres,
- de l'usage de modèles de calcul pour la valorisation d'instruments financiers non cotés sur un marché actif classés en "Disponibles à la vente" ou en "Juste valeur par résultat",
- de l'appréciation du caractère actif des marchés,
- du calcul de la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif classés en "Prêts et créances" ou "Détenus jusqu'à l'échéance" pour lesquels cette information doit être portée dans l'annexe des états financiers,
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- de la détermination des provisions dont les engagements au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs sociaux.

Notes relatives aux postes des états financiers (en millions d'euros)

Note 2 Répartition du bilan et du compte de résultat par activités et par zones géographiques

Les activités sont les suivantes :

- La banque de détail regroupe le réseau des Caisses de Crédit Mutuel CM10, banques régionales du CIC, Targobank Allemagne, Targobank Espagne, Cofidis, Banque Marocaine du Commerce Extérieur ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau : crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, gestion collective, épargne salariale, immobilier.
- L'activité d'assurance est constituée par le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- Les activités de financement et de marché regroupent :
 - a. le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international et les succursales étrangères ;

b. les activités de marché au sens large, c'est-à-dire les activités sur taux, change et actions, qu'elles soient exercées pour le compte de la clientèle ou pour compte propre, y compris l'intermédiation boursière.

– Les activités de banque privée regroupent les sociétés dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger.

– Le capital-développement exercé pour compte propre et l'ingénierie financière constituent un pôle d'activité.

– La structure holding rassemble les éléments non affectables à une autre activité (holding) ainsi que les structures de logistique : les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation logé dans des entités spécifiques et les entités informatiques.

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés. Seules deux entités font exception, le CIC et la BFCM, en raison de leur présence dans plusieurs activités. Dans ce cas, les comptes sociaux font l'objet d'une répartition analytique. La répartition du bilan s'effectue de la même façon.

Actif 2011

	Banque de détail	Assurance
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	2 253	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	130	12 523
Instruments dérivés de couverture - Actif	354	0
Actifs financiers disponibles à la vente	815	45 254
Prêts et créances sur les établissements de crédit	23 601	13
Prêts et créances sur la clientèle	240 030	251
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	64	10 276
Participations dans les entreprises mises en équivalence	779	398

Passif 2011

	Banque de détail	Assurance
Banques centrales, CCP - Passif	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	87	1 972
Instruments dérivés de couverture - Passif	1 279	0
Dettes envers les établissements de crédit	(0)	(0)
Dettes envers la clientèle	170 563	84
Dettes représentées par un titre	33 280	0

Actif 2010

	Banque de détail	Assurance
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	1 774	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	190	12 196
Instruments dérivés de couverture - Actif	(17)	0
Actifs financiers disponibles à la vente	943	47 032
Prêts et créances sur les établissements de crédit	20 307	16
Prêts et créances sur la clientèle	206 183	264
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	68	9 736
Participations dans les entreprises mises en équivalence	596	325

Passif 2010

	Banque de détail	Assurance
Banques centrales, CCP - Passif	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	74	2 154
Instruments dérivés de couverture - Passif	1 026	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Dettes envers la clientèle	130 829	57
Dettes représentées par un titre	22 112	0

Financements et marchés	Banque privée	Capital-développement	Logistique et holding	Total
1 490	985	0	1 579	6 307
23 201	150	1 804	255	38 063
116	4	0	460	935
21 650	3 755	8	721	72 204
11 961	2 946	9	73	38 603
16 441	7 124	0	59	263 906
362	6	0	5 413	16 121
0	1	0	494	1 671

Financements et marchés	Banque privée	Capital-développement	Logistique et holding	Total
0	282	0	0	282
28 817	133	0	0	31 009
2 656	461	0	(473)	3 923
36 422	0	(0)	0	36 422
6 045	14 609	0	8 786	200 086
53 911	36	0	(0)	87 227

Financements et marchés	Banque privée	Capital-développement	Logistique et holding	Total
3 978	449	0	1 016	7 217
26 782	113	1 653	295	41 229
(202)	8	0	347	135
22 614	4 816	3	1 120	76 529
15 252	4 437	6	95	40 113
16 641	5 629	0	588	229 304
339	6	0	585	10 733
0	1	0	559	1 481

Financements et marchés	Banque privée	Capital-développement	Logistique et holding	Total
0	44	0	0	44
32 161	162	0	0	34 551
1 561	423	0	63	3 073
27 506	344	0	0	27 850
6 744	13 621	0	12 215	163 467
70 231	32	0	2 659	95 035

31 décembre 2011

	Banque de détail	Assurance	Financements et marchés
Produit net bancaire	9 206	967	885
Frais généraux	- 5 484	- 351	- 256
Résultat brut d'exploitation	3 722	615	630
Coût du risque	- 879	- 44	- 149
Gains sur autres actifs	36	44	
Résultat avant impôts	2 879	615	481
Impôt sur les sociétés	- 926	- 194	- 181
Résultat net comptable	1 953	421	300
Minoritaires			
Résultat net, part du Groupe			

31 décembre 2010

	Banque de détail	Assurance	Financements et marchés
Produit net bancaire	8 401	1 198	1 074
Frais généraux	- 4 890	- 367	- 262
Résultat brut d'exploitation	3 511	831	812
Coût du risque	- 1 154	0	- 32
Gains sur autres actifs	30	- 3	0
Résultat avant impôts	2 388	828	780
Impôt sur les sociétés	- 800	- 144	- 190
Résultat net comptable	1 588	684	590
Minoritaires			
Résultat net, part du Groupe			

Banque privée	Capital-développement	Logistique et holding	Interactivités	Total
432	93	27	- 557	11 053
- 317	- 34	- 1 057	557	- 6 942
115	59	- 1 030	0	4 112
- 43	0	- 342		- 1 456
13	0	- 30		62
86	59	- 1 402	0	2 718
- 18	- 2	408		- 913
68	57	- 994	0	1 805
				182
				1 623

Banque privée	Capital-développement	Logistique et holding	Interactivités	Total
404	191	103	- 482	10 889
- 320	- 35	- 963	482	- 6 355
84	155	- 860		4 533
-15	0	- 105		- 1 305
1	0	- 32		- 3
71	155	- 997		3 225
- 8	- 3	261		- 884
62	153	- 737		2 341
				380
				1 961

Répartition du bilan par zones géographiques

Actif

	31 décembre 2011		
	France	Europe hors France	Autres pays ¹
Caisses, Banques centrales, CCP – Actif	2 766	2 050	1 490
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	36 149	929	985
Instruments dérivés de couverture – Actif	927	6	2
Actifs financiers disponibles à la vente	66 455	4 931	818
Prêts et créances sur les établissements de crédit	33 080	3 387	2 136
Prêts et créances sur la clientèle	238 611	21 966	3 329
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	16 115	6	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	812	303	556

Passif

	31 décembre 2011		
	France	Europe hors France	Autres pays ¹
Banques centrales, CCP – Passif	0	282	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	30 425	353	230
Instruments dérivés de couverture – Passif	3 414	466	43
Dettes envers les établissements de crédit	19 550	9 757	7 115
Dettes envers la clientèle	176 428	23 029	629
Dettes représentées par un titre	86 276	464	488

1. USA, Singapour, Tunisie et Maroc.

Répartition du compte de résultat par zones géographiques

	31 décembre 2011		
	France	Europe hors France	Autres pays ¹
Produit net bancaire ²	8 944	1 861	249
Frais généraux	- 5 606	- 1 267	- 68
Résultat brut d'exploitation	3 337	593	181
Coût du risque	- 1 024	- 429	- 3
Gains sur autres actifs ³	17	3	42
Résultat avant impôts	2 331	168	220
Résultat net global	1 549	116	141
Résultat net, part du Groupe	1 421	71	131

1. USA, Singapour, Tunisie et Maroc.

2. 22 % du PNB (hors activités logistique et holding) ont été réalisés à l'étranger en 2011.

3. Y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition.

31 décembre 2010				
Total	France	Europe hors France	Autres pays ¹	Total
6 307	2 074	1 166	3 977	7 217
38 063	38 562	1 080	1 586	41 229
935	124	10	1	135
72 204	69 099	6 189	1 241	76 529
38 603	32 330	4 841	2 942	40 113
263 906	204 849	21 371	3 084	229 304
16 121	10 727	6	0	10 733
1 671	840	173	468	1 481

31 décembre 2010				
Total	France	Europe hors France	Autres pays ¹	Total
282	0	44	0	44
31 009	32 843	1 518	190	34 551
3 923	2 623	426	23	3 073
36 422	10 596	13 486	3 768	27 850
200 086	140 005	22 539	924	163 467
87 227	77 244	9 985	7 805	95 035

31 décembre 2010				
Total	France	Europe hors France	Autres pays ¹	Total
11 053	8 534	2 011	343	10 889
- 6 942	- 4 952	- 1 330	- 74	- 6 356
4 111	3 582	681	269	4 533
- 1 456	- 524	- 602	- 180	- 1 305
62	- 25	- 12	33	- 3
2 718	3 034	68	122	3 225
1 805	2 172	58	110	2 341
1 623	1 853	10	98	1 961

Note 3 Composition du périmètre de consolidation

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹
Réseau bancaire						
Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique	100	99	IG	96	92	IG
Banque du Crédit Mutuel Ile-de-France (BCMI)	100	99	IG	100	96	IG
CIC Ouest	100	93	IG	100	89	IG
CIC Nord-Ouest	100	93	IG	100	89	IG
Caisse Agricole du Crédit Mutuel	100	100	IG	100	100	IG
Crédit Industriel et Commercial (CIC)	94	93	IG	93	89	IG
CIC Est	100	93	IG	100	89	IG
CIC Iberbanco	100	99	IG	100	96	IG
CIC Lyonnaise de Banque (LB)	100	93	IG	100	89	IG
CIC Sud-Ouest	100	93	IG	100	89	IG
Targobank AG & Co. KGaA	100	99	IG	100	96	IG
Targobank Espagne (ex-Banco Popular Hipotecario)	50	49	IP	50	48	IP
Filiales du réseau bancaire						
Banque de Tunisie	20	20	ME	20	19	ME
Banque du Groupe Casino	50	49	IP			NC
Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)	25	24	ME	25	24	ME
Banca Popolare di Milano	7	6	ME	5	4	ME
Caisse Centrale du Crédit Mutuel	49	49	ME	26	26	ME
CM-CIC Asset Management	89	90	IG	84	80	IG
CM-CIC Bail	100	93	IG	100	89	IG
CM-CIC Home Loans SFH	100	99	IG	100	96	IG
CM-CIC Epargne Salariale	100	93	IG	100	89	IG
CM-CIC Gestion	100	93	IG	100	89	IG
CM-CIC Laviolette Financement	100	89	IG	100	89	IG
CM-CIC Lease	100	96	IG	100	92	IG
CM-CIC Leasing Benelux	100	93	IG	100	89	IG
CM-CIC Leasing GmbH	100	93	IG	100	89	IG
Cofidis Argentine	66	28	IG	66	22	IG
Cofidis Belgique	100	42	IG	100	33	IG
Cofidis Espagne			FU	100	33	IG
Cofidis France	100	42	IG	100	33	IG
Cofidis Italie	100	42	IG	100	33	IG
Cofidis République tchèque	100	42	IG	100	33	IG
Cofidis Roumanie			NC	100	33	IG
Cofidis Slovaquie	100	42	IG	100	33	IG
Creatis	100	42	IG	100	33	IG
C2C	100	42	IG	100	33	IG
Factocic	96	91	IG	85	79	IG
FCT CM-CIC Home Loans	100	99	IG	100	96	IG
Monabanq	100	42	IG	100	33	IG
Saint-Pierre SNC	100	93	IG	100	89	IG
SCI La Tréflière	100	99	IG	100	98	IG
Sofim	100	93	IG	100	89	IG
Sofemo – Société Fédérative Europ. de Monétique et de Financement	100	97	IG	100	93	IG
Targo Dienstleistungs GmbH	100	99	IG	100	96	IG
Targo Finanzberatung GmbH	100	99	IG	100	96	IG

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	% Contrôle	% Intérêt	Méthode 1	% Contrôle	% Intérêt	Méthode 1
Banques de financement et activités de marché						
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	99	99	IG	96	96	IG
Cigogne Management	100	95	IG	100	92	IG
CM-CIC Securities	100	93	IG	100	89	IG
Diversified Debt Securities SICAV - SIF	100	94	IG	100	91	IG
Divhold	100	94	IG	100	91	IG
Ventadour Investissement	100	99	IG	100	96	IG
Banque privée						
Agefor SA Genève	70	65	IG	70	62	IG
Alternative Gestion SA Genève	45	58	ME	45	55	ME
Banque de Luxembourg	100	94	IG	100	91	IG
Banque Pasche (Liechtenstein) AG	53	49	IG	53	47	IG
Banque Pasche Monaco SAM	100	93	IG	100	89	IG
Banque Transatlantique	100	93	IG	100	89	IG
Banque Transatlantique Belgium	100	92	IG	100	87	IG
Banque Transatlantique Luxembourg	90	90	IG	90	85	IG
Banque Transatlantique Singapore Private Ltd	100	93	IG	100	89	IG
Calypso Management Company	70	65	IG	70	62	IG
Banque Pasche	100	93	IG	100	89	IG
CIC Suisse	100	93	IG	100	89	IG
Dubly-Douilhet	63	58	IG	63	56	IG
GPK Finance			FU	100	89	IG
LRM Advisory SA	70	65	IG	70	62	IG
Pasche Bank & Trust Ltd Nassau	100	93	IG	100	89	IG
Pasche Finance SA Fribourg	100	93	IG	100	89	IG
Pasche Fund Management Ltd	100	93	IG	100	89	IG
Pasche International Holding Ltd	100	93	IG	100	89	IG
Pasche SA Montevideo	100	93	IG	100	89	IG
Serficom Brasil Gestao de Recursos Ltda	50	47	IG	52	45	IG
Serficom Family Office Inc	100	93	IG	100	89	IG
Serficom Family Office Brasil Gestao de Recursos Ltda	52	48	IG	52	46	IG
Serficom Family Office SA	100	93	IG	100	89	IG
Serficom Investment Consulting (Shanghai)	100	93	IG	100	89	IG
Serficom Maroc SARL	100	93	IG	100	89	IG
Transatlantique Gestion	100	93	IG	100	89	IG
Valeroso Management Ltd	100	93	IG	100	89	IG
Capital-développement						
CM-CIC Investissement (ex-CIC Banque de Vizille)	100	93	IG	98	87	IG
CM-CIC Capital Finance (ex-CIC Finance)	100	93	IG	100	89	IG
CIC Investissement			FU	100	89	IG
CIC Vizille Participations			NC	100	87	IG
Financière Voltaire			FU	100	89	IG
Institut de Participations de l'Ouest (IPO)			FU	100	89	IG
IPO Ingénierie			FU	100	89	IG
Sudinnova	66	61	IG	63	55	IG
CM-CIC Conseil (ex-Vizille Capital Finance)	100	93	IG	100	87	IG
CM-CIC Capital Innovation (ex-Vizille Capital Innovation)	100	93	IG	100	87	IG

31 décembre 2011

31 décembre 2010

	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹
Logistique et holding						
Actimut	100	100	IG	0	0	NC
Adepi	100	93	IG	100	89	IG
Carmen Holding Investissement	84	82	IG	67	64	IG
CIC Migrations	100	93	IG	100	89	IG
CIC Participations	100	93	IG	100	89	IG
Cicor	100	93	IG	100	89	IG
Cicoval	100	93	IG	100	89	IG
CM Akquisitions	100	99	IG	100	96	IG
CM-CIC Services	100	100	IG	100	100	IG
CMCP – Crédit Mutuel Cartes de paiement	59	61	IG	50	49	IG
Cofidis Participations	51	42	IG	51	33	IG
Est Bourgogne Rhône-Alpes (EBRA)	100	99	IG	100	96	IG
Efsa	100	93	IG	100	89	IG
Euro-Information	79	78	IG	73	71	IG
Euro-Information Développement	100	78	IG	100	71	IG
EIP	100	100	IG	100	100	IG
Euro-Protection Services	100	83	IG	100	72	IG
Euro-Protection Surveillance	100	83	IG			NC
France Est	100	99	IG			NC
Gesteurop	100	93	IG	100	89	IG
Gestunion 2	100	93	IG	100	89	IG
Gestunion 3	100	93	IG	100	89	IG
Gestunion 4	100	93	IG	100	89	IG
Groupe Républicain Lorrain – GRIC	100	99	IG	100	96	IG
Impex Finance	100	93	IG	100	89	IG
L'Est Républicain	92	90	IG			NC
Marsovalor	100	93	IG	100	89	IG
NRJ Mobile	95	74	IG	90	64	IG
Pargestion 2	100	93	IG	100	89	IG
Pargestion 4	100	93	IG	100	89	IG
Placinvest	100	93	IG	100	89	IG
Société Civile de Gestion des Parts dans L'Alsace – SCGPA	100	99	IG	100	98	IG
Société française d'édition de journaux et d'imprimés commerciaux L'Alsace – SFEJIC	99	97	IG	99	95	IG
Sofiholding 2	100	93	IG	100	89	IG
Sofiholding 3	100	93	IG	100	89	IG
Sofiholding 4	100	93	IG	100	89	IG
Sofinaction	100	93	IG	100	89	IG
Targo Akademie	100	99	IG	100	96	IG
Targo Deutschland GmbH	100	99	IG	100	96	IG
Targo IT Consulting GmbH	100	99	IG	100	96	IG
Targo Management AG	100	99	IG	100	96	IG
Targo Realty Services GmbH	100	99	IG	100	96	IG
Ufigestion 2	100	93	IG	100	89	IG
Ugépar Service	100	93	IG	100	89	IG
Valimar 2	100	93	IG	100	89	IG
Valimar 4	100	93	IG	100	89	IG
VTP 1	100	93	IG	100	89	IG
VTP 5	100	93	IG	100	89	IG

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹
Sociétés d'assurance						
ACM GIE	100	84	IG	100	72	IG
ACM IARD	96	81	IG	96	70	IG
ACM Nord IARD	49	41	ME	49	35	ME
ACM Services	100	84	IG	100	72	IG
ACM Vie	100	84	IG	100	72	IG
ACM Vie, Société d'Assurance Mutuelle	100	100	IG	100	100	IG
Astree	30	25	ME	30	22	ME
Atlancourtage	100	84	IG			NC
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM)	86	84	IG	77	72	IG
ICM Life	100	84	IG	100	72	IG
ICM Ré			NC	100	70	IG
Immobilière ACM	100	84	IG	100	72	IG
MTRL	100	100	IG	100	100	IG
Partners	100	84	IG	100	72	IG
Procourtage	100	84	IG	100	72	IG
RMA Watanya	22	18	ME	22	16	ME
Serenis Assurances	100	84	IG	100	72	IG
Serenis Vie	100	84	IG	100	72	IG
Royal Automobile-Club de Catalogne	49	41	ME	49	35	ME
Voy Mediación	90	74	IG			NC
Autres sociétés						
Affiches d'Alsace-Lorraine	100	88	IG			NC
Agence générale d'informations régionales	100	95	IG	49	47	ME
Alsace Média Participation	100	88	IG			NC
Alsace Publicité			NC	100	95	IG
Alsatic	80	70	IG			NC
Alsacienne de portage des DNA	100	88	IG			NC
A. Télé	69	48	IG			NC
Cime & mag	100	97	IG	100	95	IG
CM-CIC Immobilier	99	99	IG			
Dernières Nouvelles d'Alsace	99	88	IG			NC
Dernières Nouvelles de Colmar	100	88	IG			NC
Distripub	100	97	IG	100	95	IG
Documents AP	100	99	IG	100	96	IG
Est Imprimerie	100	95	IG	100	93	IG
Est Bourgogne Médias	100	99	IG			NC
Europe Régie	66	64	IG	66	62	IG
France Régie	100	88	IG			NC
Groupe Le Progrès	100	99	IG	100	96	IG
Groupe Républicain Lorrain Imprimeries – GRLI	100	99	IG	100	96	IG
Immocity	100	99	IG	100	96	IG
Imprimerie Michel	100	99	IG	100	96	IG
Interprint	100	99	IG	100	96	IG
Jean Bozzi Communication	100	99	IG	100	96	IG
Journal de la Haute-Marne	50	45	ME			NC
La Liberté de l'Est	96	91	IG	49	47	ME
La Tribune	100	99	IG	100	96	IG
L'Alsace	100	97	IG	100	95	IG

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹	% Contrôle	% Intérêt	Méthode ¹
L'Alsace Magazines Editions – L'Ame	100	97	IG	100	95	IG
Le Bien Public			FU	100	96	IG
Le Dauphiné Libéré	100	99	IG	100	96	IG
Le Républicain Lorrain	100	99	IG	100	96	IG
Les Editions de l'Echiquier	100	97	IG	100	95	IG
Le Journal de Saône-et-Loire			FU	100	96	IG
Lumedia	50	49	IP	50	48	IP
Massena Property	100	84	IG	100	72	IG
Massimob	100	81	IG	100	70	IG
Mediaportage	100	97	IG	100	95	IG
Presse Diffusion	100	99	IG	100	96	IG
Promopresse	100	99	IG	100	96	IG
Publicité Moderne	100	90	IG			NC
Publiprint Dauphiné	100	99	IG	100	96	IG
Publiprint Province n° 1	100	99	IG	100	96	IG
Républicain Lorrain – TV news	100	99	IG	100	96	IG
Républicain Lorrain Communication	100	99	IG	100	96	IG
Républicain Lorrain Voyages	100	99	IG	100	96	IG
Roto Offset Imprimerie	100	97	IG	100	95	IG
SCI ADS	100	84	IG	100	72	IG
SCI Alsace	90	88	IG	90	85	IG
SCI Ecriture	100	97	IG	100	95	IG
SCI Gutenberg	100	99	IG	100	96	IG
SCI Le Progrès Confluence	100	99	IG	100	96	IG
SCI Roseau d'or	100	97	IG	100	95	IG
SDV Plurimédia	20	18	ME			NC
Foncière Massena	100	83	IG	78	56	IG
Société Alsacienne de Presse et d'Audiovisuelle	60	53	IG			NC
Société d'édition de l'hebdomadaire du Louhannais et du Jura	100	99	IG			NC
Société d'édition des hebdomadaires et périodiques locaux	100	98	IG	100	95	IG
Sofiliest	100	95	IG	49	47	ME
Société de Presse Investissement (SPI)	100	89	IG			NC
Top Est 88	100	46	IG			NC

1. Méthode :

IG = Intégration globale

IP = Intégration proportionnelle

ME = Mise en équivalence

NC = Non consolidée

FU = Fusionnée

Note 4 Caisse, Banques centrales

Note 4a Prêts et créances sur les établissements de crédit

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	5 431	6 399
– dont réserves obligatoires	1 898	1 668
Caisse	875	818
Total	6 307	7 217
<i>Total à périmètre constant</i>	6 202	
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel ¹	19 186	13 283
Autres comptes ordinaires	1 820	4 561
Prêts	7 105	7 222
Autres créances	4 451	7 405
Titres non cotés sur un marché actif	3 672	4 681
Pensions	1 141	1 742
Créances dépréciées sur base individuelle	1 099	1 267
Créances rattachées	439	301
Provisions pour dépréciation	- 310	- 350
Total	38 603	40 113
<i>Total à périmètre constant</i>	38 517	

1. Concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu).

Note 4b Dettes envers les établissements de crédit

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Banques centrales	282	44
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	0	0
Autres comptes ordinaires	1 477	3 563
Emprunts	27 597	17 295
Autres dettes	4 692	2 870
Pensions	2 573	4 052
Dettes rattachées	83	69
Total	36 704	27 894
<i>Total à périmètre constant</i>	34 944	

Note 5 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Note 5a Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	13 860	14 745	28 605	15 931	14 329	30 260
– Effets publics	1 409	24	1 433	2 766	30	2 796
– Obligations et autres titres à revenu fixe	11 977	3 172	15 149	11 994	3 790	15 784
Cotés	11 977	3 083	15 060	11 994	3 743	15 737
Non cotés	0	88	88	0	48	48
– Actions et autres titres à revenu variable	473	11 550	12 023	1 171	10 509	11 680
Cotés	473	9 822	10 295	1 171	8 933	10 104
Non cotés	0	1 728	1 728	0	1 575	1 575
Instruments dérivés de transaction	2 359	0	2 359	2 521	0	2 521
Autres actifs financiers		7 100	7 100		8 448	8 448
dont pensions		7 096	7 096		8 448	8 448
Total	16 219	21 845	38 063	18 451	22 778	41 229
<i>Total à périmètre constant</i>			38 063			

Note 5b Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	6 642	7 312
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	24 367	27 239
Total	31 009	34 551
<i>Total à périmètre constant</i>	31 008	

◆ Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Vente à découvert de titres	1 087	1 864
– Effets publics	0	1
– Obligations et autres titres à revenu fixe	641	1 315
– Actions et autres titres à revenu variable	447	548
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments dérivés de transaction	4 752	4 687
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	802	760
Total	6 642	7 312
<i>Total à périmètre constant</i>	6 641	

◆ Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
Titres émis	60	60	0	473	472	1
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
Dettes interbancaires	23 691	23 679	12	25 615	25 609	6
Dettes envers la clientèle	615	615	0	1 151	1 151	0
Total	24 367	24 354	13	27 239	27 232	7
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>24 367</i>	<i>24 354</i>	<i>13</i>			

Note 5c Hiérarchie de la juste valeur

	31 décembre 2011			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Disponibles à la vente	68 939	1 552	1 713	72 204
– Effets publics et valeurs assimilées – DALV	15 031	315	0	15 346
– Obligations et autres titres à revenu fixe – DALV	47 316	1 201	566	49 083
– Actions et autres titres à revenu variable – DALV	5 327	0	166	5 493
– Participations et ATDLT – DALV	1 234	9	567	1 810
– Parts entreprises liées – DALV	32	26	415	473
Transaction/Juste valeur sur option	22 787	12 517	2 759	38 063
– Effets publics et valeurs assimilées, transaction	1 094	315	0	1 409
– Effets publics et valeurs assimilées, juste valeur sur option	24	0	0	24
– Obligations et autres titres à revenu fixe, transaction	8 985	2 075	917	11 977
– Obligations et autres titres à revenu fixe, juste valeur sur option	2 727	441	4	3 172
– Actions et autres titres à revenu variable, transaction	459	0	14	473
– Actions et autres titres à revenu variable, juste valeur sur option	9 462	416	1 672	11 550
– Prêts et créances sur établissements de crédit, juste valeur sur option	0	2 792	0	2 792
– Prêts et créances sur la clientèle, juste valeur sur option	0	4 308	0	4 308
– Dérivés et autres actifs financiers, transaction	37	2 170	152	2 359
Instruments dérivés de couverture	0	923	12	935
Total	91 728	14 991	4 485	111 204

31 décembre 2011				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Transaction/Juste valeur sur option	1 929	29 016	64	31 009
– Dettes envers les établissements de crédit, juste valeur sur option	0	23 691	0	23 691
– Dettes envers la clientèle, juste valeur sur option	0	615	0	615
– Dettes représentées par un titre, juste valeur sur option	0	60	0	60
– Dettes subordonnées, juste valeur sur option	0	0	0	0
– Dérivés et autres passifs financiers, transaction	1 929	4 649	64	6 642
Instruments dérivés de couverture	0	2 941	982	3 923
Total	1 929	31 956	1 046	34 931

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par la norme IFRS 7 :

– Niveau 1 : utilisation du cours de la Bourse. Dans les activités de marché, concernent les titres de créances cotés par au moins quatre contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.

– Niveau 2 : utilisation de techniques de valorisation basées principalement à partir de données observables ; sont dans ce niveau, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par deux ou trois contributeurs et les dérivés de gré à gré non présents dans le niveau 3.

– Niveau 3 : utilisation de techniques de valorisation basées principalement à partir de données non observables. Y figurent les actions non cotées, et dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables.

Les encours sur la dette souveraine grecque figurant au 31 décembre 2010 dans le niveau 1 ont été transférés au 31 décembre 2011 dans le niveau 2 car la valorisation s'est appuyée sur la valeur de marché corrigé d'un facteur de liquidité.

Détail du niveau 3

	Ouverture	Achats	Ventes	Gains et pertes en résultat	Autres mouvements	Clôture
Actions et autres titres à revenu variable, juste valeur sur option	1 569	429	- 383	40	17	1 672

Note 6 Couverture

Note 6a Instruments dérivés de couverture

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)	5	44	4	45
Couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	929	3 879	131	3 028
Total	935	3 923	135	3 073
Total à périmètre constant	935	3 921		

Note 6b Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	Juste valeur 31 décembre 2011	Juste valeur 31 décembre 2010	Variation de juste valeur
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
Actifs financiers	738	594	144
Passifs financiers	- 2 813	- 1 963	- 850

Note 6c Analyse des instruments dérivés

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instrument de taux						
- Swaps	360 202	1 362	3 952	380 632	1 630	3 656
- Autres contrats fermes	8 394	4	1	10 704	4	0
- Options et instruments conditionnels	32 039	117	121	48 440	213	259
Instrument de change						
- Swaps	84 374	41	77	114 540	39	85
- Autres contrats fermes	17 422	172	116	15 737	121	101
- Options et instruments conditionnels	17 493	195	195	15 865	169	169
Autres que taux et change						
- Swaps	16 567	374	242	22 289	288	347
- Autres contrats fermes	1 951	0	0	3 598	0	0
- Options et instruments conditionnels	788	95	48	1 624	56	70
Sous-total	539 229	2 359	4 752	613 427	2 521	4 687
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
- Swaps	74 351	929	3 879	67 075	131	3 028
- Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
- Options et instruments conditionnels	5	0	0	2	1	0
Couverture de Cash Flow Hedge						
- Swaps	157	4	39	0	2	45
- Autres contrats fermes	0	0	4	0	0	0
- Options et instruments conditionnels	0	1	0	0	2	0
Sous-total	74 513	935	3 923	67 077	135	3 073
Total	613 743	3 294	8 675	550 264	2 656	7 760
Total à périmètre constant	595 656	3 294	8 663			

Note 7a Actifs financiers disponibles à la vente

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Effets publics	15 148	13 790
Obligations et autres titres à revenu fixe	48 959	53 419
– Cotés	48 237	52 953
– Non cotés	723	466
Actions et autres titres à revenu variable	5 531	6 267
– Cotés	5 349	6 094
– Non cotés	182	173
Titres immobilisés	2 244	2 741
– Titres de participations	1 529	1 648
– Autres titres détenus à long terme	277	399
– Parts dans les entreprises liées	435	694
– Titres prêtés	3	0
– Avances comptes courants SCI douteuses	0	0
Créances rattachées	322	311
Total	72 204	76 529
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>72 103</i>	
<i>Dont plus/moins-values latentes sur obligations et autres titres à revenu fixe et sur effets publics comptabilisées directement en capitaux propres</i>	<i>- 1 314</i>	<i>- 651</i>
<i>Dont plus/moins-values latentes sur actions et autres titres à revenu variable et sur titres immobilisés comptabilisées directement en capitaux propres</i>	<i>385</i>	<i>437</i>
<i>Dont dépréciations des obligations et autres titres à revenu fixe</i>	<i>- 713</i>	<i>- 91</i>
<i>Dont dépréciations des actions et autres titres à revenu variable et des titres immobilisés</i>	<i>- 2 286</i>	<i>- 1 743</i>

Note 7b Liste des principales participations non consolidées

		Pourcentage détenu	Capitaux propres	Total bilan	Produit net bancaire ou chiffre d'affaires	Résultat
Crédit Logement	Non coté	< 5 %	1 452	9 477	181	87
CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat)	Non coté	< 20 %	208	42 846	2	0
Foncière des Régions	Coté	< 5 %	6 028	14 701	751	871
Banco Popular Espagne	Coté	< 5 %	8 252	130 140	3 462	604
Veolia Environnement	Coté	< 5 %	10 895	51 511	34 787	872

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2010.

Note 7c Exposition au risque souverain

L'Etat grec connaît depuis plusieurs années une crise de confiance qui se traduit par l'impossibilité de trouver auprès des marchés financiers les financements nécessaires à l'équilibre de son budget. En mai 2010, le FMI et les Etats de la zone euro ont mis en œuvre un premier plan de soutien de 110 milliards d'euros, qui a été suivi d'un second plan en juillet 2011 de près de 160 milliards. Ce dernier incluait un plan d'échange des obligations émises par l'Etat grec auquel devraient pouvoir adhérer, sur la base du volontariat, les investisseurs du secteur privé (*Private Sector Involvement*). Ce mécanisme a pour double objectif de réduire l'endettement de l'Etat grec et d'allonger la maturité de sa dette, afin de les rendre compatibles avec la situation économique du pays. En conséquence, dès l'arrêt du 30 juin, un *impairment* des titres souverains grecs a été constaté et, comme la situation n'était toujours pas stabilisée à la clôture, l'*impairment* s'est poursuivi à l'arrêt du 31 décembre 2011. Cela s'est traduit dans les comptes, notamment par un recyclage en résultat dans la rubrique "Coût du risque des moins-values latentes sur titres classés" en catégorie "Disponibles à la vente".

Les titres souverains grecs portés par le Groupe sont classés en portefeuille de transaction ou en actifs disponibles à la vente et sont valorisés à leur juste valeur. Celle-ci a été établie à partir des prix de marché observés, corrigés des facteurs de liquidité propres à chaque souche d'émission.

Les paramètres financiers de ce plan d'échange ont été fixés le 21 février 2012. Il prévoit la constatation d'une décote de 53,5 %, l'échange des titres actuellement détenus avec des titres émis par l'Etat grec pour 31,5 % du nominal avec des durées variant de 11 à 30 ans, offrant une rémunération d'un taux moyen pondéré de 3,65 % assortis d'autres titres de même nominal amortissable sur la période et donnant droit à un coupon si le taux de croissance du pays dépasse certains objectifs, ainsi que des titres court terme émis par le fonds européen de stabilité financière à hauteur de 15 % du nominal. Les Etats irlandais et portugais ont également bénéficié d'un plan de soutien de l'Union européenne et du FMI, la dégradation de leurs comptes publics ne permettant plus de lever les fonds nécessaires à leur financement, en raison de la défiance des marchés. A ce stade, le recouvrement prévisionnel de la dette de ces deux Etats ne paraît pas compromis et ne justifie donc pas la constatation d'une dépréciation.

◆ Exposition au risque souverain grec

Encours nets comptables au 31 décembre 2011 ¹	Banque	Assurance	Total
Actifs à la juste valeur par résultat	22		22
Actifs disponibles à la vente	171	11	182
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		1	1
Total	193	13	206
PNB			(58)
Coût du risque			(451)
Total avant impôts			(509)
Total après impôts			(330)

1. Les montants des expositions nettes s'entendent après prise en compte de la participation aux bénéfices des assurés pour la partie assurance.

◆ **Autres pays bénéficiant d'un plan de soutien**

Expositions nettes au 31 décembre 2011 ¹	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat	50	
Actifs disponibles à la vente	104	99
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Total	154	99

Durée résiduelle contractuelle	Portugal	Irlande
< 1 an	39	
1 à 3 ans	20	
3 à 5 ans	29	
5 à 10 ans	59	94
Supérieure à 10 ans	7	5
Total	154	99

1. Les montants des expositions nettes s'entendent après prise en compte de la participation aux bénéfices des assurés pour la partie assurance.

◆ **Autres expositions souveraines du portefeuille bancaire**

Expositions nettes au 31 décembre 2011	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat	131	99
Actifs disponibles à la vente	130	4 396
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Total	261	4 495

Durée résiduelle contractuelle	Espagne	Italie
< 1 an	66	1 266
1 à 3 ans	28	2 076
3 à 5 ans	69	375
5 à 10 ans	17	545
Supérieure à 10 ans	81	233
Total	261	4 495

Note 8 Clientèle

Note 8a Prêts et créances sur la clientèle

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Créances saines	251 674	217 497
Créances commerciales	5 158	4 326
Autres concours à la clientèle	245 553	212 242
– crédits à l'habitat	137 216	115 258
– autres concours et créances diverses dont pensions	108 337	96 984
Créances rattachées	592	512
Titres non cotés sur un marché actif	371	417
Créances d'assurance et réassurance	167	170
Créances dépréciées sur base individuelle	11 154	10 756
Créances brutes	262 995	228 423
Provisions individuelles	- 6 896	- 6 719
Provisions collectives	- 526	- 408
Sous-total 1	255 573	221 296
Location financement (investissement net)	8 475	8 138
Mobilier	5 315	5 263
Immobilier	2 979	2 698
Créances dépréciées sur base individuelle	181	177
Provisions pour dépréciation	- 142	- 130
Sous-total 2	8 333	8 008
Total	263 906	229 304
<i>Total à périmètre constant</i>	237 294	
<i>dont prêts participatifs</i>	10	28
<i>dont prêts subordonnés</i>	22	12

◆ Opérations de location financement avec la clientèle

	31 décembre 2010	Acquisition	Cession	Autres	31 décembre 2011
Valeur brute comptable	8 138	1 745	- 1 436	28	8 475
Dépréciations des loyers non recouvrables	- 130	- 43	31	0	- 142
Valeur nette comptable	8 008	1 702	- 1 405	27	8 333

◆ Ventilation par durée des loyers futurs minimaux à recevoir au titre de la location financement

	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Loyers futurs minimaux à recevoir	2 736	4 507	1 708	8 951
Valeurs actualisées des loyers futurs	2 560	4 300	1 694	8 554
Produits financiers non acquis	176	207	13	397

Note 8b **Dettes envers la clientèle**

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Comptes d'épargne à régime spécial	81 566	59 412
– à vue	56 408	38 479
– à terme	25 159	20 933
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	44	25
Sous-total	81 610	59 437
Comptes à vue	59 368	54 579
Comptes et emprunts à terme	58 211	47 839
Pensions	151	684
Dettes rattachées	662	872
Dettes d'assurance et de réassurance	84	57
Sous-total	118 476	104 030
Total	200 086	163 467
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>177 026</i>	

Note 9 **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Titres	16 195	10 742
– Effets publics	97	0
– Obligations et autres titres à revenu fixe	16 098	10 742
Cotés	11 178	10 713
Non cotés	4 920	29
Conversion	0	0
Créances rattachées	13	2
Total brut	16 208	10 745
<i>Dont actifs dépréciés</i>	<i>121</i>	<i>25</i>
Provisions pour dépréciation	- 87	- 12
Total net	16 121	10 733
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>16 121</i>	

Note 10 Variation des dépréciations

	31 décembre 2010	Dotations	Reprise	Autres ¹	31 décembre 2011
Prêts et créances établissements de crédit	- 350	- 3	51	- 8	- 310
Prêts et créances sur la clientèle	- 7 256	- 1 691	1 766	- 383	- 7 564
Titres en AFS "disponibles à la vente"	- 1 834	- 1 151	15	- 30	- 2 999
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	- 12	- 76	0	0	- 87
Total	- 9 451	- 2 921	1 832	- 421	- 10 960

1. Dont - 335 millions d'euros liés aux entrées de périmètre.

Au 31 décembre 2011, les provisions sur les prêts et les créances à la clientèle s'élèvent à 7 564 millions d'euros (contre 7 256 millions d'euros fin 2010) dont 526 millions d'euros de provisions collectives. S'agissant des provisions individuelles, elles se concentrent essentiellement sur les comptes ordinaires débiteurs à hauteur de 929 millions d'euros (contre 915 millions d'euros fin 2010) ainsi que les provisions sur les créances commerciales et autres concours (dont crédits à l'habitat) à hauteur de 5 967 millions d'euros (contre 5 804 millions d'euros fin 2010).

Note 11 Instruments financiers, reclassements

En application des nouveaux textes comptables et dans le cas rare de contexte de marché totalement disloqué, le Groupe a transféré au 1^{er} juillet 2008 18,8 milliards d'euros d'encours du portefeuille de trading vers le portefeuille AFS (16,1 milliards d'euros) et vers le portefeuille de Loans & Receivables (2,7 milliards d'euros) ; et 6,5 milliards du portefeuille AFS vers le portefeuille Loans & Receivables (5,9 milliards d'euros) et vers le portefeuille HTM (0,6 milliard d'euros). Aucun nouveau transfert n'a été effectué depuis cette date.

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Portefeuille de Loans & Receivables	4 539	4 235	5 582	5 294
Portefeuille AFS	7 413	7 414	9 284	9 284

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Profits/(pertes) qui auraient été comptabilisés en résultat à la juste valeur si les actifs n'avaient pas été reclassés	- 184	140
Gains/(pertes) latents qui auraient été constatés en capitaux propres si les actifs n'avaient pas été reclassés	47	- 139
Profits/(pertes) passés en résultat (produit net bancaire et coût du risque) liés aux actifs reclassés	- 8	20

Note 12 Note sur les expositions liées à la crise financière

Il est présenté ci-après les expositions liées à la crise financière.

Les portefeuilles ont été valorisés en prix de marché à partir de données externes venant des marchés organisés, des principaux *brokers* ou, lorsqu'aucun prix n'était disponible, à partir de titres comparables cotés sur le marché.

Synthèse	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	Valeur comptable	Valeur comptable
RMBS	3 985	5 579
CMBS	366	458
CLO	1 543	1 887
Autres ABS	897	849
CLO couverts par des CDS	721	833
Autres ABS couverts par des CDS	28	49
Lignes de liquidité des programmes ABCP	351	334
Total	7 890	9 989

Sauf mention contraire, les titres ne sont pas couverts par des CDS.

Expositions au 31 décembre 2011	RMBS	CMBS	CLO	Autres ABS	Total
Trading	1 173	353	26	366	1 918
AFS	966	13	192	227	1 399
Loans	1 845	0	1 325	304	3 474
Total	3 985	366	1 543	897	6 791
France	14	2	0	354	369
Espagne	305	0	20	206	531
Royaume-Uni	413	30	0	52	496
Europe hors France, Espagne, Royaume-Uni	1 306	0	694	144	2 144
USA	1 795	320	828	121	3 064
Autres	151	13	0	21	186
Total	3 985	366	1 543	897	6 791
US Agencies	521	0	0	0	521
AAA	1 560	303	716	421	3 001
AA	187	30	737	107	1 062
A	242	23	51	98	413
BBB	145	2	26	121	294
BB	119	0	12	20	151
Inférieur ou égal à B	1 211	8	0	131	1 350
Non noté	0	0	0	0	0
Total	3 985	366	1 543	897	6 791

Expositions au 31 décembre 2010	RMBS	CMBS	CLO	Autres ABS	Total
Trading	1 819	306	23	343	2 491
AFS	1 835	147	29	287	2 298
Loans	1 925	5	1 835	219	3 984
Total	5 579	458	1 887	849	8 773
France	14	1	0	407	422
Europe hors France	2 803	84	889	398	4 174
USA	2 366	291	998	0	3 655
Autres	396	82	0	44	522
Total	5 579	458	1 887	849	8 773
US Agencies	1 075	0	0	0	1 075
AAA	2 984	346	1 070	601	5 001
AA	322	92	600	78	1 092
A	69	20	179	7	275
BBB	71	0	26	150	247
BB	43	0	12	13	68
Inférieur ou égal à B	1 015	0	0	0	1 015
Non noté	0	0	0	0	0
Total	5 579	458	1 887	849	8 773

Note 13a Impôts courants

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actif (par résultat)	1 607	1 122
Passif (par résultat)	561	527

Note 13b Impôts différés

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actif (par résultat)	950	926
Actif (par capitaux propres)	805	436
Passif (par résultat)	645	714
Passif (par capitaux propres)	197	225

◆ Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Différences temporaires sur :				
– Plus ou moins-values différées sur titres disponibles à la vente	805	197	436	225
– Dépréciations	572		544	
– Réserve latente de location financement		136		112
– Résultats des sociétés transparentes		4		4
– Réévaluation des instruments financiers	909	161	661	286
– Charges à payer et produits à recevoir	149	952	76	616
– Déficit fiscaux ^{1 2}	123		244	
– Activité d'assurance	31	192	39	232
– Autres décalages temporaires	111	144	10	112
Compensation	- 944	- 944	- 648	- 648
Total des actifs et passifs d'impôts différés	1 755	842	1 362	939

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable. Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 36,10 % et correspond au taux normal d'impôt.

1. Dont concernant les USA : 122 millions d'euros en 2011 et 176 millions d'euros pour l'exercice 2010.

2. Les déficits fiscaux sont sources d'actifs d'impôts différés dans la mesure où leur probabilité de récupération est élevée.

Note 14a Comptes de régularisation et actifs divers

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Comptes de régularisation actifs		
Valeurs reçues à l'encaissement	604	479
Comptes d'ajustement sur devises	334	13
Produits à recevoir	513	458
Comptes de régularisation divers	1 911	2 331
Sous-total	3 362	3 281
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	111	93
Dépôts de garantie versés	7 646	6 154
Débiteurs divers	5 760	5 684
Stocks et assimilés	42	33
Autres emplois divers	13	22
Sous-total	13 571	11 986
Autres actifs d'assurance		
Provisions techniques, part des réassureurs	255	260
Autres	84	83
Sous-total	339	343
Total	17 272	15 610
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>17 031</i>	

Note 14b Comptes de régularisation et passifs divers

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Comptes de régularisation passifs		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	453	464
Comptes d'ajustement sur devises	349	275
Charges à payer	874	871
Produits constatés d'avance	1 623	1 334
Comptes de régularisation divers	2 514	6 101
Sous-total	5 814	9 043
Autres passifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	84	75
Versements restant à effectuer sur titres	53	70
Créditeurs divers	3 929	2 747
Sous-total	4 066	2 892
Autres passifs d'assurance		
Dépôts et cautionnements reçus	150	163
Autres	0	0
Sous-total	150	163
Total	10 030	12 098
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>9 564</i>	

Note 15 Participation dans les entreprises mises en équivalence

◆ Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence

		Quote-part détenue
ACM Nord	Non coté	49,00 %
ASTREE Assurance	Cotée	30,00 %
Banca Popolare di Milano ¹	Cotée	6,99 %
Banque de Tunisie	Cotée	20,00 %
Banque Marocaine du Commerce Extérieur	Cotée	24,64 %
CCCM	Non coté	49,46 %
RMA Watanya	Non coté	22,02 %
Royal Automobile-Club de Catalogne	Non coté	48,99 %
Autres participations	Non coté	

Total

Total à périmètre constant

1. L'écart d'acquisition de 41 millions d'euros concernant BPM a été totalement déprécié durant l'exercice 2011.

◆ Données financières publiées par les principales entreprises mises en équivalence

	Total bilan	PNB ou CA	Résultat net
ACM Nord	149	125	8
ASTREE Assurance ^{1 2}	277	91	16
Banca Popolare di Milano ¹	54 053	322	111
Banque de Tunisie	3 142	148	56
Banque Marocaine du Commerce Extérieur ^{1 3}	187 187	7 552	1 426
CCCM	6 056	36	25
RMA Watanya ^{1 3}	222 247	4 448	2 240
Royal Automobile-Club de Catalogne	101	130	8

1. Montant 2010. 2. En millions de dinars tunisiens. 3. En millions de dirhams marocains.

Banca Popolare di Milano scarl ou "BPM"

La banque italienne a été invitée par le régulateur, la Banque d'Italie, au cours du 1^{er} semestre 2011, à renforcer ses fonds propres. En réponse à cela, BPM a procédé à une augmentation de capital au cours du dernier trimestre 2011 au prix de 30 centimes d'euro l'action nouvelle, à laquelle le Groupe a souscrit à hauteur de sa part, suivie le 29 décembre par le remboursement anticipé en actions des obligations convertibles remboursables en actions émises en 2009.

A l'issue de ces deux opérations, le nombre total d'actions émises par BPM est de 3 229 621 379 et le nombre d'actions détenues par le Groupe est de 226 millions, ce qui représente une participation de 6,99 % au 31 décembre 2011. Cette part était de 4,99 % à l'ouverture de l'exercice. Cette augmentation du pourcentage d'intérêt provient de la part plus importante détenue par le Groupe dans les OCRA que dans les actions. L'investissement dans BPM est consolidé par mise en équivalence compte tenu de la position d'influence notable du Groupe CM10-CIC qui conserve

31 décembre 2011				31 décembre 2010	
Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Quote-part détenue		Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat
19	3	19,00 %		17	1
18	- 1	30,00 %		21	3
196	- 31	4,99 %		174	1
52	6	20,00 %		49	7
831	21	24,64 %		833	15
192	4	25,90 %		95	4
298	16	22,02 %		210	8
62	- 13	48,99 %		77	- 14
3	0			4	1
1 671	6			1 481	26
1 669	5				

son mandat au conseil en qualité de partenaire stratégique, et qui participe également au comité exécutif ainsi qu'au comité financier. Sa valorisation dans les comptes doit ressortir de ce fait à la quote-part dans l'actif net comptable IFRS, sans cependant pouvoir excéder la valeur d'utilité. Celle-ci a été déterminée en appliquant la méthode "dividend discounted method (DDM)" qui consiste à actualiser les résultats distribuables futurs sur une longue période, eux-mêmes obtenus à partir des résultats nets comptables prévisionnels diminués du montant mis en réserve pour respecter les contraintes réglementaires du ratio de solvabilité.

Les résultats prévisionnels utilisés sont ceux présentés dans l'offre d'émission du 28 octobre 2011. Il s'agit de l'information disponible la plus récente. Le taux d'actualisation utilisé est construit à partir du taux d'intérêt sans risque à long terme auquel est ajouté une prime en fonction de la volatilité de l'action BPM. Il en résulte une valeur d'utilité de 85 centimes d'euro pour une action BPM. Une analyse de sensibilité aux principaux paramètres retenus dans le modèle, notamment au taux d'actualisation, fait ressortir qu'une variation de 100 points de base à la hausse du taux entraînerait une diminution de la valeur d'utilité de 13 %.

Sur la base de cette valorisation, la valeur d'équivalence intégrée dans les comptes ressort à 196 millions d'euros

après dépréciation. Pour mémoire, le cours de l'action BPM à la Bourse de Milan était de 31 centimes à la clôture du 31 décembre et de 50 centimes à l'ouverture du 23 février 2012. La valeur boursière de la participation du Groupe dans BPM était de 70 millions d'euros au 31 décembre 2011 et de 113 millions au 23 février 2012. Au 30 septembre 2011, selon les états financiers consolidés IFRS, le total bilan était de 51 927 millions d'euros, ses capitaux propres s'élevaient à 3 795 millions d'euros dont le résultat des neuf premiers mois de 2011 de 49 millions d'euros.

Le Groupe a cédé le 4 octobre 2011 la totalité de sa participation de 6,49 % dans Banca di Legnano DpA à BPM, qui, après cette opération, détient la totalité de sa filiale et l'a fusionnée le 11 février 2012 avec une autre filiale, Cassa di Risparmio di Alessandria SpA. Au cours de l'exercice, le Groupe a constaté en résultat, outre sa quote-part dans le résultat de la période de BPM de 2 millions d'euros, la perte issue de la conversion des OCRA, l'effet de relution dû à l'augmentation de la participation en pourcentage, la dépréciation induite de la valeur d'utilité et le résultat de cession des actions Banca di Legnano, pour un montant total négatif de 73 millions d'euros dont 42 millions en PNB de 31 millions d'euros dans la ligne "Résultat des entités consolidées par mise en équivalence".

Note 16 Immeubles de placement

	31 décembre 2010	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 décembre 2011
Coût historique	1 019	115	- 11	- 1	1 121
Amortissement et dépréciation	- 187	- 25	1	- 1	- 212
Montant net	832	89	- 10	- 2	909
<i>Total à périmètre constant</i>					909

La juste valeur des immeubles comptabilisés au coût amorti est de 1 270 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Note 17a Immobilisations corporelles

	31 décembre 2010	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 décembre 2011
Coût historique					
Terrains d'exploitation	429	3	- 2	20	449
Constructions d'exploitation	3 620	199	- 50	350	4 120
Autres immobilisations corporelles	2 174	209	- 191	105	2 298
Total	6 223	411	- 243	475	6 866
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	- 1	0	0	- 2	- 3
Constructions d'exploitation	- 1 844	- 201	41	- 184	- 2 188
Autres immobilisations corporelles	- 1 575	- 180	141	- 121	- 1 734
Total	- 3 419	- 381	182	- 307	- 3 926
Montant net	2 803	30	- 61	168	2 940
<i>Total à périmètre constant</i>					2 764
Dont immeubles loués en location financement					
Terrains d'exploitation	6				6
Constructions d'exploitation	81			- 5	76
Total	87	0	0	- 5	82

Note 17b Immobilisations incorporelles

	31 décembre 2010	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 décembre 2011
Coût historique					
Immobilisations générées en interne	14	1	- 1	0	15
Immobilisations acquises	1 529	71	- 31	101	1 670
– logiciels	463	22	- 10	2	476
– autres	1 066	49	- 20	99	1 194
Total	1 544	72	- 31	101	1 685

	31 décembre 2010	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 décembre 2011
Amortissement et dépréciation					
Immobilisations générées en interne					
Immobilisations acquises	- 537	- 151	16	- 9	- 682
– logiciels	- 192	- 64	8	0	- 248
– autres	- 345	- 87	8	- 9	- 433
Total	- 537	- 151	16	- 9	- 682
Montant net	1 006	- 79	- 15	92	1 004
<i>Total à périmètre constant</i>					919

Note 18 Ecart d'acquisition

	31 décembre 2010	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 décembre 2011
Ecart d'acquisition brut	4 360	120		0	4 480
Dépréciations	- 169		- 4	- 10	- 182
Ecart d'acquisition net	4 192	120	- 4	- 10	4 298
<i>Total à périmètre constant</i>					4 298

Filiales	Valeur de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2010	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Valeur de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2011
Targobank Allemagne	2 757	5			2 763
Crédit Industriel et Commercial (CIC)	497				497
Cofidis Participations	378				378
Targobank Espagne (ex-Banco Popular Hipotecario)	183				183
NRJ Mobile	78				78
CIC Private Banking – Banque Pasche	52	1			52
Banque Casino	0	27			27
CM-CIC Investissement	21				21
Monabanq	17				17
CIC Iberbanco	15				15
Banque de Luxembourg	13				13
Banque Transatlantique	6				6
Transatlantique Gestion	5				5
Autres	169	86	- 4	- 10	242
Total	4 192	120	- 4	- 10	4 298

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une revue détaillée en fin d'exercice afin de contrôler s'il y a lieu de procéder à des dépréciations définitives. Cette revue consiste selon les situations :

- à vérifier que la valeur de transaction la plus récente est au-dessus de la valeur comptable, ou
- à vérifier que les hypothèses de valorisation utilisées lors de l'acquisition sont toujours d'actualité.

Note 19 • Dettes représentées par un titre

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Bons de caisse	744	574
TMI & TCN	46 601	63 220
Emprunts obligataires	38 755	30 567
Dettes rattachées	1 128	673
Total	87 227	95 035
<i>Total à périmètre constant</i>	86 983	

Note 20 • Provisions techniques des contrats d'assurance

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Vie	57 542	56 983
Non vie	2 084	2 015
Unités de compte	6 135	6 827
Autres	199	193
Total	65 960	66 018
<i>Dont participation aux bénéfices différée passive</i>	1 838	3 339
Participation aux bénéfices différée active	0	0
Part des réassureurs dans les provisions techniques	255	260
Total provisions techniques nettes	65 705	65 758
<i>Total à périmètre constant</i>	65 705	

Note 21 Provisions

	31 décembre 2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provisions utilisées)	Reprises de l'exercice (provisions non utilisées)	Autres variations	31 décembre 2011
Provisions pour risques	453	73	- 84	- 70	24	395
Sur engagements par signature	144	47	- 10	- 46	4	139
Sur engagements de financement et de garantie	1	0	- 1	0	0	0
Sur risques pays	20	0	- 2	0	0	18
Provisions pour impôt	119	6	- 56	0	- 4	65
Provisions pour litiges	137	15	- 6	- 19	20	147
Provisions pour risques sur créances diverses	32	5	- 9	- 5	4	26
Autres provisions	863	149	- 140	- 135	11	748
Provisions pour épargne-logement	124	0	- 9	- 33	23	105
Provisions pour éventualités diverses	461	83	- 118	- 78	17	365
Autres provisions	279	66	- 13	- 24	- 30	278
Provisions pour engagements de retraite ¹	212	61	- 17	- 14	361	604
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière ²	101	48	- 12	- 2	272	407
Compléments de retraite	66	10	- 4	- 3	34	103
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	33	3	- 1	- 7	55	82
Sous-total comptabilisé	199	61	- 17	- 12	361	592
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du Groupe						
Provisions de l'insuffisance de réserve des caisses de retraite ³ <i>Juste valeur des actifs</i>	13	0	0	- 2	- 2	11
Sous-total comptabilisé	13	0	0	- 2	- 2	11
Total	1 529	283	- 241	- 219	395	1 747
<i>Total à périmètre constant</i>						<i>1 667</i>

◆ Hypothèses retenues

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Taux d'actualisation ⁴	4,7 %	4,0 %
Augmentation annuelle des salaires ⁵	Minimum 1,8 %	Minimum 1,5 %

1. Les montants des passifs sociaux du 31 décembre 2010 couverts par contrat d'assurance au sein du Groupe ont été reclassés de la rubrique "Provisions des contrats d'assurance" vers la rubrique "Provisions".
2. La provision pour indemnités de fin de carrière est pour les banques françaises égale à la différence entre l'engagement et le montant assuré auprès des ACM, entreprise d'assurance du Groupe CM10-CIC.
3. Les provisions concernant les insuffisances des caisses de retraite concernent uniquement les entités situées à l'étranger.
4. Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement des obligations long terme émises par des entreprises de premier rang, estimé à partir de l'indice IBOXX.
5. L'augmentation annuelle des salaires est l'estimation de l'inflation future cumulée à la hausse des salaires. Depuis 2010, elle est également fonction de l'âge du salarié.

◆ Evolution de la provision relative aux indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2010 ¹	Effet de l'actualisation	Produits financiers	Coût des services rendus
Engagements	395	13		28
Etalement	- 64			
Contrat d'assurance	2		0	
Provisions	329	13	0	28

1. Les montants des passifs sociaux du 31 décembre 2010 couverts par contrat d'assurance au sein du Groupe ont été reclassés de la rubrique "Provisions des contrats d'assurance" vers la rubrique "Provisions".

◆ Provisions pour risques sur engagements au titre de l'épargne-logement

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Encours des plans d'épargne-logement		
Ancienneté inférieure à 10 ans	13 766	9 903
Ancienneté supérieure à 10 ans	4 441	4 231
Total	18 207	14 134
Encours de comptes d'épargne-logement	2 952	2 424
Total des comptes et plans d'épargne-logement	21 159	16 557

Prêts d'épargne-logement

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Encours de prêts d'épargne-logement source de provisions pour risques inscrits à l'actif du bilan	823	726

Provisions d'épargne-logement

	31 décembre 2010	Dotations ou reprises nettes	Autres variations ¹	31 décembre 2011
Sur comptes d'épargne-logement	36	4	8	48
Sur plans d'épargne-logement	66	(40)	8	34
Sur prêts d'épargne-logement	22	(5)	6	23
Total	124	(41)	22	105

Analyse par ancienneté des provisions sur les plans d'épargne-logement

	31 décembre 2010	Dotations ou reprises nettes	Autres variations ¹	31 décembre 2011
Ancienneté inférieure à 10 ans	43	(36)	5	12
Ancienneté supérieure à 10 ans	23	(4)	3	22
Total	66	(40)	8	34

1. Impacts liés aux entrées de périmètre.

Autres dont coût des services passés	Variation des écarts actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Cotisations d'assurance	Autres	31 décembre 2011
4	16	- 31		38	463
11					- 53
		0	0	1	3
15	16	- 31	0	37	407

Les comptes épargne-logement (CEL) et les plans épargne-logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle de personnes physiques. Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation),
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché.

Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

La baisse des provisions pour risques observée pour cet exercice est principalement due à la diminution des scénarios de taux futurs anticipés (déterminés par un modèle de taux Cox-Ingersoll-Ross).

Note 22 Dettes subordonnées

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dettes subordonnées	4 947	5 182
Emprunts participatifs	39	54
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 463	1 695
Autres dettes	19	130
Dettes rattachées	96	94
Total	6 563	7 155
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>6 547</i>	

◆ Principales dettes subordonnées

	Type
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR
CIC	Participatif
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSS
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSS
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSS

1. Montants nets d'intra-Groupe.

2. Minimum 85 % (TAM+TMO)/2 Maximum 130 % (TAM+TMO)/2.

3. Non amortissable, mais remboursable au gré de l'emprunteur à compter du 28 mai 1997 à 130 % du nominal revalorisé de 1,5 % par an pour les années ultérieures.

4. CMS 10 ans ISDA CIC + 10 points de base.

5. CMS 10 ans ISDA + 10 points de base.

6. Taux fixe 4,471 jusqu'au 28 octobre 2015, puis Euribor 3 mois + 185 points de base.

Date d'émission	Montant à l'émission	Montant en fin d'exercice ¹	Taux	Echéance
19 juillet 2001	700 millions d'euros	700 millions d'euros	6,50	19 juillet 2013
30 septembre 2003	800 millions d'euros	800 millions d'euros	5,00	30 septembre 2015
18 décembre 2007	300 millions d'euros	300 millions d'euros	5,10	18 décembre 2015
16 juin 2008	300 millions d'euros	300 millions d'euros	5,50	16 juin 2016
16 décembre 2008	500 millions d'euros	500 millions d'euros	6,10	16 décembre 2016
6 décembre 2011	1 000 millions d'euros	1 000 millions d'euros	5,30	6 décembre 2018
22 octobre 2010	1 000 millions d'euros	1 000 millions d'euros	4,00	22 octobre 2020
28 mai 1985	137 millions d'euros	21 millions d'euros	²	³
15 décembre 2004	750 millions d'euros	749 millions d'euros	⁴	indéterminé
25 février 2005	250 millions d'euros	250 millions d'euros	⁵	indéterminé
28 avril 2005	600 millions d'euros	390 millions d'euros	⁶	indéterminé

Note 23a **Capitaux propres, part du Groupe (hors gains ou pertes latents ou différés)**

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capital et réserves liées au capital	5 596	5 139
– Capital	5 596	5 139
– Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	0	0
Réserves consolidées	17 878	13 698
– Réserve légale	0	0
– Réserves statutaires et contractuelles	0	0
– Réserves réglementées	7	6
– Réserves de conversion	20	5
– Autres réserves (dont effets liés à la première application)	17 813	13 616
– Report à nouveau	38	70
Résultat de l'exercice	1 623	1 961
Total	25 097	20 799

◆ **Capital des Caisses de Crédit Mutuel**

Les Caisses de Crédit Mutuel ont un capital social constitué :

- de parts A inaccessibles,
- de parts B négociables,
- de parts P à intérêts prioritaires.

Les parts B ne peuvent être souscrites que par les sociétaires détenant au minimum une part A. Les statuts des Caisses locales limitent la souscription de parts B par un même sociétaire à 50 000 euros (à l'exception du réinvestissement du dividende versé en parts B). Conformément à la loi du 10 septembre 1947, le capital ne peut être inférieur, suite à des retraits d'apports, au quart du montant le plus élevé atteint par le capital par le passé.

Le régime de rachat des parts B diffère selon qu'elles aient été souscrites avant ou après le 31 décembre 1988 :

- les parts souscrites jusqu'au 31 décembre 1988 peuvent être remboursées sur demande du sociétaire pour le 1^{er} janvier de chaque année. Ce remboursement, qui s'effectue sous réserve du respect des dispositions réglementant la diminution du capital, est subordonné à un préavis minimal de 3 mois ;
- les parts souscrites à compter du 1^{er} janvier 1989 peuvent être remboursées sur demande du sociétaire en observant

un préavis de 5 ans, sauf en cas de mariage, de décès ou de chômage. Ces opérations sont également soumises au respect des dispositions réglementant la diminution du capital.

La Caisse peut, sur décision du conseil d'administration et en accord avec le conseil de surveillance, dans les mêmes conditions, rembourser tout ou partie des parts de cette catégorie.

Les parts P à intérêts prioritaires sont émises, d'une part, par la Caisse régionale du Crédit Mutuel de Normandie, et, d'autre part, par la Caisse de Crédit Mutuel "Cautionnement Mutuel de l'Habitat", société de caution mutuelle de crédits, qui a émis depuis 1999 des parts sociales à intérêts prioritaires dont la souscription est réservée aux distributeurs de crédits cautionnés hors Groupe CM10.

Au 31 décembre 2011, le capital des Caisses de Crédit Mutuel se répartit comme suit :

- 175,8 millions d'euros au titre des parts A, contre 133,2 millions d'euros au 31 décembre 2010,
- 5 372,9 millions d'euros au titre des parts B et assimilées, contre 4 915,5 millions d'euros au 31 décembre 2010,
- 47,4 millions d'euros au titre des parts P, contre 90,7 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Note 23b Gains ou pertes latents ou différés

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Gains ou pertes latents ou différés ¹ liés aux :		
Actifs disponibles à la vente		
– Actions	385	437
– Obligations	- 1 314	- 651
Dérivés de couverture (CFH)	- 105	- 89
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	- 14	4
Total	- 1 048	- 298
<i>dont part du Groupe</i>	<i>- 988</i>	<i>- 291</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>- 60</i>	<i>- 7</i>

1. Solde net d'IS.

Note 23c Recyclage de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	Variations	Variations
Ecart de conversion		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	- 5	0
Sous-total	- 5	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassement vers le résultat	- 143	- 131
Autres mouvements	- 908	- 139
Sous-total	- 766	- 270
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	- 16	- 45
Sous-total	- 16	- 45
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	- 18	4
Total	- 805	- 311

Note 23d Impôt relatif à chaque composante de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	Variations 31 décembre 2011			Variations 31 décembre 2010		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Ecarts de conversion	- 5	0	- 5	0	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	- 1 129	363	- 766	- 316	47	- 270
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	- 19	2	- 16	- 46	0	- 45
Réévaluation des immobilisations	0			0		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0			0		
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	- 18	0	- 18	4	0	4
Total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 1 170	366	- 805	- 358	47	- 311

Note 24 Engagements donnés et reçus

◆ Engagements donnés

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 626	1 721
Engagements en faveur de la clientèle	52 107	49 014
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	2 265	6 217
Engagements d'ordre de la clientèle	13 677	10 765
Engagements sur titres		
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	440	892
Engagements donnés de l'activité d'assurance	316	324

◆ Engagements reçus

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	20 665	22 810
Engagements reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	30 925	27 890
Engagements reçus de la clientèle	7 487	5 446
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	31	601
Engagements reçus de l'activité d'assurance	6 751	7 766

◆ Actifs donnés en garantie de passif

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Titres prêtés	5	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	7 646	6 154
Titres et valeurs donnés en pension	26 758	30 561
Total	34 409	36 715

Note 25 Intérêts et produits/charges assimilés

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit et banques centrales	1 350	- 1 324	1 232	- 1 149
Clientèle	13 760	- 5 855	12 300	- 4 700
– dont location financement et location simple	2 681	- 2 361	2 602	- 2 284
Instruments dérivés de couverture	1 885	- 2 229	2 430	- 3 080
Actifs financiers disponibles à la vente	773		644	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	192		170	
Dettes représentées par un titre		- 2 184		- 1 592
Dettes subordonnées		- 68		- 65
Total	17 960	- 11 660	16 776	- 10 586

Note 26 Commissions

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	14	- 4	22	- 6
Clientèle	1 174	- 17	1 055	- 13
Titres	739	- 53	771	- 60
– dont activités gérées pour compte de tiers	489		519	
Instruments dérivés	4	- 13	5	- 20
Change	19	- 3	21	- 4
Engagements de financement et de garantie	46	- 5	51	- 9
Prestations de services	1 656	- 856	1 737	- 791
Total	3 653	- 951	3 662	- 903

Note 27 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Instruments de transaction	35	- 159
Instruments à la juste valeur sur option ¹	- 124	115
Inefficacité des couvertures	- 42	55
– Sur couverture de flux de trésorerie (CFH)	0	2
– Sur couverture de juste valeur (FVH)	- 42	53
Variations de juste valeur des éléments couverts	405	235
Variations de juste valeur des éléments de couverture	- 447	- 182
Résultat de change	61	64
Total des variations de juste valeur	- 70	75

1. Dont - 98 millions d'euros provenant de l'activité capital-développement.

Note 28 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	31 décembre 2011			Total
	Dividendes	Plus ou moins-values réalisées	Dépréciation	
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		16	0	16
Actions et autres titres à revenu variable	9	16	- 40	- 15
Titres immobilisés	79	116	- 103	92
Autres	0	- 82	0	- 82
Total	88	67	- 143	11

	31 décembre 2010			Total
	Dividendes	Plus ou moins-values réalisées	Dépréciation	
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		92	0	92
Actions et autres titres à revenu variable	7	12	- 19	1
Titres immobilisés	49	9	- 27	31
Autres	0	2	0	2
Total	56	116	- 46	125

Note 29 Produits/charges des autres activités

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Produits des autres activités		
Contrats d'assurance	9 336	11 355
Immeubles de placement	1	1
– reprises de provisions/amortissements	0	0
– plus-values de cession	0	1
Charges refacturées	69	6
Autres produits	1 588	1 287
Sous-total	10 994	12 648
Charges des autres activités		
Contrats d'assurance	- 7 852	- 9 913
Immeubles de placement	- 22	- 21
– dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	- 21	- 20
– moins-values de cession	- 1	- 1
Autres charges	- 1 011	- 976
Sous-total	- 8 885	- 10 910
Total net des autres produits et charges	2 109	1 738

◆ Produits nets des activités d'assurance

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Primes acquises	7 869	8 916
Charges des prestations	- 6 018	- 5 256
Variations des provisions	- 1 854	- 4 680
Autres charges et produits techniques et non techniques	69	75
Produits nets des placements	1 418	2 386
Total	1 485	1 442

Note 30 Frais généraux

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Charges de personnel	- 4 043	- 3 606
Autres charges	- 2 899	- 2 750
Total	- 6 942	- 6 356

Note 30a Charges de personnel

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Salaires et traitements	- 2 581	- 2 263
Charges sociales	- 1 015	- 893
Avantages du personnel à court terme	- 7	- 8
Intéressement et participation des salariés	- 171	- 221
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 266	- 217
Autres	- 3	- 5
Total	- 4 043	- 3 606

◆ Effectifs

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Effectifs moyens		
Techniciens de la banque	39 825	34 579
Cadres	21 320	18 601
Total	61 145	53 180
Ventilation par pays		
France	50 711	43 206
Etranger	10 434	9 974
Total	61 145	53 180
<i>Total à périmètre constant</i>	<i>53 109</i>	

Les effectifs des sociétés Targobank Espagne et Banque Casino, consolidées par intégration proportionnelle, ont été repris à hauteur de la quote-part du Groupe, soit respectivement 275 et 91 personnes.

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Effectifs inscrits ¹	65 174	56 171

1. Les effectifs inscrits correspondent à la totalité des effectifs de fin de période des entités sous contrôle du Groupe, par différence avec les effectifs moyens en équivalent temps plein (dits ETP), limités au périmètre de la consolidation financière par intégration globale ou proportionnelle.

Note 30b Autres charges d'exploitation

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Impôts et taxes	- 288	- 228
Services extérieurs	- 2 041	- 1 940
Autres charges diverses (transports, déplacements...)	- 65	- 71
Total	- 2 394	- 2 239

Note 30c **Dotations et reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles**

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Amortissements	- 504	- 509
– Immobilisations corporelles	- 391	- 380
– Immobilisations incorporelles	- 113	- 129
Dépréciations	- 1	- 1
– Immobilisations corporelles	0	- 1
– Immobilisations incorporelles	- 1	- 1
Total	- 505	- 510

Note 31 **Coût du risque**

◆ **31 décembre 2011**

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Total
Etablissements de crédit	- 3	51	0	0	0	48
Clientèle	- 1 615	1 616	- 754	- 371	112	- 1 012
– Location financement	- 10	6	- 3	- 6	0	- 13
– Autres	- 1 605	1 609	- 751	- 365	111	- 999
Sous-total	- 1 618	1 667	- 754	- 371	112	- 964
HTM - DJM	- 2	0	0	0	0	- 2
AFS - DALV	- 464	1	- 40	- 50	44	- 509
Autres	- 52	73	- 2	0	0	19
Total	- 2 135	1 741	- 796	- 421	156	- 1 456

1. Dont 451 millions d'euros concernant la dépréciation des titres souverains grecs (voir note 7c).

◆ **31 décembre 2010**

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Total
Etablissements de crédit	- 131	321	- 116	- 1	0	73
Clientèle	- 1 704	1 451	- 554	- 540	65	- 1 282
– Location financement	- 3	2	- 2	- 5	1	- 6
– Autres	- 1 701	1 449	- 552	- 535	64	- 1 276
Sous-total	- 1 835	1 772	- 670	- 541	65	- 1 209
HTM - DJM	- 12	0	0	0	0	- 12
AFS - DALV	0	1	- 83	- 38	0	- 120
Autres	- 75	146	- 37	0	1	35
Total	- 1 921	1 919	- 790	- 579	66	- 1 305

Note 32 Gains ou pertes sur autres actifs

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Immobilisations corporelles et incorporelles	66	16
– Moins-values de cession	- 12	- 23
– Plus-values de cession	78	39
Plus et moins-values sur titres consolidés cédés	0	0
Total	66	16

Note 33 Variations de valeur des écarts d'acquisition

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dépréciation des écarts d'acquisition	- 9	- 45
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	0	0
Total	- 9	- 45

Note 34 Impôts sur les bénéfices

◆ Décomposition de la charge d'impôt

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Charge d'impôt exigible	- 854	- 1 055
Charge d'impôt différée	- 77	151
Ajustements au titre des exercices antérieurs	18	20
Total	- 913	- 884

◆ Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Résultat taxable	2 712	3 199
Taux d'impôt théorique	36,10 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	- 979	- 1 101
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	18	55
Impact de la variation des taux d'impôt différé	30	0
Impact du taux réduit sur les plus-values à long terme	48	34
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	7	- 4
Décalages permanents		
Autres	- 37	133
Charge d'impôt	- 913	- 884
Taux d'impôt effectif	33,66 %	27,63 %

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2011. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux sans risque à laquelle est ajouté pour les calculs des éléments d'actif un *spread* de crédit calculé globalement pour le Groupe CM10-CIC et revu chaque année.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est-à-dire sa valeur comptable.

Certaines entités du Groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas, dans la pratique, l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus-values ou les moins-values ne seront pas constatées.

Si toutefois les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre 2011.

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Valeur au bilan	Valeur de marché	Valeur au bilan	Valeur de marché
Actifs				
Prêts et créances sur établissements de crédit	38 603	36 909	40 113	38 103
Prêts et créances à la clientèle	263 906	265 489	229 304	230 419
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	16 121	16 239	10 733	11 076
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédit	36 422	36 169	27 850	27 792
Dettes envers la clientèle	200 086	197 287	163 467	160 013
Dettes représentées par un titre	87 227	88 487	95 035	94 713
Dettes subordonnées	6 563	7 249	7 155	7 747

Note 36 Encours des opérations réalisées avec les parties liées

◆ **Éléments de bilan relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées**

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Confédération nationale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Confédération nationale
Actif						
Prêts, avances et titres						
– Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 566	160	4 009	3 140	15	6 858
– Prêts et créances sur la clientèle	0	0	44	0	0	63
– Titres	27	0	501	24	0	182
Actifs divers	0	4	17	0	0	0
Total	2 593	163	4 571	3 164	15	7 104
Passif						
Dépôts						
– Dettes envers les établissements de crédit	3 745	0	2 615	2 888	0	2 404
– Dettes envers la clientèle	0	0	38	0	0	58
– Dettes représentées par un titre	139	0	864	5	0	692
Passifs divers	0	0	174	0	0	304
Total	3 885	0	3 691	2 893	0	3 458
Engagements de financement et de garantie						
Engagements de financement donnés	0	102	0	0	0	0
Engagements de garantie donnés	0	0	54	0	0	1 486
Engagements de financement reçus	0	0	0	0	0	25
Engagements de garantie reçus	0	0	226	0	0	333

◆ **Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées**

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Confédération nationale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Confédération nationale
Intérêts reçus	64	0	107	82	0	199
Intérêts versés	- 62	0	- 75	- 37	0	- 35
Commissions reçues	0	0	24	0	0	21
Commissions versées	0	0	- 11	0	0	- 21
Autres produits et charges	17	4	- 121	14	0	- 243
Frais généraux	0	1	- 25	0	0	- 17
Total	19	4	- 100	59	0	- 97

La Confédération nationale est constituée des autres fédérations régionales du Crédit Mutuel non affiliées au Groupe CM10-CIC .
 Pour les sociétés consolidées par intégration proportionnelle, Banque Casino et Targobank Espagne, les montants comprennent la part non éliminée des intercos en consolidation.

◆ Relations avec les principaux dirigeants du Groupe

Les rémunérations perçues par les dirigeants du Groupe comportent une part relative à leurs activités au sein du Crédit Mutuel et du CIC. Elles peuvent se composer d'une partie fixe et d'une partie variable. Ces rémunérations sont fixées par les organes délibérants à partir des propositions des comités de rémunérations des conseils d'administration concernés. Les dirigeants du Groupe peuvent également bénéficier des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés du Groupe.

Aucun titre de capital ou donnant accès au capital ou donnant le droit d'acquérir des titres du capital des entités sous contrôle du Groupe ne leur a été attribué. De plus, ils ne perçoivent pas de jetons de présence en raison des mandats qu'ils exercent, que ce soit dans les sociétés du Groupe ou dans des sociétés autres mais en raison de leurs fonctions dans le Groupe.

Les dirigeants du Groupe peuvent par ailleurs détenir des avoirs ou des emprunts dans les livres des banques du Groupe, aux conditions offertes à l'ensemble du personnel.

Le conseil d'administration du CIC du 19 mai 2011 a décidé d'une indemnité de cessation de mandat de président-directeur général de Michel Lucas, versée sous condition de performance, représentant une année d'indemnité de mandataire social, soit un engagement estimé de 770 000 euros (charges sociales incluses) actuellement.

Le conseil d'administration de la BFCM du 8 mai 2011 a décidé d'une indemnité de cessation de mandat de directeur général délégué d'Alain Fradin, versée sous condition de performance, représentant une année d'indemnité de mandataire social, soit un engagement estimé de 1 120 000 euros (charges sociales incluses) actuellement. Pour son mandat social, Alain Fradin bénéficie également d'un régime de retraite supplémentaire dont les conditions sont identiques à celles des salariés de la BFCM et dont les cotisations versées à la société d'assurance couvrant l'intégralité de cet engagement se sont élevées à 11 407 euros en 2011.

Note 37 Événements postérieurs à la clôture des comptes et autres informations

Les comptes consolidés du Groupe CM10-CIC clos au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 février 2012.

Note 38 Exposition aux risques

Les informations relatives à l'exposition aux risques demandées par IFRS 7 sont présentées dans le chapitre 4 sur les risques du rapport de gestion.

Rémunérations versées globalement aux principaux dirigeants

En milliers d'euros	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	Rémunérations globales	
Mandataires sociaux, comité de direction, membres du conseil touchant une rémunération	5 334	5 736

Note 39 Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	Ernst & Young			
	Montant 2011	Montant 2010	Pourcentage 2011	Pourcentage 2010
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
– BFCM	151	141	5 %	4 %
– Filiales intégrées globalement	2 775	2 810	86 %	88 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ¹				
– BFCM			0 %	0 %
– Filiales intégrées globalement	211	157	7 %	5 %
Sous-total	3 137	3 108	98 %	97 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
– Juridique, fiscal et social			0 %	0 %
– Autres	74	99	2 %	3 %
Sous-total	74	99	2 %	3 %
Total	3 211	3 207	100 %	100 %

En milliers d'euros	KPMG Audit			
	Montant 2011	Montant 2010	Pourcentage 2011	Pourcentage 2010
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
– BFCM	242	100	4 %	2 %
– Filiales intégrées globalement	4 418	3 601	78 %	61 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ¹				
– BFCM	19		0 %	0 %
– Filiales intégrées globalement	327	260	6 %	4 %
Sous-total	5 006	3 961	89 %	67 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
– Juridique, fiscal et social		315	0 %	5 %
– Autres	630	1 644	11 %	28 %
Sous-total	630	1 959	11 %	33 %
Total	5 636	5 920	100 %	100 %

1. Concernant les autres diligences directement liées à la mission des commissaires aux comptes, il s'agit principalement des diligences effectuées à la demande d'autorité de surveillance visant à s'assurer de la conformité de l'organisation et des procédures aux exigences réglementaires.

Le montant total des honoraires d'audit versés aux commissaires aux comptes n'appartenant pas au réseau de l'un de ceux certifiant les comptes consolidés et individuels de la BFCM, mentionnés dans le tableau ci-dessus, s'élève à 6 735 milliers d'euros au titre de l'exercice 2011.



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés



KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young & Autres
1-2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Groupe CM10-CIC
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe CM10-CIC tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions, tels que décrits dans les notes 1 et 12 de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle de ces modèles et méthodologies, des paramètres utilisés et du recensement des instruments financiers auxquels ils s'appliquent.

- Votre Groupe détaille dans la note 7c de l'annexe ses expositions au risque souverain, en particulier au risque souverain grec, ainsi que les modalités de valorisation et de comptabilisation. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à leurs valorisations et à l'estimation du risque de crédit, le traitement comptable retenu, ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans la note précitée.

- Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse prolongée ou significative de la valeur de ces actifs (notes 1 et 7 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

- Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des participations détenues, qui ont conduit, le cas échéant, à la constatation de dépréciations au titre de cet exercice (notes 1 et 18 de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations qui en résultent et ayant conduit, le cas échéant, à des dépréciations.

- Votre Groupe comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes 1, 8a, 10, 21 et 31 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et collectives.

- Votre Groupe a comptabilisé des impôts différés actifs notamment au titre des déficits fiscaux reportables (notes 1 et 13b de l'annexe). Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

- Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (notes 1 et 21 de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 19 avril 2012
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-François Dandé

Ernst & Young & Autres

Isabelle Santenac

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel – Société Coopérative à forme de société anonyme
au capital de 2 084 960 080 € régie par la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947,
par le code de commerce et le code monétaire et financier.
Siège social : 34, rue du Wacken – 67913 STRASBOURG CEDEX 9 – Tél. : 03 88 14 88 14
Adresse télégraphique : CREDIMUT – Téléx : CREMU X 880 034 F – Télécopieur : 03 88 14 67 00
Adresse SWIFT : CMCI FR 2A – C.C.P. Strasbourg 237 T – R.C.S. Strasbourg B 588 505 354
ORIAS n° 07 003 758 – N° d'identification de TVA intracommunautaire : FR 62 588 505 354